



*INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE*

Rapport d'activité **2005**

Route de Louvain-la-Neuve, 2
5001 BELGRADE
Tél : 081/46 84 11
Fax : 081/46 84 12
<http://statistiques.be>
info@iweps.be



Rapport d'activité **2005**

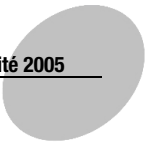


Place de la Wallonie 1 Bat II
B-5100 JAMBES – NAMUR
Tél : 32 (0)81 33 30 50
Fax : 32 (0)81 33 30 55
<http://statistiques.wallonie.be>
info@iweps.wallonie.be

Editeur responsable : Michel Laffut
Dépôt légal : D/2006/10158/1

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
AVANT-PROPOS	5
1 DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA CONJONCTURE	9
1.1 CONJONCTURE.....	9
1.2 ENTREPRISES.....	12
1.3 SUIVI MACROECONOMIQUE DE L'ECONOMIE WALLONNE.....	16
1.4 COHÉSION SOCIALE.....	24
2 DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE	33
2.1 ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.....	33
2.2 PROSPECTIVE.....	36
2.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	40
3 DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE WALLON DE L'EMPLOI (OWE)	41
3.1 CONCEPTS, NOMENCLATURES, MÉTHODOLOGIES, STATISTIQUES ET INDICATEURS.....	41
3.2 ÉTUDES DANS LE DOMAINE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	45
3.3 PARTICIPATION À DES COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES.....	50
4 DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE WALLON DE LA MOBILITE (OWM)	53
4.1 GÈNESE ET MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE WALLON DE LA MOBILITÉ.....	53
4.2 BASE DE DONNÉES DOCUMENTAIRE.....	54
4.3 CONSTRUCTION DES INDICATEURS POUR LE DIAGNOSTIC DE LA MOBILITÉ.....	56
4.4 ENQUÊTE RÉGIONALE PERMANENTE SUR LA MOBILITÉ DES MÉNAGES (ERMM).....	58
4.5 ENQUÊTE DANS LE CADRE DES PLANS DE DÉPLACEMENTS SCOLAIRES (PDS) ET DES PLANS DE DÉPLACEMENTS DES TRAVAILLEURS.....	59
4.6 PARTICIPATIONS ET COLLABORATIONS MISES EN PLACE.....	60
4.7 COLLOQUES ET SÉMINAIRES.....	61
4.8 ACTIVITÉ DES ORGANES DE L'OWM.....	63
4.9 CONTACTS AVEC LES SERVICES PRODUCTEURS DE DONNÉES STATISTIQUES.....	63
4.10 FORMATIONS.....	63
4.11 RÉPONSES À DES DEMANDES PONCTUELLES.....	63
5 DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DE LA STATISTIQUE	65
5.1 GESTION DE LA STATISTIQUE RÉGIONALE.....	65
5.2 ORGANISATION INFORMATIQUE DE L'IWEPS.....	69
5.3 LE SITE THÉMATIQUE WALLON : STATISTIQUES.....	71
5.4 L'OUTIL INFORMATIQUE DE SUIVI DU PLAN D'ACTION PRIORITAIRE.....	72
6 DIRECTION DU SERVICE D'APPUI	73
6.1 BUDGET ET ADMINISTRATION.....	73
6.2 COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE.....	74
6.3 DIFFUSION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE ET DES INFORMATIONS STATISTIQUES RÉGIONALES.....	75
6.4 BIBLIOTHÈQUE DE L'IWEPS.....	80
7 CONSEIL WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE	81
8 EFFECTIFS DE L'INSTITUT WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2005	83



Le 24 janvier 2006, Jean HOUARD, ancien inspecteur général scientifique du SES, devenu le premier administrateur général de l'IWEPS, nous quittait, suite à un accident de santé aussi brusque qu'inattendu.

Ce rapport 2005, à la rédaction duquel il n'a malheureusement pas pu collaborer, synthétise les travaux qu'il a initiés, orientés, coordonnés et suivis au cours de sa dernière année d'activité.

Que ce texte soit, dès lors, par delà le compte rendu des travaux de l'Institut, un hommage que nous rendons à l'ardeur, la persévérance et l'humanité de son administrateur.

AVANT-PROPOS

Ce rapport d'activité de l'IWEPS est le deuxième. Il concerne l'année 2005.

En effet, l'Arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (M.B. du 31/12/2003, p. 62412) a fixé au 1^{er} janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Ce décret définit comme suit les missions de l'IWEPS :

CHAPITRE III. - De l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Section 1^{ère} - Création

Art. 8. Il est créé, sous la dénomination « Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique », un organisme d'intérêt public, doté de la personnalité juridique. L'Institut a son siège à Namur.

Sous réserve des dispositions du présent décret et des arrêtés pris en exécution de celui-ci, l'Institut est soumis à l'ensemble des dispositions de la loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public et de ses arrêtés d'exécution qui sont applicables aux organismes de la catégorie A.

Section 2 - Objet et missions

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique.

L'Institut assure le secrétariat des observatoires visés à l'article 5, en ce compris l'échange d'informations entre ceux-ci.

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

Le décret crée également le Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (CWEPS).

CHAPITRE II. - Du Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Section 1^{ère} - Généralités

Art. 2. Il est créé un Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, composé :

1° des recteurs des universités francophones ;

2° de quatre membres désignés par le Gouvernement sur proposition du Conseil économique et social de la Région wallonne et d'un membre désigné par le Gouvernement sur proposition du Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable ;

3° de cinq membres au maximum désignés par le Gouvernement parmi les corps scientifique, académique ou assimilé des institutions d'enseignement universitaire ou supérieur.

Deux membres au moins du Conseil disposent d'une compétence particulière en matière de statistiques. Il est également tenu compte, dans la composition du Conseil, de la nécessité d'assurer une compétence pluridisciplinaire.

Des experts peuvent être invités au Conseil en fonction de l'objet.

Les membres sont désignés par le Gouvernement. Leur mandat non révocable est de cinq ans, renouvelable. Le secrétariat du Conseil est assuré par l'Institut.

L'administrateur général de l'Institut est membre de droit du Conseil, à titre consultatif.

Art. 3. Le Conseil élabore son règlement d'ordre intérieur et le soumet pour approbation au Gouvernement. Le règlement fixe un quorum de présence des membres lors des votes.

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an.

Le Conseil élit, en son sein, un président et un vice-président.

Le Gouvernement détermine les indemnités que l'Institut accorde aux membres, au président et au vice-président.

Section 2 - Les missions du Conseil

Art. 4. Le Conseil rend au Gouvernement un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci.

Le Conseil fait au Gouvernement, d'initiative ou sur demande, toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.

Le Conseil assure un rôle d'avis et d'assistance scientifique vis-à-vis de l'Institut.

Par ailleurs, le décret précise que :

Art. 19. Le décret du 28 février 1991 portant création d'un Service des études et de la statistique est abrogé.

Art. 20. Sont transférés à l'Institut :

1° les membres du personnel du Service des études et de la statistique du Ministère de la Région wallonne ;

2° les membres du personnel affectés ou mis à la disposition des observatoires visés à l'article 5.

L'arrêté du 18 décembre 2003 (M.B. du 03/03/2004, p. 11844) fixant la liste des Observatoires intégrés à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique précise que :

Article 1er. Sont considérés comme des Observatoires au sens de l'article 5 du décret créant l'Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique :

1. l'Observatoire de l'emploi visé par l'arrêté du 10 septembre 1998 ;

2. l'Observatoire de la mobilité visé par l'arrêté du 6 décembre 2001.

Enfin, le décret dispose que :

Art. 12. L'Institut transmet au Gouvernement un programme pluriannuel de travaux ainsi qu'un rapport annuel d'activité.

Le Gouvernement approuve le programme pluriannuel de l'Institut. Le Gouvernement communique ce programme pluriannuel au Parlement.

Le Parlement peut faire au Gouvernement des recommandations quant au programme pluriannuel.

Le Gouvernement communique le rapport annuel d'activité au Parlement au plus tard le 15 juin de l'année qui suit.

C'est dans ce contexte qu'est déposé le présent rapport d'activité, qui couvre donc la deuxième année d'existence de l'IWEPS. Le programme pluriannuel de travail qui couvre la période de 2005 à 2009 a été approuvé en juin 2005.

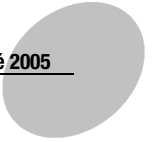
Il va sans dire que cette deuxième année a été marquée par toutes les tâches que nécessitent la poursuite de la mise en place de la structure administrative, financière, réglementaire et comptable autonome d'un organisme d'intérêt public.

Toutefois, le rapport d'activité qui suit se concentre essentiellement sur les missions scientifiques et statistiques de l'IWEPS.

Il est organisé selon le cadre fonctionnel de l'IWEPS, qui prévoit au sein de celui-ci six directions :

1. Direction des études et de la conjoncture
2. Direction de l'évaluation et de la prospective
3. Direction de l'observatoire de l'emploi
4. Direction de l'observatoire de la mobilité
5. Direction de l'informatique et de la statistique
6. Direction du service d'appui.

On comprendra aisément qu'au sein d'une équipe de 31 membres, la plupart des travaux et des recherches font appel à des compétences transversales à ces différents axes et qu'en conséquence chaque chercheur est appelé à collaborer à plusieurs d'entre eux. Le classement des travaux, activités et publications dans l'une ou l'autre de ces directions n'a donc qu'une valeur indicative.



1 DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA CONJONCTURE

1.1 CONJONCTURE

1.1.1 Analyses et prévisions conjoncturelles semestrielles

En matière d'études conjoncturelles, l'IWEPS suit l'évolution au niveau international, national et régional de manière à répondre à toute demande d'information ou d'analyse provenant des pouvoirs publics wallons et des acteurs socio-économiques.

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne :

- au niveau international, plus particulièrement le commerce mondial, les échanges et les prix des matières premières, les Etats-Unis, le Japon, l'Asie, l'Union européenne, les PECO, l'Allemagne, la France, la politique monétaire ;
- en Belgique : consommation et investissements des ménages, consommation et investissements publics, investissements des entreprises, activité, productivité, rentabilité des entreprises, prix, commerce extérieur, marché du travail, finances publiques et politique budgétaire ;
- en Wallonie : consommation et investissements des ménages, consommation et investissements publics, activité, productivité, rentabilité et investissements des entreprises, globalement et par secteur d'activité, marché du travail, finances publiques et politique budgétaire.

Des prévisions sont établies pour les agrégats économiques belges et wallons suivants :

- consommation privée ;
- consommation publique ;
- investissements (entreprises, ménages, pouvoirs publics) ;
- inflation (niveau belge) ;
- exportations ;
- importations ;
- PIB.

Au printemps, ces prévisions concernent l'année en cours. A l'automne, elles couvrent également l'année suivante.

Grâce à une collaboration fructueuse avec divers fournisseurs de données, différentes bases de données ont pu être exploitées dans l'analyse conjoncturelle. Il s'agit notamment des données fournies au niveau régional par la BNB relatives aux enquêtes de confiance auprès des industriels et des exploitants des commerces de détail, des résultats de l'enquête sur l'évolution récente du chiffre d'affaires des exploitants belges des commerces de détail fournis par l'INS, ainsi que des données relatives aux immatriculations de voitures (FEBIAC) et aux permis de bâtir (INS). Nous utilisons également les enquêtes sur la production au niveau régional menées dans les différentes branches d'activité par l'INS : PRODCOM et les indicateurs de la production industrielle.

Depuis le début de l'année 2004, des analyses exploratoires ont été réalisées sur la base des résultats issus de l'enquête régionale de la BNB auprès des ménages. Cette enquête mensuelle, nouvellement régionalisée, est analysée et confrontée à l'enquête trimestrielle menée par l'IWEPS auprès des ménages wallons. L'utilisation de cette enquête mensuelle reste pour l'instant du domaine exploratoire, étant donné l'historique limité. A terme, cette enquête devrait être utilisée au même titre que les autres indicateurs comme une source d'information privilégiée pour l'analyse de la conjoncture économique.

Parallèlement, depuis mai 2004, suite à la publication par l'Institut des Comptes nationaux de nouvelles statistiques d'exportations régionales, nous disposons de données des exportations à destination du reste du monde de meilleure qualité, ainsi que sur les importations régionales en provenance du reste du monde. Ces données, établies suivant le concept national, sont désormais utilisées dans le cadre de l'analyse conjoncturelle de la Wallonie. Conjointement, une réflexion est menée en interne dans le but d'arriver à construire une série historique cohérente des exportations de marchandises wallonnes.

Dans le cadre des travaux de prévision macroéconomique, des contacts ont été noués en 2004 entre le Bureau fédéral du Plan et les organes statistiques régionaux dans le but de construire un modèle macrosectoriel régionalisé. Ces contacts ont conduit à

l'élaboration d'un programme de travail conjoint qui a débuté dans le courant de l'année 2005. Le modèle que devrait produire cette collaboration permettra de réaliser des projections à moyen terme harmonisées des économies régionales.

En 2005, l'IWEPS a publié deux numéros de Tendances économiques :

- n° 28, juin 2005

Tendances conjoncturelles, pp. 1-74

Etude spéciale, pp. 75-103: Géraldine WEICKMANS et Robert DESCHAMPS, FNDP, Une estimation des dépenses publiques de formation professionnelle continue en Belgique ;

- n° 29, novembre 2005

Tendances conjoncturelles, pp. 1-64

Etude spéciale, pp. 65-92 : Valérie VANDER STRICHT, L'emploi intérieur wallon situation en 2003 et évolution entre 1995 et 2003, p.67- 92.

1.1.2 Note mensuelle de conjoncture wallonne

Une cinquantaine de séries statistiques sont mises à jour mensuellement et présentées sur graphiques afin de permettre aux membres de l'équipe de conjoncture de suivre aisément, même en dehors des périodes d'analyse, l'évolution des principaux indicateurs des divers domaines de la conjoncture. Ce cahier sert d'outil préparatoire aux analyses conjoncturelles.

Ces graphiques permettent aux spécialistes de chacun des domaines de localiser rapidement les tendances et les évolutions qui méritent une attention particulière. Une analyse approfondie peut alors avoir recours à d'autres données plus détaillées. L'utilité de ce cahier est donc double : éclairer les principales évolutions en dehors des périodes de conjoncture et identifier rapidement les problématiques pertinentes.

1.1.3 Tâches permanentes

Chaque membre de l'équipe, dans son ou ses domaines

- identifie les sources d'informations et de données dont elle/il a besoin et présente le cas échéant des demandes d'abonnement aux sources non encore présentes à l'IWEPS ;
- sur cette base, se tient en permanence informé(e) des événements/évolutions pertinents ;
- se construit une base de données opérationnelle, tant quantitative que qualitative, qu'elle/il met à jour régulièrement ;
- étudie sur une longue période les séries statistiques pertinentes ;
- s'efforce de trouver les ou des déterminants des variables qu'elle/il étudie ;
- à terme, s'efforce de construire des relations/équations/maquettes pertinentes ;
- prépare l'output statistique et graphique ;
 - dont elle/il se servira pour élaborer ses analyses et prévisions ;
 - qu'elle/il publiera ou pourrait publier dans '*Tendances économiques*'. Le but est d'aborder les analyses semestrielles de conjoncture en étant parfaitement informé(e) et opérationnel(le) et de pouvoir consacrer tout son temps aux analyses et aux prévisions elles-mêmes, sans n'avoir plus, à ce moment, de souci de collecte des données nécessaires, à l'exception des plus récentes.

En outre, l'IWEPS participe à l'élaboration d'outils d'analyse afin d'appréhender la dynamique de l'économie Wallonne. Ce programme de recherche s'inscrit dans le cadre du développement d'outils liés à l'analyse conjoncturelle. Il s'agit d'une part d'étudier l'expérience accumulée dans le domaine de l'analyse conjoncturelle en procédant à une revue des principaux travaux développés au cours de ces dernières années. D'autre part, il s'agit de développer des indicateurs susceptibles d'appréhender l'état de la conjoncture économique en Wallonie.

1.1.4 Tâches transversales

S'ajoutent à ce travail permanent un certain nombre de tâches transversales, qui peuvent être synthétisées comme suit :

- développement des outils économétriques de prévision ;
- traitement et gestion de l'enquête auprès des ménages ;
- construction et développement des bases de données ;

- analyse continue de la qualité des statistiques utilisées dans le cadre des analyses conjoncturelles. Plus spécifiquement, ces analyses concernent les statistiques issues des déclarations à la TVA, les statistiques d'exportation (ancienne version – effet de porte et effet de siège -, nouvelle version), les statistiques du PIB, les statistiques des comptes régionaux. Ces analyses font l'objet de notes internes et/ou destinées aux Cabinets ministériels concernés ;
- dépouillement de la presse quotidienne, magazines économiques et revues de presse.

1.1.5 Enquête de conjoncture auprès des ménages wallons

L'un des problèmes que posent l'analyse et la prévision de la conjoncture wallonne est la rareté des données disponibles, particulièrement en ce qui concerne les revenus, l'épargne et la consommation des ménages.

C'est pour pallier partiellement cette carence que l'IWEPS procède, depuis la mi-1995, à une enquête téléphonique trimestrielle de conjoncture auprès des ménages wallons.

L'enquête comporte 22 questions à choix multiples en arbre, dont :

- six questions portent sur la perception et les attentes relatives à l'évolution de l'économie wallonne en générale ;
- sept questions portent sur la perception et les attentes de l'évolution de la situation du ménage interrogé en matière de revenus, d'épargne, d'investissement et de consommation ;
- sept questions portent sur les caractéristiques socio-économiques du ménage interrogé ;
- deux questions sont d'ordre administratif.

La réalisation de cette enquête est sous-traitée à un bureau spécialisé. L'interprétation des résultats de l'enquête est quant à elle assurée par l'équipe de conjoncture de l'IWEPS.

A mesure que les données trimestrielles s'ajoutent, un important travail d'étude de la cohérence interne, externe, spatiale et temporelle des résultats de l'enquête doit être assuré. Ce travail fait notamment appel au rapport détaillé demandé au bureau de sondage sur le déroulement de chaque vague d'enquête.

Par ailleurs, depuis 2003, dans le cadre d'un accord de collaboration entre la Banque nationale de Belgique (BNB), l'Administratie Planning en Statistiek (APS) de la Communauté flamande et l'IWEPS, ces deux derniers cofinancent l'enquête auprès des ménages réalisée mensuellement par la BNB afin d'en étendre l'échantillon dans le but d'en rendre les résultats exploitables au niveau régional. Les premiers résultats indiquent une bonne corrélation entre les orientations qui ressortent des deux enquêtes.

1.1.6 Participation à des réunions, colloques et groupes d'études

- Service d'Analyse économique de l'IRES - Chaque trimestre, un ou deux membres de l'équipe de conjoncture représentent l'IWEPS à la réunion organisée par l'IRES (UCL) à l'intention de ses adhérents, au cours de laquelle les chercheurs de l'IRES présentent et soumettent à la discussion leurs analyses et prévisions conjoncturelles. Les principaux participants sont d'autres services universitaires, les services d'études des grandes fédérations patronales, des syndicats, des banques et assurances ainsi que des grandes entreprises.
- Comité scientifique des Comptes nationaux : plusieurs fois par an, un ou deux membres de l'IWEPS représente la région wallonne au Comité scientifique des Comptes nationaux. Au cours de ces réunions, sont discutées les différentes statistiques qui seront publiées dans le cadre des comptes nationaux et régionaux. L'IWEPS présente en tant qu'observateur rapporte au Comité scientifique ses remarques et questions relatives tant à la méthodologie qu'aux statistiques publiées. Participation au séminaire organisé par le Bureau du Plan dans le cadre de la présentation du rapport Euren. Euren (EUROpean Economic Network) est un réseau composé de sept Instituts économiques européens.
- Participation d'un membre de l'IWEPS au « Euro Area Business Cycles Network ».

1.2 ENTREPRISES

1.2.1 Concept d'entreprises et bases de données y afférentes

L'objet du travail permanent poursuivi dans ce cadre est de constituer et de mettre constamment à jour une base de données mettant en cohérence les diverses sources d'information disponibles sur les entreprises, et enrichir autant que possible cette base à l'aide de données originales, notamment qualitatives, et/ou non publiées.

Le premier axe vise essentiellement à rendre convergentes les sources statistiques suivantes :

- Centrale des bilans : données financières ;
- ONSS : emploi salarié, établissements et dimension régionale ;
- EURO-DB : données d'identification des entreprises ;
- MRW – DGEE : données partielles issues d'enquêtes ;
- Autres informations partielles issues de sources statistiques diverses.

A ces données relatives aux entreprises individuelles s'ajoutent, bien entendu, les diverses statistiques agrégées telles que celles qui sont extraites des déclarations à la TVA, qui sont mobilisées pour construire des indicateurs pertinents ou des instruments de contrôle.

1.2.2 Analyse financière des entreprises

L'analyse financière des entreprises est destinée à mettre en évidence les comportements de référence (par le truchement de statistiques descriptives simples) des entreprises en fonction de variables ou ratios financiers jugés pertinents dans un certain nombre d'analyses. Elle est utilisée dans diverses publications de l'IWEPS (rapport Moody's et évaluation de certains critères du CAWA).

Dans le cadre de la convention Wallonie-Bruxelles¹, ce type d'analyse permettra de caractériser, voire de mesurer l'impact et/ou l'existence de synergie entre les deux régions, ainsi que les divergences qu'il pourrait y avoir entre les entreprises situées dans des régions différentes.

1.2.3 Modèle de croissance des entreprises

Un projet de recherche visant à mettre en évidence et à caractériser des profils de croissance des entreprises a été initié dans les derniers mois de 2005. Cette recherche s'est fixée comme objectif de révéler l'(in)existence de profil de croissance commun à des groupes d'entreprises et de tenter de les caractériser. Cette étude devrait permettre de répondre à des questions du type : les petites entreprises ont-elles des modèles de croissance différents des grandes entreprises, faut-il différencier les approches en fonction de la taille ou du secteur d'activité des entreprises. Faut-il différencier les périodes d'analyse selon le type d'entreprises ? A l'heure actuelle, des premières estimations donnent des résultats prometteurs.

Dans le même ordre d'idée, une étude sur les déterminants de la localisation des entreprises a été initiée fin 2005. Des premières estimations ont permis de mettre en évidence des indicateurs de concentration. La recherche se poursuit dans une direction explicative.

Les entreprises analysées, dans un cas comme dans l'autre, sont toutes des personnes morales qui ont publié au moins un bilan entre 1990 et 2004. Pour ce qui est du premier axe, toutes les entreprises qui ont publié un bilan chaque année entre 1994 et 2003 et qui mentionnent les trois variables analysées (actif, chiffre d'affaires et emploi) ont été retenues. Pour le second axe, seules les entreprises ayant publié un bilan en 2003 sont actuellement prises en considération.

1.2.4 Démographie des entreprises

Le comptage des mouvements démographiques des entreprises wallonnes est obtenu en confrontant des versions successives, disponibles depuis 2000, de la base de données des entreprises EURO-DB, qui enregistre les différents mouvements aux registres de commerce.

¹ Convention 2006 entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne, portant sur l'étude des tissus économiques wallon et bruxellois.

1.2.4.1 Les unités

Le concept d'entreprises ne concerne que les « sociétés commerciales », le critère étant établi à partir de leur forme juridique.

1.2.4.2 Les mouvements

Les créations brutes représentent les entreprises qui entrent dans la base, pour lesquelles on dispose, dans la plupart des cas, de la date de l'acte de constitution. La réactivation d'entreprises « dormantes » depuis parfois de longues années est également considérée comme une création brute.

Les immigrations représentent des entreprises qui existaient dans la base l'année « t-1 » mais qui, à partir de l'année « t » remplissent les conditions de localisation, de secteur d'activité et de forme juridique pour intervenir dans le comptage. Parmi ces immigrations, nous avons isolé les « immigrations géographiques », c'est-à-dire les entreprises qui sont venues s'installer dans la zone (région, province, arrondissement, etc.) considérée.

Le total des entrées représente la somme des créations brutes et des immigrations.

Les disparitions représentent les entreprises qui étaient prises en compte en « t » et ont disparu en « t+1 ».

Parmi celles-ci, les faillites représentent les entreprises pour lesquelles a été déclarée une ouverture de faillite. Les disparitions intègrent également les entreprises qui sont mises « en situation juridique », sans que nous n'ayons détecté d'ouverture de faillite préalablement, ainsi que celles qui remplissent les conditions pour être mises en « inactif ».

Les émigrations représentent les entreprises prises en compte en « t », mais plus prises en compte en « t+1 », (pour des raisons de modification de localisation ou de forme juridique ou de secteur d'activité). Ces grandeurs ne sont mesurables qu'au départ de notre historique. Parmi celles-ci, nous avons isolé les émigrations géographiques, c'est à dire les entreprises qui ont quitté la zone géographique de référence. Ces entreprises représentent la grande majorité des émigrations.

Les sorties représentent la somme des disparitions et des émigrations

Le solde représente la différence entre les entrées et les sorties. Il représente l'accroissement (ou la baisse) net du nombre d'entreprises durant l'année « t ».

Ajouté (ou déduit) du stock d'entreprises en début d'année, il détermine le nouveau stock d'entreprises en fin d'année (ou en début de l'année suivante).

1.2.4.3 Les ratios

1.2.4.3.1 Les taux de création

Le taux de créations brutes rapporte le nombre de créations brutes, au cours d'une année, au stock initial en début d'année. Il caractérise le dynamisme entrepreneurial d'une région ou d'un secteur.

Le taux de créations nettes rapporte, quant à lui, le solde global des mouvements démographiques enregistrés au cours d'une année au stock initial en début d'année. Il est un indicateur de l'état de santé de l'activité économique de la région ou du secteur.

1.2.4.3.2 Le taux de survie

Ce taux représente le nombre d'entreprises, toujours présentes et actives dans la base un an, deux ans, trois ans, etc. après leur création ou leur réactivation.

1.2.4.4 Adaptations en 2005

Dans le courant de 2005, le modèle conçu en 2004 a permis d'alimenter le site internet de l'IWEPS, les publications « Les chiffres-clés de la Wallonie » et « Repères », ainsi que de répondre à de nombreuses demandes relatives à l'obtention des chiffres aux niveaux infrarégional et infra sectoriel.

Un nouveau modèle comptabilisant les mouvements « en continu » et intégrant, pour les entreprises « en situation juridique » (telle que l'ouverture de faillite) mais toujours en activité, un état intermédiaire entre l'apparition et la disparition, est en cours de mise au point.

1.2.5 Dynamique entrepreneuriale en Wallonie

L'IWEPS poursuit depuis plusieurs années une recherche sur la dynamique entrepreneuriale dont l'objectif est l'identification, d'une part, des caractéristiques (économiques, sociologiques, culturelles, géographiques, etc.) des nouveaux entrepreneurs wallons et, d'autre part, des conditions de réussite de leur projet d'entreprise. Les différentes enquêtes menées par l'IWEPS dans

ce cadre fournissent également l'occasion à des étudiants de l'Université Mons-Hainaut et de l'Université catholique de Louvain de réaliser des travaux de fin d'études sur le thème des déterminants de l'entrepreneuriat. Le détail des actions menées dans ce projet de recherche est développé dans le rapport d'activité de l'Observatoire wallon de l'emploi.

1.2.6 Suivi de la population d'entreprises présentes dans les parcs d'activité économique en Wallonie

En vue de pérenniser la base de données élaborée en 2000/2001 sur les entreprises présentes dans les parcs d'activité économique wallons, l'IWEPS a décidé en 2004 de réaliser la mise à jour des données via un recensement de tous les occupants de ces parcs d'activité.

Afin de réaliser ce recensement, l'IWEPS avait notamment besoin d'une cartographie mise à jour des parcs concernés. En 2005, la DGATLP a travaillé, en collaboration avec chaque intercommunale de développement économique, à la mise en place de cette cartographie « approuvée » par chacune d'elle.

Pour le début de l'année 2006, la DGATLP disposera des périmètres extérieurs des 223 parcs d'activité économique wallons, validés par les intercommunales. L'IWEPS pourra alors organiser² la mise à jour de la base de données via le recensement tel que prévu.

1.2.7 Innovation et R&D dans les entreprises wallonnes

Suite aux objectifs quantitatifs que l'Europe s'est fixé dès 2002 en matière de R&D, la recherche est devenue une préoccupation politique majeure. Les objectifs européens ont d'ailleurs été repris dans les programmes de nombreux gouvernements, dont celui du Gouvernement wallon.

En 2005, l'IWEPS a étudié et approfondi le thème R&D de la manière suivante :

- collecte et mise en cohérence de statistiques diverses en R&D et analyse des sources ;
- élaboration de notes en réponse à des questions particulières de Cabinets ministériels ;
- participation à des journées d'études sur l'innovation.

Dans ce cadre, une étude particulière sur les crédits budgétaires consacrés à la R&D en Région wallonne a été entamée en 2004 et a donné lieu en janvier 2005 à un Discussion Paper (« L'identification des crédits budgétaires publics affectés à la recherche et développement : regard critique au départ du cas de la Région wallonne »).

Ce document présente un état des lieux des statistiques de crédits budgétaires publics de R&D (CBPRD) pour la Région wallonne. Après une analyse des statistiques officielles publiées sur ce thème et la mise en évidence d'une non-représentativité de ces données officielles, trois estimations alternatives des CBPRD de la Région wallonne ont été proposées. Les analyses réalisées ont permis d'identifier une série de questions susceptibles d'alimenter le travail complexe de repérage et de quantification des CBPRD.

Sur cette base, le Gouvernement wallon, en sa séance du 24 février 2005, a adopté une note concernant l'évaluation des crédits budgétaires affectés à R&D. Elle prévoyait notamment que les ministères ainsi que les organismes d'intérêt public et assimilés procèdent à une labellisation de leurs lignes budgétaires lorsque celles-ci sont tout ou partiellement affectées à de la R&D. Ce processus de révision dans l'identification des crédits budgétaires affectés à la R&D doit conduire à une labellisation de tous les engagements budgétaires « recherche » à partir de 2006.

1.2.8 Projets d'investissements étrangers

Dans le cadre de la mise en place d'indicateurs introduits dans les publications et analyses régulières de l'IWEPS (notamment dans la publication 'Les chiffres-clés de la Wallonie'), le thème 'Investissements étrangers' continue à faire l'objet de travaux spécifiques. Une collaboration a notamment été mise en place entre l'OFI, la DGEE et l'IWEPS pour l'élaboration de statistiques annuelles fournissant les projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie. Les variables reprises sont les montants d'investissements projetés et le nombre d'emplois qui devraient être parallèlement créés.³

A la demande du Ministre de l'Economie et de l'Emploi, l'IWEPS participe au groupe de travail restreint mis en place en août 2005 et dont l'objectif est de réaliser une analyse descriptive, quantitative et qualitative de l'apport des groupes étrangers à l'économie régionale.

² La concrétisation de ce projet impliquera notamment l'élaboration du questionnaire, l'analyse des aspects juridiques relatifs à la protection de la vie privée et au partage éventuel des données, la mise au point technique relative à la géographie des lieux en collaboration avec la DGATLP, l'information des interlocuteurs directement concernés et une demande éventuelle de collaboration avec les partenaires concernés, la rédaction d'un cahier des charges et un appel d'offres.

³ Ces statistiques ne comptabilisent toutefois que les projets d'investissements étrangers en Wallonie passant par l'OFI ou par la DGEE. Les dossiers d'investissements étrangers ne passant pas par ces instances sont bien entendu absents de ces statistiques.

1.2.9 Problématique « qualité » dans les entreprises

A la demande du Cabinet de Monsieur le Ministre-Président du Gouvernement wallon, un travail de recherche de statistiques disponibles en matière de qualité a été effectué par l'IWEPS en 2004.

Progressivement, ont été introduites dans la publication '*Chiffres-clés de la Wallonie*' des données relatives aux formations à la qualité en Wallonie (enseignement et opérateurs de formation), aux dispositifs publics d'aide à la qualité et aux primes à la consultance pour les PME octroyées par la Région wallonne dans le domaine de la qualité et des normes de sécurité. En 2005, un tableau supplémentaire a été ajouté relatif aux organismes accrédités par BELAC⁴.

1.2.10 Divers

Préparation de réponses aux multiples demandes de nature plus ponctuelles adressées à l'IWEPS par des Cabinets ministériels, organismes, administrations et étudiants notamment.

1.2.11 Participation à des réunions, colloques et groupes d'études

- Participation au séminaire organisé le 27 janvier 2005 par l'Institut Jules Destrée à Bruxelles sur « Implications of knowledge society in European Regions – Developing the Regional Innovation System » ;
- Participation à la journée d'études organisée par le Centre de l'Economie de l'Education de l'ULB le 15 mars 2005 à Bruxelles sur le « Financement des Universités : hétérogénéité des modes de financement et des contraintes » ;
- Participation au colloque organisé par LIEU (Liaison Entreprises Universités) le 25 avril 2005 à Namur sur le thème « Recherche universitaire et innovation ».

1.2.12 Publication

L. Dussart et M. Lefèvre, « L'identification des crédits budgétaires publics affectés à la recherche et développement : regard critique au départ du cas de la Région wallonne », Discussion Paper, N° 0502, IWEPS, janvier 2005.

⁴ BELAC est la structure belge d'accréditation, placée sous la responsabilité du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie.

1.3 SUIVI MACROECONOMIQUE DE L'ECONOMIE WALLONNE

1.3.1 Le modèle REMI⁵-IWEPS

Jusqu'à récemment et malgré les expériences passées, notamment menées au Bureau fédéral du Plan et au DULBEA (ULB), il n'existait aucun modèle opérationnel de l'économie wallonne. La dernière expérience, dans ce domaine, était celle du DULBEA qui, à la fin des années 1980, dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Région wallonne, a développé un modèle macroéconomique sectoriel, dit 'modèle Wallonie', qui a été transféré au SES au début de l'existence de celui-ci (1991).

La structure de ce modèle, notamment basé sur la distinction entre secteurs 'exposés' et 'abrités', n'est plus d'actualité depuis l'achèvement du marché intérieur européen. Or, cette différenciation joue un rôle essentiel dans le choix des spécifications des équations du modèle. Ainsi, les investissements des secteurs abrités sont déterminés exclusivement par la demande, alors que ceux des secteurs exposés dépendent de plusieurs facteurs de localisation, tels que les coûts du travail et du capital. De surcroît, l'actualisation du modèle Wallonie impliquerait la mise à jour du projet COREG de comptabilité régionale wallonne selon la norme SEC 62, alors que cette comptabilité est actuellement impérativement harmonisée à l'échelle européenne en fonction de la norme SEC 95.

L'IWEPS se devait de renforcer de manière substantielle ses capacités analytiques. Avec le modèle REMI-IWEPS, conçu et calibré en collaboration avec l'équipe REMI de George Treyz, l'IWEPS s'est doté d'un nouvel outil de mise en cohérence, d'analyse, de projection et de simulation intégrant les interdépendances au niveau des économies régionales, une désagrégation sectorielle, une désagrégation des ménages par profession, etc. Une première version à trois régions (Wallonie, Bruxelles, Flandre) a été développée en juin 2003 et est devenue complètement opérationnelle fin 2003. Une version plus détaillée à onze régions (provinces belges) est opérationnelle depuis fin 2004. Ce modèle est destiné à devenir un outil durable, souple et modulable permettant l'analyse en profondeur de l'économie wallonne ainsi que l'évaluation des politiques et des stratégies des pouvoirs publics autant que du secteur privé.

Le modèle REMI-IWEPS permet de prévoir les conséquences des chocs et autres mesures de politique économique à un niveau extrêmement fin. Il est multirégional (la version NUTS⁶ 1 distingue les trois régions belges et la version NUTS 2 distingue onze régions), multisectoriel (30 secteurs d'activité), il distingue différents biens de consommation et différentes professions. Son articulation permet de rendre compte des échanges entre industries (multiplicateur industriel), des échanges entre régions (interactions interrégionales), de l'endogénéité des revenus et de la demande (multiplicateur keynésien) et des effets dynamiques (relocalisation des entreprises, migrations internes, évolution des coûts).

Le modèle REMI-IWEPS est un outil d'analyse économique et de prévision des performances économiques régionales et locales. Il est calibré sur les données réelles et reproduit l'environnement économique des zones considérées. A partir d'un scénario de référence, construit sur la base des tendances du passé ("toutes autres choses restant égales par ailleurs"), le modèle permet d'évaluer l'impact d'une grande variété de chocs possibles sur l'activité économique de la région.

Le modèle REMI-IWEPS comprend cinq blocs interdépendants (un bloc "production-demande", un bloc "demande de travail et de capital", un bloc "population et offre de travail", un bloc "prix, salaires et coûts" et un bloc "parts de marché"). Dans chaque bloc, les comportements des acteurs économiques sont modélisés sur la base des enseignements théoriques les plus récents de la science économique. En termes de théorie économique, le modèle REMI-IWEPS combine la composante keynésienne et les enseignements de l'économie géographique. La compétitivité régionale détermine, de façon endogène, les parts de marché que les entreprises régionales occupent au niveau national (et ce, pour chaque secteur d'activité) et le volume des exportations vers le reste du monde.

La dimension géographique est intégrée via des indicateurs d'accessibilité aux biens et aux travailleurs. L'idée est simple. Plus il y a de travailleurs dans une région, plus les entreprises ont de facilité pour sélectionner le travailleur correspondant le mieux à l'emploi pourvu. Ceci influe sur les coûts et donc, sur la compétitivité régionale. Dans le même ordre d'idée, plus la production sectorielle est importante, plus les entreprises et les consommateurs ont de chance de trouver le bien intermédiaire ou final correspondant à leurs besoins. De tels effets, tirés de l'économie géographique, génèrent des phénomènes de concentration ou de migration qui sont cruciaux au niveau régional.

1.3.1.1 Le bloc "production-demande"

Dans chaque secteur industriel et dans chaque région, la production suit la demande. Cette demande adressée aux firmes régionales provient des acteurs nationaux et du reste du monde. Elle dépend de la compétitivité régionale, variable endogène qui détermine la part de marché de chaque région dans le secteur industriel considéré. Plus précisément, une demande sectorielle

⁵ Regional Models Incorporated, Amherst, MA, USA

⁶ Nomenclature des unités territoriales de l'Union européenne

domestique émane de chaque région : il s'agit de la somme des demandes intermédiaires, des dépenses de consommation privées ou publiques et des dépenses d'investissement. Une fraction de cette demande domestique s'adresse aux firmes étrangères et la fraction complémentaire s'adresse aux firmes de la Nation. La répartition régionale de la demande adressée aux firmes régionales est conditionnée par les parts de marché sectorielles.

La demande domestique totale pour une industrie particulière est la somme des éléments suivants :

- la demande intermédiaire est déterminée par la matrice input-output, dont les coefficients techniques sont variables dans le temps. Plus précisément, il s'agit des coefficients techniques nationaux corrigés d'un indicateur "géographique" d'accès aux biens intermédiaires. Cet indicateur est obtenu en agrégeant les flux de biens entre les sous-régions ;
- pour chaque bien de consommation, la dépense régionale dépend du revenu des ménages, des prix et de la structure par âge de la population. La demande de consommation adressée à chaque secteur transforme les 12 biens de consommation en 30 biens industriels à l'aide de coefficients techniques identiques entre les régions ; plus précisément, chaque bien de consommation est vu comme une combinaison Cobb-Douglas des biens industriels. Le revenu disponible est le revenu personnel, duquel on déduit les impôts directs. Le revenu personnel est exprimé comme la somme des revenus salariaux (nets des prélèvements sociaux), des revenus de la propriété, des revenus gagnés dans les autres régions (déterminés par les navettes) et des transferts (distinguant les transferts vers les âgés, vers les inactifs et vers les chômeurs) ;
- pour chaque bien d'investissement, la dépense régionale est déterminée par la différence entre le stock optimal de capital de la Région et le stock existant. Un coefficient d'ajustement fixe la rapidité avec laquelle les entreprises peuvent ajuster leur stock de capital. La demande d'investissement adressée à chaque secteur transforme les biens d'investissement en biens industriels à l'aide de coefficients techniques identiques entre les régions ;
- pour chaque bien public, la dépense régionale (gérée par l'Etat fédéral ou par les autorités fédérées) évolue avec la population. La demande de consommation publique adressée à chaque secteur transforme les biens publics en biens industriels à l'aide de coefficients techniques identiques entre les régions ;
- les exportations de la nation vers le reste du monde sont exogènes. Elles sont ventilées par région sur la base de coefficients de parts de marché endogènes, dépendant de la compétitivité régionale.

1.3.1.2 Le bloc "demande de travail et de capital"

Si la production de biens est totalement influencée par la demande, les quantités optimales de travailleurs et de capital sont liées à la maximisation du profit des entreprises. Implicitement, la technologie de production dans chaque secteur est de type Cobb-Douglas.

Pour la demande de travail, on distingue la demande des entreprises privées, celle de l'Etat et la demande agricole. La demande de travail du secteur privé est obtenue à partir de coefficients techniques (nombre de travailleurs par unité d'output) variables dans le temps. Globalement, ces coefficients techniques varient avec les coûts relatifs des trois facteurs de production primaires (travail, capital et coûts énergétiques) et avec un indicateur de productivité du travail lié aux facilités d'accès à la main-d'œuvre souhaitée. Cet indicateur est calculé par secteur. Il dépend des coûts des navettes entre les régions et les sous-régions (qui influencent la possibilité de recourir à la main-d'œuvre en provenance des autres régions) et de la concentration relative de l'emploi, total et par profession, dans la région (déterminant l'accessibilité aux travailleurs). La demande totale de travail dans chaque région est obtenue en additionnant les demandes sectorielles, produit des quantités produites par les coefficients techniques d'emploi.

La demande de travail du secteur public évolue proportionnellement à la consommation publique fédérale ou des entités fédérées. L'emploi total dans la région est la somme de la demande privée, de la demande publique et de l'emploi agricole, considéré comme exogène.

Pour la demande de capital, on distingue l'investissement des entreprises (capital non résidentiel et bâtiments industriels) et l'investissement résidentiel. Le capital optimal des entreprises régionales est une fonction du coût relatif du capital par rapport au travail, de l'évolution de la productivité du travail (régie par le facteur d'accès à l'offre de travail) et dépend d'un coefficient de préférence pour le capital spécifique à chaque secteur industriel. L'investissement résidentiel régional ventile l'investissement national sur la base du revenu disponible.

1.3.1.3 Le bloc "population et offre de travail"

La population est décomposée par cohorte d'âge, par sexe et par nationalité (migrants ou natifs). La fécondité et la mortalité évoluent de façon exogène. Le seul élément endogène est le stock de migrants. Le modèle endogénise les migrations internes, retraités et migrants économiques. Les migrations internationales sont, quant à elles, exogènes.

L'entrée de retraités est proportionnelle aux flux passés et à la taille de la population de 65 ans et plus dans la Nation. Le nombre de migrants économiques dépend d'un effet fixe (capturant l'attraction régionale), du taux de chômage relatif de la région, du

salaires relatifs moyens dans la région et d'un coefficient d'accès aux biens de consommation qui combine les indicateurs sectoriels d'accès aux biens intermédiaires utilisés dans le premier bloc.

Une fois la population connue, l'offre de travail est obtenue en appliquant des taux de participation aux effectifs par cohorte, par sexe et par nationalité. Ces taux d'activité sont eux-mêmes endogènes et dépendent des perspectives d'emploi (approchées par le taux d'emploi), du salaire relatif et d'effets fixes régionaux.

1.3.1.4 Le bloc "prix, salaires et coûts"

Une variable importante qui détermine les parts de marché régionales pour chaque secteur est le coût de production composite. Cet indicateur est calculé par secteur industriel et par région. Il combine l'évolution des coûts salariaux (intégrant les changements de productivité du travail liés aux facilités d'accès à l'offre) et l'évolution des coûts des matières premières (intégrant les changements de productivité des inputs intermédiaires liés à la concentration d'activités industrielles dans la région). Les coûts des matières premières dépendent des coûts de transport entre les régions.

Chaque bien de consommation étant vu comme une combinaison Cobb-Douglas des biens industriels, il est possible d'agrèger les coûts des biens industriels pour dégager l'indice des prix à la consommation par type de bien ainsi que l'indice général.

Les salaires ne s'équilibrent pas pour égaliser l'offre et la demande sur le marché du travail. Le salaire dans chaque industrie est une fonction croissante du taux d'emploi général et du taux d'emploi par profession. Au niveau agrégé, la différence entre l'offre de travail et la demande de travail détermine le nombre de chômeurs dans l'économie.

1.3.1.5 Le bloc "parts de marché"

Dans chaque secteur, les parts de marché qui servent à ventiler la demande domestique ou les exportations sectorielles par région évoluent avec le coût de production composite. Il en va de même pour la part de la demande adressée aux firmes étrangères.

1.3.1.6 Etudes réalisées à l'aide de REMI-IWEPS en 2005

- Analyse ex-ante pour le Cabinet du Ministre-Président dans le cadre de la préparation du Plan Marshall, note interne ;
- Analyse de l'impact d'une baisse de la TVA et d'une baisse des cotisations sociales sur les bas salaires pour le Cabinet du Ministre-Président, note interne ;
- Analyse sur la convergence des provinces, mesures alternatives de politique de soutien, note interne ;
- Simulations de l'impact macroéconomique de la SOFICO, partie intégrée dans le rapport de présentation de la SOFICO ;
- Simulations de l'impact macroéconomique de la SPGE, travail réalisé pour le compte et en collaboration avec la SPGE.

1.3.2 Modèles alternatifs et perspectives

Si le modèle REMI-IWEPS permet d'étudier l'impact de changements exogènes sur les performances macroéconomiques régionales à moyen terme, d'autres outils sont nécessaires pour renforcer les capacités analytiques en matière d'analyse conjoncturelle ou d'analyse du marché du travail. Deux projets ont été initiés fin 2005.

1.3.2.1 Analyse des déterminants des taux d'emploi dans un modèle à générations

L'Union européenne a fixé, dans le cadre des sommets de Lisbonne (2000) et de Stockholm (2003), des objectifs ambitieux en termes de taux d'emploi à l'horizon 2010 : atteindre un taux d'emploi global de 70%, de 60% pour la population féminine âgée de 15 à 64 ans et augmenter le taux d'emploi de 50% pour les travailleurs âgés de plus de 55 ans. Par rapport à ces objectifs, force est de constater que la Wallonie et la Belgique souffrent d'un retard flagrant. De fait, selon les données des enquêtes sur les forces de travail (REGIO), le taux d'emploi global en Wallonie s'élevait en 2002 à 54,8%, contre 59,9% pour la Belgique et 64,2% pour l'Europe des 15. En termes de taux d'emploi, la situation de la Wallonie par rapport à l'Europe des 15 est encore plus préoccupante pour les femmes et les personnes âgées de 55 à 64 ans. Dans la mesure où elle est responsable de certains aspects de la conception, de la mise en œuvre, du financement et de l'évaluation de la politique de l'emploi, la Région wallonne a explicitement déclaré que relever le taux d'emploi pour atteindre la moyenne européenne à l'horizon 2010 constitue désormais un des principaux objectifs du contrat d'avenir pour la Wallonie.

Dans ce contexte, il est légitime, d'un point de vue économique et politique, d'analyser les divers déterminants du taux d'emploi. Parmi ceux-ci, on peut s'interroger sur le rôle de certains facteurs tels que les caractéristiques liées à l'âge ou au niveau de capital humain pour expliquer la faiblesse des taux d'emploi et anticiper son évolution. D'un point de vue politique, la lutte contre le sous-emploi se doit d'explorer les mesures visant la dynamisation de la demande de main-d'œuvre. L'examen des

déterminants du taux d'emploi, des stratégies à adopter pour rehausser ces taux revêt, par conséquent, une importance indéniable.

Pour cela, il convient donc de disposer de concepts et d'outils qui soient à la fois pertinents et performants, tout en tenant compte de la spécificité actuelle et future de la Wallonie (dimension régionale, structure et évolution démographique de la population wallonne, mobilité interrégionale, etc.). Ces concepts et ces outils doivent permettre, non seulement d'enrichir la connaissance des déterminants du taux d'emploi en Wallonie, mais aussi d'en déduire des implications de politique économique, assurant, à terme, de meilleures conditions de réussite des politiques visant à rehausser le taux d'emploi.

Dans ce contexte, un projet de recherche a été initié fin 2005 en collaboration avec l'UCL. Ce dernier vise l'analyse des caractéristiques du marché du travail en Wallonie et de ses déterminants, en particulier l'étude des déterminants des taux d'emploi. Il se fonde sur les travaux de Cockx et al. (2002) ou Pierrard et al. (2004) qui développent un modèle d'équilibre général avec des frictions sur le marché du travail et des taux endogènes de création et de destruction d'emplois. L'objectif de la présente recherche est d'intégrer progressivement les éléments d'analyse développés dans ces recherches précédentes (Cockx et al. (2002), Pierrard et al. (2004)) dans un modèle à générations imbriquées (de la Croix et Docquier (2003)). Plus concrètement, l'objectif est donc de développer un modèle permettant de traiter simultanément la dimension frictionnelle (avec différentes qualifications) et la dimension inter-générationnelle.

1.3.2.2 Un modèle macrosectoriel régionalisé (HERMREG)

Dans le cadre des travaux de prévision macro-économique, une convention de recherche a été mise sur pied fin 2005 (qui s'étend jusque fin avril 2007) entre le Bureau fédéral du Plan et les entités régionales dans le but d'arriver à la construction d'un modèle macro-sectoriel régionalisé (le modèle HERMREG). A cette occasion, un membre de l'IWEPS participe étroitement à la construction de ce modèle. La participation de l'IWEPS s'inscrit dans le cadre général de la construction d'indicateurs et d'outils nécessaires à l'analyse économique. Ce modèle permettra ainsi de réaliser des projections à moyen terme de l'économie régionale.

Le modèle HERMREG, qui résulterait de cette collaboration serait un modèle macrosectoriel de court et moyen terme. La méthode de régionalisation est de type top-down et dépendra des statistiques régionales disponibles sur longue période.

1.3.3 Politiques publiques, capital humain et croissance

1.3.3.1 Perspectives de croissance des régions : La Wallonie dans l'Europe des 25

Dans le cadre d'un modèle macroéconomique en équilibre partiel, cette étude vise à positionner les provinces wallonnes relativement aux autres régions européennes à l'échelle NUTS 2. Nous nous concentrons sur un indicateur de performance spécifique, le PIB par habitant. S'articulant sur la fonction de production récemment proposée par De la Fuente et Domenech (2002), nous mettons en évidence la contribution relative des principaux facteurs de croissance. Notre analyse montre que seules deux provinces sont largement déconnectées par rapport à leur groupe de référence, le Hainaut et Liège. Dans ces deux régions, la faiblesse du taux d'emploi explique la quasi-totalité du retard de développement. Dans une moindre mesure, le capital humain peut être amélioré.

Ensuite, sur la base de scénarios démographiques, politiques et économiques, nous projetons le PIB par habitant régional à l'horizon 2025. Dans le baseline, le vieillissement démographique implique une légère détérioration de la position des provinces wallonnes par rapport aux autres régions européennes. Seule une politique d'emploi permettrait d'amener ces deux provinces, et par conséquent la Wallonie dans son ensemble, au niveau des régions typologiquement comparables.

1.3.3.2 Accumulation optimale dans un cadre de croissance endogène avec capital humain

Notre analyse théorique part d'un modèle à trois générations imbriquées avec croissance endogène. Le capital humain est la source de croissance. Nous contrastons les solutions de marché et la solution optimale de l'économie. Trois régimes d'accumulation sont possibles. Ensuite, nous dégageons les instruments de politique économique nécessaire pour décentraliser la solution optimale. Dans le cadre de ce modèle, les transferts intergénérationnels classiques (les travailleurs finançant l'éducation des jeunes et les retraites des âgés) sont difficilement justifiables. En termes d'efficacité pure, le modèle plaide pour un système de retraites moins généreux. Seule l'optique d'équité peut expliquer des pensions élevées.

Voir F. Docquier, O. Paddison et P. Pestieau (2005), *Optimal accumulation in an endogenous growth setting with human capital*, à paraître dans *Journal of Economic Theory*.

1.3.3.3 Capital humain et mobilité du travail qualifié

Dans le processus de globalisation de l'économie mondiale, le phénomène des migrations internationales des travailleurs qualifiés suscite l'intérêt croissant des décideurs et des chercheurs. Selon les Nations Unies (2002), le nombre de migrants internationaux est passé de 154 à 175 millions entre 1990 et 2000, soit une augmentation de 14%. Toutefois, nous estimons que la migration

des individus en âge de travail vers les pays de l'OCDE a augmenté de 40% (passant de 42 à 59 millions). Sur la même période, la croissance du stock de migrants qualifiés a été largement supérieure, environ 67% (augmentation de 12 à 20 millions). Ce dernier taux de croissance est comparable à celui du commerce mondial. La Commission européenne (2003a) souligne le nombre important de visas H1-B accordés par les Etats-Unis aux travailleurs qualifiés originaires du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou de la France. On notera aussi (voir Commission Européenne, 2003b) que près de 11 000 docteurs nés en Europe et résidant aux Etats-Unis n'ont pas prévu de retourner en Europe, cette tendance étant même à la hausse. Le phénomène touche tous les pays européens et toutes les régions. Pourtant, malgré l'émotion et les enjeux économiques sous-jacents, la mobilité des travailleurs qualifiés demeure encore aujourd'hui un thème mal documenté et controversé.

La littérature théorique est partagée entre une thèse optimiste et une thèse pessimiste. La question doit être tranchée sur le terrain empirique. Hors, malgré de nombreux faits anecdotiques, le manque de données fiables et harmonisées sur les stocks et la structure des migrations internationales a pendant longtemps empêché la confrontation avec les théories. Un vaste programme de recherche a été initié par Frédéric Docquier, Abdeslam Marfouk et Olivier Lohest sur le thème des migrations internationales qualifiées. L'idée est d'offrir une première mesure des pertes des pays d'origine pour (i) l'ensemble des pays du monde, (ii) l'Europe des 15, (iii) la Belgique et ses régions.

1.3.3.4 Capturer les migrations internationales

Dans les années 1990, Carrington et Detragiache (1998, 1999) ont développé une première base de données internationales sur les qualifications des immigrés. Cette base vise à évaluer les taux de migration vers l'OCDE des travailleurs qualifiés (ayant un diplôme supérieur au secondaire) de 61 pays en développement pour la seule année de référence de 1990. Adams (2003) a adopté une démarche similaire pour fournir le même indicateur pour un nombre restreint de pays (24 au total) en 2000. Ces travaux reposent sur de nombreuses hypothèses héroïques : à l'exception des Etats-Unis, les stocks sont tirés de statistiques de l'OCDE (qui ne distinguent, pour chaque pays d'accueil, que les cinq ou dix principaux pays d'origine). On relève également un important problème d'homogénéité au niveau de la définition des immigrés (pour certains pays d'accueil, les données se réfèrent à la nationalité des individus alors que pour d'autres, c'est le lieu de naissance). Enfin, la structure par qualification est entièrement extrapolée sur la base de celle observée aux Etats-Unis.

Il s'ensuit que les estimations sont très peu fiables pour les petits pays et/ou pour les pays envoyant la majorité de leurs émigrés en Europe, en Asie ou en Australie. Le cas belge est très mal estimé dans la mesure où les migrants sont répartis dans la plupart des pays d'Europe. En récoltant des données de recensements, de registre et d'enquête en provenance de tous les pays de l'OCDE, Docquier et Marfouk (2004, 2005) ont approfondi cette méthodologie et remédient aux hypothèses irréalistes dont souffrent les estimations antérieures.

De surcroît, cette recherche a permis d'élargir le cadre d'analyse en distinguant trois niveaux de qualification (diplôme inférieur au secondaire, diplôme secondaire et diplôme supérieur au secondaire) et en couvrant tous les pays du monde et un grand nombre de territoires dépendants, en 1990 et 2000. Cette recherche fournit une première évaluation consistante des stocks et des taux d'émigration par qualification pour l'ensemble des pays du monde (191 pays en 2000 et 170 pays en 1990). Des informations sont également livrées pour 40 territoires dépendants. Ces données permettent de mieux cerner les principaux acteurs de la mobilité internationale du travail (en valeurs absolues ou en pourcentages de leur propre population) et offrent la possibilité de mener des analyses empiriques nouvelles.

Productions scientifiques dans ce domaine :

- F. Docquier et A. Marfouk (2005), International migration by education attainment 1990-2000, in C. Ozden et M. Schiff (eds), *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Macmillan-Plagrave, New York.
- F. Docquier, O. Lohest et A. Marfouk (2005), *Brain drain in developing regions*, IZA discussion paper.

1.3.3.5 Le rôle de l'UE15 dans l'exode des cerveaux

L'étude de Docquier, Lohest et Marfouk (2005) repose sur la base de données précédente et examine le rôle fondamental de l'Union européenne à 15 membres (UE15) dans le débat sur la migration internationale des travailleurs qualifiés. Cette étude aborde des questions importantes. L'Union européenne est-elle une source importante de la fuite des cerveaux au niveau mondial ? Quels sont les pays affectés par la migration vers l'UE15 ? Quels sont les gains nets pour les pays européens (avec ou sans prise en compte des migrations intra-européennes) et pour l'UE15 dans son ensemble ?

Si l'on analyse les échanges des pays européens avec les grandes nations d'immigration que sont les Etats-Unis le Canada et l'Australie, tant en 1990 qu'en 2000, le bilan est catastrophique. Seul le solde global avec les autres pays de l'OCDE (hors UE15, Canada, USA et Australie) s'est amélioré significativement sur la dernière décennie, passant d'un léger déficit à un léger excédent. Par rapport aux trois nations citées ci-dessus, la perte pour l'UE15 est évaluée à 2,4 millions de personnes en 2000. Les Etats-Unis contribuent pour 49% à cette perte, le Canada pour 31%. Les deux pays les plus touchés sont l'Allemagne et le Royaume-Uni, qui voient leurs gains nets par rapport à l'UE se transformer en pertes nettes. L'exode des cerveaux européens vers ces

nations s'avère un problème majeur au niveau de l'Union européenne, expliquant une partie des retards en matière d'investissements en R&D ou de performances dans les domaines scientifiques et technologiques (voir Commission Européenne, 2003a et 2003b). Les constats suivants sont mis en évidence :

- l'UE15 se distingue par la faible qualification de ses entrants : seuls 22% ont un diplôme supérieur au secondaire, contre une moyenne de 35% au niveau des entrants dans l'OCDE. Entre 1990 et 2000, un mouvement de convergence s'est opéré, principalement sous l'impulsion du Royaume Uni ;
- toutefois, en attirant une part prépondérante des travailleurs qualifiés en provenance des pays africains (i.e. les moins dotés en capital humain), l'UE15 joue un rôle important dans l'exode des cerveaux de pays sévèrement touchés à l'échelle planétaire ;
- la comparaison des taux d'émigration vers l'UE15 et l'Amérique du Nord révèle que les différences se situent principalement dans les biais de sélection des migrants.

Publications dans ce domaine :

- F. Docquier, O. Lohest et A. Marfouk (2005) « *Union européenne et migrations internationales : L'UE15 contribue-t-elle à l'exode des travailleurs qualifiés ?* », Revue Economique, Volume 56, N°6, Novembre 2005.
- F. Docquier et A. Marfouk (2005), « *L'Europe souffre-t-elle de l'exode des travailleurs qualifiés ?* », à paraître dans Regards Economiques.

1.3.3.6 Migration et capital humain dans les régions belges

La transposition des analyses de formation de capital humain et de migration au niveau belge a fait l'objet d'un numéro spécial de « Brussels Economic Review ». Le numéro s'intitule « Special issues on skilled migration » et a été édité par Michel Beine et Frédéric Docquier. Le chapitre « Immigration and aging in the Belgian regions », co-écrit par Marc Debuisson, Frédéric Docquier, Madeleine Nantcho et Abdul Noury synthétise la positions des régions belges au regard de l'immigration (non qualifiée et qualifiée) et évalue des scénarios migratoires pour les 50 prochaines années.

1.3.4 Indicateurs structurels

Au printemps 2003, le Cabinet du Ministre-Président du Gouvernement wallon a demandé au SES de calculer, au niveau de la Région wallonne, les indicateurs structurels de Lisbonne. En 2004, la même demande a été formulée à l'IWEPS. En mars 2005, une mise à jour de la note de 2004 « Indicateurs structurels de Lisbonne – Calculs au niveau de la Wallonie » a été réalisée.

Rappelons que ces travaux ont notamment mis en évidence des difficultés statistiques en termes de disponibilité de données, de comparabilité de données (régionales et nationales notamment) et d'harmonisation de méthodologies.

1.3.5 Benchmarking

L'élargissement récent de l'Union à dix nouveaux Etats membres représente un défi sans précédent pour l'Union européenne et sa cohésion. Ainsi, comme le souligne la Commission européenne (2004)⁷, ce processus devrait se traduire par une accentuation des disparités entre les Etats membres, mais également entre les régions et de ce fait affecter la politique de cohésion au sein de l'Union. A l'heure actuelle, trois visions s'opposent sur le futur de l'Union européenne élargie⁸. La première prédit que l'élargissement devrait encore accentuer, au niveau régional, le modèle centre-périphérie actuel, qui se caractérise par une forte concentration des régions les plus riches autour du triangle délimité par le Nord Yorkshire, la Franche Comté et Hambourg. Selon les défenseurs de cette vision, l'élargissement de l'Union aux nouveaux Etats membres aura pour effet de renforcer les disparités entre le Nord et le reste de l'Europe. La deuxième vision est quant à elle plus nuancée, dans la mesure où ses défenseurs soutiennent que l'élargissement de l'Europe devrait au contraire favoriser l'émergence d'une nouvelle géographie caractérisée par une distribution polycentrique de l'espace européen à 25. Face à ces deux scénarios prospectifs sur le devenir des disparités régionales au sein de l'Union, la troisième vision table davantage sur un statu quo. Bien évidemment, peu de temps après l'élargissement, nous ne disposons pas d'éléments permettant de trancher en faveur de l'une de ces visions.

Ces questions et enjeux sur l'évolution future de l'Europe nous incitent à nous interroger sur les caractéristiques de ce nouvel espace européen. En particulier, au lendemain du processus d'élargissement, assistons-nous à l'émergence de clubs de régions au sein de l'Union des 25 et quelles sont les principales caractéristiques partagées par les régions appartenant à un même club ? L'étude de Caroline Albessart, Michele Cincera, Olivier Lohest et Abdeslam Marfouk « Approche méthodologique pour un

⁷ Commission européenne, « Première partie : cohésion, compétitivité, emploi et croissance – situation et tendances », in *troisième rapport sur la cohésion économique et sociale, février 2004*, Luxembourg,

⁸ Commission européenne, « Chapitre 1.3 - Cohésion territoriale : vers un développement plus équilibré », *Deuxième rapport sur la cohésion économique et sociale*, Janvier 2001.

benchmarking régional au sein d'une Union européenne élargie » avait pour objectif de dépasser le cadre des typologies traditionnelles, qui consistent à opposer les régions riches et pauvres au sein de l'Union européenne, sur la base d'un indicateur unique, en l'occurrence le PIB par habitant, évalué en standards de pouvoir d'achat⁹, pour évaluer l'émergence de clubs de régions éventuels. Ceci a conduit à adopter une approche qui permet d'élaborer une typologie des régions de l'Union basée sur une batterie d'indicateurs socio-économiques. Notre cadre d'analyse couvre l'ensemble des régions de l'Union élargie (UE25), à savoir les 88 régions de niveau NUTS1 et les 250 régions de niveau NUTS 2¹⁰.

Tant au niveau NUTS 1 (88 régions) qu'au niveau NUTS 2 (250 régions), cette étude a permis d'isoler deux clubs de régions européennes qui méritent une attention particulière de la part des décideurs publics, dans la mesure où les régions composant ces clubs cumulent les handicaps : déficit en termes de dotations en capital humain, faible niveau d'éducation de la population active, retard en matière de développement économique, taux de chômage relativement élevé, en particulier celui des jeunes et de longue durée, et très faible taux d'emploi. Au niveau de ces deux groupes, la localisation géographique vient accentuer ces handicaps et risque de retarder un éventuel processus de convergence de ces régions vers la moyenne européenne. Ceci peut justifier la mise en œuvre d'un programme d'aides ciblé en faveur de ces régions exclues des aides communautaires, au même titre que les régions ultrapériphériques (Départements français d'Outre-Mer, les Iles Canaries, les Açores et Madère) ou les régions moins peuplées de Finlande et de Suède éligibles à l'objectif 1 par le simple fait qu'ils souffrent d'handicaps naturels.

- Caroline Albessart, Michele Cincera, Olivier Lohest et Abdeslam Marfouk « Approche méthodologique pour un benchmarking régional au sein d'une Union européenne élargie », Forthcoming in Henri Capron (Ed.) Politique régionale européenne. Convergence et dynamique d'innovation, DeBoeck, 2006.

1.3.6 Divers

- Chapitre « Economie » de l'introduction de l'exposé général du budget : Réalisation de l'intro du budget pour ce qui concerne les questions liées à la situation économique wallonne.
- MOODY'S international investors : Etude conjoncturelle et structurelle de l'économie wallonne, dans le cadre du rating de la Wallonie réalisé par l'agence Moody's investors services.
- Réalisation d'une étude sur l'impact de la hausse des prix pétroliers sur une économie régionale, note interne.

1.3.7 Coopérations transfrontalières

1.3.7.1 Implication de l'IWEPS dans différents projets « Grande Région »

La Grande Région regroupe le Grand-Duché de Luxembourg, la région française de Lorraine, les deux Länder allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat et la Wallonie. L'IWEPS est actif dans trois projets de la Grande Région.

1.3.7.1.1 Collaboration entre les offices statistiques de la Grande Région

L'IWEPS en est un membre actif depuis 1993. L'objectif de cette collaboration est de mettre au point une base de données communes aux cinq Régions. Dans le cadre de cette collaboration, un annuaire statistique a été produit en 1994, 1996, 2000 et 2004, un dépliant de « Statistiques en bref » a été produit en 1995, 1997, 1999, 2002 et 2006 et un atlas socio-économique de la Grande Région a été produit en 1998. En 2004, le groupe des statisticiens de la Grande Région a sollicité une demande de financement européen dans le cadre de l'Opération Cadre Régional INTERREG IIIc eBIRD pour la création d'un « Portail statistique de la Grande Région ». Ce financement nous a été accordé jusqu'en fin 2006 et l'IWEPS remplit le rôle de chef de file du projet. Ce projet contient un volet internet pour la mise à disposition du public de données statistiques commentées pour l'ensemble des cinq Régions, ainsi qu'un volet intranet pour une mise à jour automatisée des données régionales par chaque Office statistique. L'ouverture du portail statistique est prévue dans le courant de 2006 et, à cette occasion, l'IWEPS organisera une table ronde sur la collaboration statistique régionale transfrontalière.

Publication dans ce domaine :

- Véronique BATTO et Martine NEISS (DR de l'INSEE Lorraine), Peter Lübbers (Office statistique de Rhénanie-Palatinat), Karl SCHNEIDER (Office statistique de Sarre), Guy ZACHARIAS et Daniel SCHMITZ (STATEC, Luxembourg) et Jean-Paul DUPREZ (IWEPS) « Grande Région, Statistiques en bref 2005 ».

1.3.7.1.2 Observatoire interrégional du marché de l'emploi

Les participants au 4^{ème} Sommet de la Grande Région, du 19 novembre 1998, décident que soit créé un observatoire de l'emploi qui réunira les informations relatives à l'emploi, les traitera tout en les comparant et en les interprétant, dans le but d'établir des

⁹ L'utilisation de cet indicateur comme seul indicateur de développement est largement critiqué, voir à ce sujet Houard et al. (2000).

¹⁰ La non disponibilité de toutes les informations nécessaires nous a conduit à exclure de notre analyse les Départements d'Outre-Mer français.

conclusions au service du développement économique et de l'emploi dans la Grande Région. Le 6ème Sommet du 12 novembre 2001 a concrétisé le mode de fonctionnement de l'OIE : mettre en réseau un ensemble d'institutions de la Grande Région, compétentes en matière d'emploi : l'INFO-Insitut pour les deux régions allemandes et la coordination générale, l'OREFQ et le CRD EURES pour la Lorraine, les EURES et l'ADEM pour le Luxembourg, l'Observatoire wallon de l'emploi de l'IWEPS pour la Wallonie et l'ABEO pour la Communauté germanophone de Belgique. Pour inscrire cet observatoire dans la durée, un comité de pilotage distribue les tâches, évalue les travaux du réseau et transmet ses conclusions dans le cadre de la préparation de chaque Sommet. Constitué de représentants experts en matière d'emploi, soit des représentants des Régions, du CESGR, des offices statistiques et des représentants personnels de la Grande Région, il est présidé par l'IWEPS. L'Opération Cadre Régional INTERREG IIIc eBIRD permettra à l'OIE d'affiner ses recommandations au Sommet, par une meilleure connaissance des perspectives du marché de l'emploi de la Grande Région à l'horizon 2020.

1.3.7.1.3 **Projet « Connaissance des flux économiques dans la Grande Région »**

Ce projet, financé par l'Opération Cadre Régional INTERREG IIIc eBIRD et piloté par l'ICN de Nancy Ecole de Management, a pour objectif d'approfondir, par le biais d'une analyse de l'acheminement des marchandises par voie routière, la connaissance des flux et, ainsi, des interdépendances économiques dans la Grande Région. Cette connaissance sera assurée au départ d'une enquête quantitative et qualitative qui sera effectuée auprès des entreprises de transport de la Grande Région. L'IWEPS fait partie du comité scientifique du projet et encadre le HEC de Liège, partenaire de projet pour la Région wallonne.

1.3.7.2 **Participation de l'IWEPS au projet « Atlas transfrontalier »**

Le projet d'atlas transfrontalier vise à fournir un éclairage multi-thématique sur un même espace transnational. Chaque thème est décliné dans un tome spécifique de l'atlas, constitué d'indicateurs harmonisés et comparables entre les différents territoires. La maîtrise d'ouvrage est co-assurée par la DGATLP du Ministère de la Région wallonne et par la Direction régionale de l'Equipement du Nord-Pas-de-Calais. Un comité technique de pilotage, chargé d'assurer le suivi de l'ensemble du projet, associe aux maîtres d'ouvrage la Direction régionale de l'Insee Nord-Pas-de-Calais, l'IWEPS et l'Université libre de Bruxelles.

Dans le courant de 2005, l'IWEPS a participé, avec la DR de l'Insee de Lille à la rédaction du tome 3 de l'atlas « Activités Economiques » qui a été publié en décembre. Il a également participé à la rédaction du cahier 4 « Emploi, formation » qui sera publié en mai 2006.

1.3.8 L'IWEPS, membre de l'Observatoire du tourisme wallon

L'observatoire du tourisme wallon, dépendant à la fois du Commissariat au tourisme de la Région wallonne et de l'office de promotion du tourisme (OPT) a pour objet une meilleure connaissance du poids économique du tourisme en Wallonie, au départ d'une connaissance approfondie de l'offre et de la demande touristique régionale. L'IWEPS fait partie du Comité scientifique de l'OTW. En outre, l'OTW réalise annuellement une enquête de satisfaction auprès des personnes belges et étrangères pratiquant le tourisme hôtelier et le tourisme social en Wallonie et l'IWEPS est chargé de l'analyse de cette enquête.

1.4 COHÉSION SOCIALE

Depuis plusieurs années, l'IWEPS poursuit une démarche globale d'analyse et de compréhension des mécanismes de cohésion sociale, à travers différents travaux, repris ci-dessous.

1.4.1 Thèmes transversaux

1.4.1.1 'Indicateurs' du Plan d'action national sur l'inclusion sociale

Le Plan d'Action National Inclusion (PANIncl) est un volet de la 'Méthode ouverte de coordination' élaborée au niveau européen pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le point de départ de cette méthode fut le constat, proclamé au Sommet de Lisbonne en mars 2000, que le niveau de pauvreté et d'exclusion sociale en Europe était trop élevé. L'Union européenne s'est alors fixée comme objectif stratégique d'avoir pour 2010 un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Les Plans d'action nationaux (PAN), que chaque Etat est invité à élaborer, doivent présenter des objectifs politiques concrets en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Des indicateurs ont été établis pour assurer le suivi de la réalisation des objectifs et donner une visibilité aux meilleures pratiques.

Les indicateurs du PANIncl peuvent être divisés en trois catégories : indicateurs primaires, secondaires et tertiaires.

Les indicateurs primaires et secondaires sont des indicateurs communs, européens.

Les indicateurs primaires sont les indicateurs principaux qui couvrent les vastes champs considérés comme les plus importants de la voie qui mène à l'exclusion sociale. Les indicateurs secondaires soutiennent ces indicateurs principaux et décrivent d'autres aspects du problème. Ces indicateurs couvrent quatre dimensions de l'inclusion sociale : la pauvreté monétaire, l'emploi, la santé et l'éducation.

Les indicateurs tertiaires se composent d'indicateurs nationaux qui peuvent être joints aux indicateurs européens par les Etats membres afin d'attirer l'attention sur des situations spécifiques ou de faciliter l'interprétation des indicateurs primaires et secondaires. Ces indicateurs ne sont pas harmonisés au niveau européen et couvrent davantage de domaines que les indicateurs communs.

Un fondement important du PAN Inclusion sociale est que le plan d'action et les indicateurs qu'il contient doivent être conçus en concertation avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Au niveau belge, la méthode ouverte de coordination (MOC) a suscité la mise sur pied d'un réseau composé de représentants de tous les niveaux de pouvoir et instauré une collaboration permanente entre ceux-ci à propos du PAN Inclusion. Un groupe de travail 'Actions' et un groupe de travail 'Indicateurs' ont été créés, au sein desquels la MOC a permis d'instituer un lieu d'échanges et de concertation entre représentants des milieux administratifs fédéraux, régionaux et communautaires, du monde scientifique et de la société civile. L'IWEPS participe au groupe 'Indicateurs'. Lors de la Conférence Interministérielle « Intégration dans la société » du 13 juillet 2005, il a été décidé de donner au groupe 'Actions' une nouvelle dimension, orientée vers l'analyse thématique et la réflexion quant aux actions planifiées et à leurs résultats. A cette occasion, il a été décidé de renforcer les liens entre les deux groupes 'Actions' et 'Indicateurs' afin de pouvoir interpréter les indicateurs et étudier les possibilités de développer de nouveaux indicateurs suite aux discussions thématiques. Concrètement, la composition du groupe 'Actions' initial a été élargie au groupe 'Actions thématique'. L'IWEPS participe désormais aux travaux de ce nouveau groupe thématique.

1.4.1.2 Suivi régional du Plan d'action national sur l'inclusion sociale

Un Comité de suivi régional du PAN Inclusion sociale, piloté par le Cabinet du Ministre-Président et réunissant tous les cabinets et administrations concernés, a été mis sur pied en 2003. Ce Comité est chargé du suivi et de l'évaluation des mesures de compétence régionale figurant dans le PAN Inclusion ; la Division Interdépartementale de l'Intégration sociale (DIIS) en assure le secrétariat. L'IWEPS participe aux réunions de ce groupe de suivi.

1.4.1.3 Suivi de l'enquête EU-SILC en Belgique

L'IWEPS participe de façon active au groupe de travail institué au sein du Conseil supérieur de la Statistique pour assurer la mise en place et le suivi de l'enquête EU-SILC en Belgique. Cette enquête remplace le Panel communautaire des Ménages (EHP) qui a porté sur les années 1994-2001 et qui fournit des informations sur les conditions de vie des ménages (revenu, logement, santé, travail, éducation). La Belgique, ainsi que cinq autres Etats membres européens a débuté EU-SILC en 2003 (le reste des Etats membres participera à cette enquête en 2004 et 2005). Les données de la vague 2004 sont finalisées depuis fin 2005.

Dans ce contexte, l'IWEPS a notamment analysé le questionnaire EU-SILC, en particulier en comparant les versions francophones et néerlandophones. L'IWEPS a également été impliqué dans différentes évaluations du nouvel outil.

1.4.1.4 Groupe de vigilance visant à accompagner et soutenir la recherche dans le cadre de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Dans le cadre de l'accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté (1998), et dans la continuité du 'projet de recherche-action formation : une autre approche des indicateurs de pauvreté' menée en 2002 et 2003, un groupe de suivi composé de différents acteurs, auquel participe l'IWEPS, a été mis en place, chargé d'opérationnaliser les acquis de la recherche. Le rôle actif de l'IWEPS s'est maintenu durant l'année 2005 par l'intermédiaire de sa participation continue à ce groupe de suivi.

A l'agenda des travaux de cette année, figurent :

- le suivi des recommandations issues de la recherche-action formation en lien avec les travaux menés dans les différents groupes qui se réunissent au niveau fédéral pour affiner les indicateurs d'inclusion sociale, tels que le groupe 'indicateurs' du PANIncl (dont l'IWEPS fait partie) ou le groupe de travail institué au sein du Conseil supérieur de Statistique chargé de la mise en oeuvre au niveau belge de l'enquête EU-SILC. La réflexion est d'ores et déjà engagée pour inclure de nouveaux indicateurs inspirés des recommandations issues de la recherche dans la liste des indicateurs du prochain PAN Inclusion sociale ;
- la contribution à la rédaction du recueil de notes « Lance débat – 10 ans Rapport Général sur la Pauvreté », publié par le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, en vue d'alimenter le débat public dans le cadre des rencontres organisées par la Fondation Roi Baudouin dans les provinces et à Bruxelles (avril mai 2005) à l'occasion des dix ans du Rapport Général sur la Pauvreté ;
- la contribution à l'élaboration du rapport bisannuel 2005 du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, *Abolir la pauvreté – Une contribution au débat et à l'action politiques*, en particulier les chapitres relatifs à « la connaissance » (orientation I du Rapport) et à l'emploi (orientation VIII du Rapport) « Promouvoir la qualité du travail et une économie plus sociale » ;
- la contribution à l'élaboration de deux projets Agora en vue de leur introduction par le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale auprès du SPF Politique scientifique dans le cadre du programme de recherche Agora, l'un portant sur la sous-représentation des personnes pauvres dans les banques de données ; l'autre concernant la possibilité de croiser des données relatives au placement d'enfants avec celles concernant la situation socio-économique de la famille.

1.4.1.5 L'élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale - guide méthodologique du Conseil de l'Europe

En 2004, l'IWEPS avait été sollicité par le Conseil de l'Europe (Division pour le Développement de la Cohésion sociale) afin d'apporter un avis d'expert sur son 'Guide méthodologique pour l'élaboration des indicateurs de la cohésion sociale'. En concertation avec la Direction interdépartementale de l'Intégration sociale (DIIS) du Ministère de la Région wallonne, l'IWEPS avait étudié la possibilité d'utilisation de ce guide pour mesurer et évaluer la cohésion sociale dans notre région.

Durant l'année 2005, les apports de la méthodologie proposée dans le guide du Conseil de l'Europe ont inspiré plusieurs travaux au sein de l'IWEPS, notamment : (1) l'actualisation du volet statistique du *Rapport sur la cohésion sociale en Région wallonne* ; (2) une étude des interactions entre les dimensions du capital social et de la cohésion sociale en Région wallonne menée sur la base des données issues de l'enquête « Identités et capital social en Wallonie » – 2004 ; (3) la contribution de l'IWEPS à l'e-colloque organisé à l'initiative de la Ministre wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances à l'occasion des « 10 ans d'Action sociale en Wallonie »).

Par ailleurs, l'IWEPS a été invité à présenter le guide méthodologique du Conseil de l'Europe dans le cadre d'une Journée d'étude organisée par l'APES-ULg (Ecole de Santé Publique de l'Université de Liège) le 22 novembre 2005 sur le thème « L'évaluation en promotion de la santé et éducation pour la santé : Pratiques et défis ».

1.4.1.6 Rapport sur la cohésion sociale en Région wallonne - Actualisation du volet statistique

En 2005, l'IWEPS a entrepris le travail d'actualisation du volet statistique du Rapport sur la cohésion sociale en Région wallonne, à paraître en 2006 dans la collection de la Division Interdépartementale de l'Intégration Sociale (DIIS). Dans ce volet statistique actualisé, l'objectif assigné à l'IWEPS est de dresser un portrait statistique de la Wallonie en présentant des données statistiques permettant d'observer la situation de la Wallonie, en évolution, par rapport à la Belgique et à la moyenne européenne, mais également dans une perspective territoriale, à un niveau infrarégional. L'option retenue consiste à mettre l'accent sur les données statistiques plus que sur l'analyse, en privilégiant l'approche, par droits fondamentaux, en lien avec le concept de cohésion sociale.

1.4.1.7 Méthode de suivi et d'évaluation des politiques locales au service de la cohésion territoriale

En 2005, l'IWEPS a introduit, en partenariat avec la Division Interdépartementale de l'Intégration sociale (DIIS), un projet de recherche dans le cadre du programme de travail 2005-2008 de la CPDT intitulé « Méthode de suivi et d'évaluation des politiques locales au service de la cohésion territoriale ». Le projet de recherche a pour objet la mise en place d'un dispositif de veille statistique des données administratives locales touchant aux différentes dimensions de la pauvreté et des inégalités autant qu'aux efforts fournis pour assurer l'intégration sociale des publics fragilisés. Elle implique la collecte, la centralisation, l'harmonisation et la mise en cohérence des données administratives disponibles au sein des différentes institutions actives dans le domaine de l'intégration sociale au niveau local. Elle vise à mettre à la disposition de l'ensemble des acteurs de terrain, politiques, administratifs, scientifiques... une base de données territoriales exhaustive et actualisée, accompagnée d'une cartographie fine des phénomènes liés aux disparités sociales territoriales.

Le projet n'a pas été retenu en tant que tel dans le programme exécutoire des études d'aide à la décision 2005-2006, où le thème 4 (cohésion sociale et gouvernance multi niveaux) précise que la construction d'indicateurs de cohésion sociale relève de l'Observatoire du développement territorial, où cette tâche est programmée pour la phase 4 2008-2009.

1.4.1.8 Enquête annuelle sur les identités et le capital social en Région wallonne : élaboration du questionnaire de l'enquête « Identités et capital social » et réalisation du module « inclusion sociale »

Depuis 2004, l'IWEPS réalise une enquête sur le thème 'Identités et capital social en Wallonie', dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'étude de l'opinion de l'Université de Liège (CLEO). La première vague d'enquête (2004) avait porté sur un échantillon de 2 500 personnes représentatif de la population de plus de 18 ans résidant en Wallonie.

Le concept de capital social, appréhendé dans cette enquête sous l'angle principal du capital relationnel, est circonscrit à travers différentes thématiques :

- la participation civile et associative ;
- la participation sociale et politique ;
- la participation culturelle ;
- la participation économique ;
- la confiance interpersonnelle ;
- la confiance générale dans l'avenir ;
- l'attitude à l'égard des institutions (identification, confiance, perception de l'adéquation aux besoins...);
- les valeurs sociopolitiques (matérialisme/post matérialisme, individualisme/solidarité, égalitarisme...).

En 2005, l'équipe de l'IWEPS a été chargée de revoir la version du questionnaire de l'enquête 2004 afin de développer davantage certaines dimensions du capital social, mais d'élargir également les thématiques abordées en tenant compte notamment de leur importance pour l'orientation des politiques du Gouvernement wallon. C'est dans ce contexte que l'IWEPS a élaboré un module spécifique « inclusion sociale », qui a été intégré au questionnaire dans sa version actualisée.

En outre, depuis 2005, l'IWEPS a noué des collaborations avec l'APS (Administratie Planning en Statistiek), son homologue flamand, qui travaille sur des thématiques semblables dans le cadre de son enquête intitulée « *Sociaal-culturele verschuivingen in Vlaanderen* ».

Un des objectifs poursuivis par l'IWEPS est, à moyen terme, de favoriser la comparaison des données de l'enquête wallonne avec celles de l'enquête APS, réalisée depuis 1996. Un travail d'harmonisation a donc été entrepris par l'IWEPS en ce qui concerne la construction de certaines variables de l'enquête wallonne.

1.4.1.9 Exploitation des résultats de la première enquête « Identités et capital social en Wallonie »

En 2005, l'IWEPS a participé à la réalisation d'un ouvrage collectif présentant les principaux résultats de la première enquête « Identités et capital social », envisagés sous un angle d'approche différent selon les contributions, ouvrage collectif de la collection Economie, Société Région aux éditions De Boeck (Houard, J. & Jacquemain, M. « Capital social et dynamique régionale »).

L'équipe « cohésion sociale » a, pour sa part, collaboré avec l'Université de Bruxelles (ECARES) afin de réaliser une série d'analyses statistiques à partir des données de l'enquête. L'objectif étant d'étudier et de questionner la relation entre le capital social et la cohésion sociale, afin de mieux comprendre les processus dynamiques et multiformes qui sous-tendent les liens sociaux et les logiques d'action qui en découlent.

Signalons également le chapitre portant sur le capital social et les résultats sociaux de l'éducation, contribution conjointe de l'IWEPS et du service de Pédagogie expérimentale de l'Université de Liège. Cette contribution traite en particulier des relations qui peuvent être établies entre les niveaux de diplômes et certaines dimensions du capital social. Les données empiriques sont analysées tant au niveau individuel que de la société dans son ensemble. Pour ce faire, certains résultats de l'enquête européenne sur les valeurs (European Value Survey – EVS) sont exploités dans la perspective de comparaisons internationales.

Une troisième contribution de l'IWEPS à cet ouvrage est décrite dans la partie Observatoire de l'emploi du présent rapport d'activité. Elle porte sur entrepreneuriat wallon, identité et capital social.

1.4.1.10 Participation de l'IWEPS au réseau d'enquête ISSP à travers l'enquête « Identités et capital social »

Durant l'année 2005, l'IWEPS a entrepris les négociations et opérations utiles afin de rejoindre, au côté d'APS, le réseau international de l'International Social Survey Programme (ISSP) à travers l'enquête « Identités et capital social ».

L'ISSP est un programme annuel permanent de collaboration entre pays (39 pays membres) sur la base d'enquêtes portant sur des thématiques importantes pour la recherche en sciences sociales. Ce programme de recherche international rassemble des projets de recherche préexistants au niveau national, sur lesquels viennent se greffer annuellement des modules spécifiques établis par le réseau en concertation avec les pays membres.

Le module spécifique de l'ISSP sera intégré dans le questionnaire 2006 de l'enquête « Identités et capital social ». Dans le cadre de sa participation au réseau ISSP, afin de répondre aux exigences du réseau, l'IWEPS a également effectué, dans le questionnaire « Identités et capital sociale » 2006, un travail important d'harmonisation en ce qui concerne la construction d'une série de variables.

La participation de la Wallonie à cette enquête d'opinion internationale assurera la comparabilité des résultats wallons et belges au niveau international entre les 39 pays membres de l'ISSP.

Il faut toutefois souligner que cette participation wallonne à l'enquête ISSP est conditionnée à la réalisation de l'enquête « Identités et capital social ». La poursuite de la collaboration entre l'IWEPS, l'ISSP et APS repose donc entièrement sur la possibilité de réaliser au cours de l'année 2006 encore l'enquête « Identités et capital social ».

1.4.1.11 Genre

En 2005, répondant à la demande du Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes (CWEHF), l'IWEPS a été chargé par le Ministre-Président de réaliser une publication de statistiques différenciées selon le genre. Dans le cadre de sa collaboration avec le CWEHF, l'IWEPS a reçu pour missions d'actualiser les statistiques sélectionnées par le CWEHF et de garantir la fiabilité et la pertinence des indicateurs qui ont été sélectionnés. Plusieurs membres du service ont participé à la réalisation de cette publication.

Les statistiques présentées dans cette publication concernent, entre autres :

- l'emploi ;
- la formation ;
- la santé ;
- la participation sociale et culturelle ;
- la présence des femmes en politique...

Le choix des indicateurs qui ont été sélectionnés dans cette publication et, de manière plus large, celui des thèmes abordés fera l'objet d'une réflexion, en interne, afin de développer ou compléter certaines thématiques, importantes à envisager dans une perspective de genre.

La publication « Femmes et hommes en Wallonie » est amenée à devenir une publication annuelle de l'IWEPS, réalisée cependant en étroite collaboration avec le CWEHF.

1.4.1.12 e-colloque « 10 ans d'Action sociale en Wallonie »

Dix ans après la révision de la Constitution et l'adoption des nouvelles lois de réformes institutionnelles ayant parachevé la transformation de l'Etat belge en un Etat fédéral d'une part, et dix ans après le transfert de la Communauté française vers la Région wallonne d'un nombre important de matières personnalisables d'autre part, la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, madame Vienne, a organisé un e-colloque (ou colloque virtuel) sur le thème « 10 ans d'Action sociale en Wallonie », ayant pour objectifs de faire le point sur l'évolution des politiques sociales et de santé, d'en dresser un bilan critique et de tracer les perspectives futures. Concrètement, des contributions d'experts ont été mises en ligne durant trois mois (de septembre à novembre 2005) sur cinq thèmes transversaux successivement soumis à la discussion avec le soutien d'un

animateur-moderateur en vue de veiller au bon déroulement des débats et de susciter un maximum de réactions critiques de la part des professionnels et usagers des différents secteurs concernés, mais également de tout citoyen intéressé. Les thèmes soumis au débat étaient : (1) le rôle de l'utilisateur, (2) le territoire et le temps ; (3) l'évaluation ; (4) la qualité ; (5) l'innovation et le changement. Les résultats de cet e-colloque serviront de base à la conceptualisation d'une Charte sociale wallonne, qui définira les perspectives et les lignes directrices de l'Action sociale, de la Santé et de l'Egalité des Chances pour les années à venir.

La participation de l'IWEPS à cet événement a été sollicitée en qualité d'expert-référent de l'évaluation. A ce titre, l'IWEPS a rédigé un premier texte introductif au forum, dont la portée visait à expliciter la thématique et mettre en perspective une série de questions à débattre, suivie, au terme des discussions, d'une note prospective élaborée à partir des enjeux discutés dans le cadre de l'e-colloque et synthétisés dans une note réalisée par l'animateur-moderateur du débat.

1.4.2 Thèmes particuliers

1.4.2.1 Indicateurs de pauvreté monétaire

En 2005, l'IWEPS a procédé au calcul des indicateurs de pauvreté monétaires, à partir de la dernière vague disponible (2001) du Panel communautaire des Ménages (ECHP) et de la nouvelle enquête EU-SILC 2003. Ce travail a permis de positionner la Belgique, la Flandre et la Wallonie au sein de l'Union européenne et d'en dégager les spécificités nationales et régionales.

1.4.2.2 Conditions de vie – privation matérielle

A côté des indicateurs usuels basés sur le concept de pauvreté monétaire relative, de nouveaux indicateurs composites relatifs aux conditions de vie des personnes ont été explorés sur la base des données d'enquête ECHP et EU-SILC. Ces indicateurs visent à compléter l'approche monétaire, dans une optique plus « absolue », basée sur les réalisations des personnes en termes financiers (arriérés de paiement, difficultés pour joindre les deux bouts), de logement (disponibilité de sanitaires, confort du logement) d'accès à des biens durables (TV, téléphone, machine à laver, voiture), à des besoins essentiels (pouvoir se nourrir, se chauffer) ou à des activités (pouvoir se permettre de partir en vacances).

1.4.2.3 Santé

1.4.2.3.1 L'enquête Santé

L'Enquête de santé par interview réalisée par l'Institut scientifique de la Santé publique (ISSP) constitue notre principale source de données pour les différentes analyses réalisées au sein de l'Institut sur le thème de la santé. Durant l'année 2004, nous avons poursuivi l'exploitation des résultats de l'enquête 2001 (plus particulièrement pour la rédaction du chapitre « santé » du rapport sur la cohésion sociale).

Au terme de la collecte des données de l'enquête 2004, l'Institut Scientifique de Santé Publique a fait appel à des « contributeurs externes » pour un travail de relecture de leur rapport final. Durant le second semestre de l'année 2005, l'IWEPS a participé à ce travail pour plusieurs modules de l'enquête (modules « santé subjective », « accès aux soins », « santé sociale », « logement »). Pour ces modules, nous avons contribué aux points suivants : relecture critique des documents de travail relatifs aux modules, rédaction de commentaires sur les résultats de l'enquête, sur les analyses et les interprétations réalisées par l'ISSP, suggestions de recommandations politiques.

Notamment, pour les besoins de notre publication semestrielle '*Les chiffres-clés de la Wallonie*', nous avons élargi les sources d'information exploitées, afin de disposer d'une plus grande diversité d'indicateurs sur le thème de la santé. Les contacts établis avec différents organismes (INAMI, ONE, MRW-DGASS, etc.) se sont donc poursuivis en 2005 pour l'obtention des données de base. En particulier, durant l'année 2005, nous avons participé à plusieurs réunions de travail organisées par la Direction de l'Hygiène (MRW-DGASS) sur le thème des besoins en matière de banques de données sanitaires fiables et accessibles en Région wallonne. L'objectif poursuivi visait à analyser la situation existant en Wallonie afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes épidémiologiques des différents participants. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment, le Plan d'action régional environnement-santé, les données de mortalité, les données de morbidité et le registre du cancer.

1.4.2.3.2 Programme EUROCAT

Depuis 2003, l'IWEPS participe au programme EUROCAT, programme supporté par l'Union européenne de surveillance épidémiologique des anomalies congénitales. La partie wallonne de ce projet, piloté par EUROCAT-Central, localisé à Belfast, est financée par la Direction générale des Affaires sociales de la Région wallonne et le traitement de l'enquête en continu réalisée auprès des maternités des provinces de Hainaut et de Namur par l'Institut de Pathologie et de Génétique de Lovreval et par l'IWEPS. Au cours de l'année 2005, il a été procédé à la confection du rapport final de traitement de l'enquête 2003 remis en février. Outre le traitement de l'enquête 2004, un traitement statistique global, à partir des données disponibles sur la période

de 1990 à 2004, a vu le jour qui permet d'estimer les tendances observées sur 12 types de malformations sur toute la période. La présentation des résultats est prévue en mars, avril 2006.

1.4.2.4 Logement

Le travail relatif au thème du logement vise à exploiter conjointement les données administratives produites en Région wallonne et les données d'enquêtes.

En 2005, les potentialités de l'enquête socio-économique 2001 ont été étudiées.

Des contacts ont également été suivis avec différentes institutions wallonnes, dont la Société wallonne de logement et le Conseil supérieur du logement, ainsi qu'avec différents experts en cette matière dans le but de cerner les enjeux wallons et de préciser une série de concepts qui permettront de construire les indicateurs adéquats.

1.4.2.5 Emploi

Sur le thème de l'emploi, un effort particulier est fourni pour tenter d'intégrer, dans l'élaboration des statistiques et la conception des analyses : (1) les recommandations qui émanent des travaux du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, - en particulier les conclusions de la « recherche-action-formation – Une autre approche des indicateurs de pauvreté », (2) les droits économiques, sociaux et culturels inscrits dans la charte sociale européenne révisée au titre de droits fondamentaux et d'engagements des gouvernements signataires, (3) les apports de la méthodologie du Conseil de l'Europe consignée dans le *Guide méthodologique pour l'élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale*.

1.4.2.6 Epanouissement social et culturel, dignité

Dans le cadre de la réalisation du rapport statistique sur la Cohésion sociale, une collaboration a été initiée avec l'équipe du Panel de Démographie familiale en ce qui concerne le thème de la participation sociale et culturelle. L'IWEPS a effectué un premier travail de sélection des indicateurs de participation sociale et culturelle, disponibles dans les bases de données existantes, dont notamment les données longitudinales du PSBH.

Dans le cadre de cette partie consacrée aux formes de participation sociale et culturelle, les données de l'enquête « identités et capital social » font également l'objet d'une analyse approfondie.

1.4.2.7 Indicateurs de développement humain calculés au niveau régional

En collaboration avec la Direction de la prospective, du plan et de l'évaluation du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais et en partenariat avec l'Université de Lille (professeur Jean Gadrey), l'IWEPS a calculé, pour la Région wallonne, les indicateurs de développement humain développés par le PNUD : l'IDH (indicateur de développement humain), l'IPH-2 (l'indicateur de pauvreté humaine) et l'IPF (l'indicateur de participation des femmes). Pour plus de détails sur ce dossier, consulter le chapitre consacré à la prospective et au développement durable.

1.4.3 Coopération Wallonie – Québec sur les indicateurs de cohésion sociale

Dans le cadre de la troisième Commission mixte permanente Wallonie-Bruxelles / Québec (2003-2005) et à l'instigation de la Direction des affaires canadiennes et internationales, la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DGARES) et l'IWEPS ont entrepris un projet de coopération sur le thème 'Indicateurs de pauvreté, approche territoriale et évaluation : une comparaison entre le Québec, la Wallonie et les États européens'. L'objectif de ce projet est d'établir un cadre de référence commun et comparatif en matière d'indicateurs et d'évaluation des actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. À cette fin, un séminaire s'est tenu au Québec à l'automne 2004 et un autre en Wallonie au printemps 2005. À la suite du séminaire du printemps 2005, un nouveau projet de coopération a été déposé et accepté pour la période 2005-2007, dans la continuité du premier, avec pour objectif d'approfondir la compréhension du phénomène de pauvreté selon les trois axes de recherche élaborés lors de la première convention : (1) les indicateurs ; (2) le découpage territorial ; (3) l'évaluation.

Les résultats des travaux communs seront publiés dans un ouvrage de la collection Economie Société Région à paraître aux éditions De Boeck, durant le premier semestre 2007.

Outre la production d'une publication commune, les résultats attendus sont le partage des connaissances et la mise en réseau du personnel de l'IWEPS, de la DGARES et des experts reconnus du domaine de la pauvreté et de l'exclusion sociale au Québec et en Wallonie.

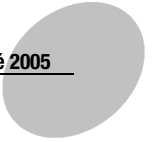
Les résultats de ces travaux représenteront des intrants importants tant pour le Gouvernement du Québec que pour le Gouvernement wallon dans leurs actions en regard de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment pour le développement des indicateurs et des évaluations dans une approche de participation citoyenne et territoriale.

1.4.4 Participation à des réunions, colloques et groupes d'études

- En tant que membre, participation, le 18 janvier 2005, à la réunion du Conseil scientifique consultatif de l'Enquête de Santé par Interview (Bruxelles).
- Participation aux réunions de réflexion organisées par la Direction de l'Hygiène (MRW-DGASS) sur le thème : « Les besoins de banques de données fiables et accessibles (mortalité, morbidité...) en Région wallonne », le 28 janvier, le 28 avril et le 29 septembre 2005 (Namur-Jambes). Lors de l'assemblée de travail du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) sur le thème de « L'accès et l'exercice du droit à la santé – Comprendre pourquoi ? », présentation (en collaboration avec l'Observatoire de la Santé du Hainaut) d'un « Tableau de l'état de la santé de la population en Région wallonne », 22 avril 2005 (à Borzée).
- Participation au colloque national organisé par le SPF Intégration sociale sur le thème : « Voguons-nous sur la bonne voie ? – Evaluation des Plans d'Action Nationaux Inclusion sociale pour les périodes 2001-2003 et 2003-2005 », Bruxelles, 15 février 2005.
- Participation à la Journée d'études sur le thème « Accompagnement ou assistance ? Réseaux ou concurrence ? pour l'insertion des publics fragilisés », organisée à l'occasion de la clôture du projet Equal « Centre de ressources pour l'emploi », Namur, le 26 avril 2005.
- Participation au colloque sur « l'évaluation des politiques publiques entre enjeu politique et enjeu de méthode » - Sciences Po, Paris – 24 mai 2005
- Participation au séminaire thématique « Indicators to measure socio-economic inequalities in health in the Contexte of sustainable development », organisé par la Platform Indicators for Sustainable Development – Politique scientifique belge, Fondation universitaire, Bruxelles, le 10 juin 2005.
- "Taking Forward the EU Social Inclusion Process" conférence de la présidence luxembourgeoise, basée sur le rapport préparé par Tony Atkinson, Bea Cantillon, Eric Marlier and Brian Nolan; 13-14 Juin 2005 Luxembourg.
- Participation aux rencontres provinciales et à la Rencontre nationale à l'occasion des « 10 ans du Rapport Général sur la Pauvreté », organisées par la Fondation Roi Baudouin, 18 mai, 26 mai, 16 juin 2005.
- Intervention comme discutant au « Midi de la Solidarité » organisé par le Think tank européen Pour la Solidarité, sur le thème « Les indicateurs de richesse alternatifs au PIB », Bruxelles, le 21 juin 2005.
- Participation au séminaire organisé le 23 juin 2005 par le Service de lutte contre la pauvreté, - en collaboration avec le SPP Politique scientifique-, sur le thème de « la sous-représentation des personnes pauvres dans les banques de données – Quelles sont les solutions possibles ? », en vue d'introduire une demande de projet dans le cadre du programme de recherche Agora.
- Participation à la Journée au Parlement wallon sur l'inclusion sociale organisée par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, le 27 juin 2005.
- Participation à l'Université d'été 2005 de la FER Ulg (Femmes-Enseignement-Recherche-Université de Liège) sur le thème « Femmes et mobilités », le 29 et le 31 août 2005 (Liège)
- Participation à l'ouverture de l'E-colloque « 10 ans d'action sociale en Wallonie » organisé par la Ministre wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances, Madame Christiane Vienne, Namur, le 5 septembre 2005.
- La conférence finale du réseau thématique européen « Constructing Understandings of Homeless Populations », Bruxelles, Nov 2005
- Conseil supérieur de la statistique, groupe EU-SILC. - 2005 : 18 février, novembre
- Intervention de l'IWEPS à l'occasion de la Journée d'étude organisée par l'APES-ULg le 22 novembre 2005, sur le thème « L'évaluation en promotion de la santé et éducation pour la santé : Pratiques et défis ».
- Groupe « Indicateurs » du Plan d'action nationale inclusion sociale – 2005 : 1^{er} février, 4 février, 22 avril, 29 avril, 10 juin, 16 septembre
- Groupe « Actions » du Plan d'action nationale inclusion sociale - 2005 : 28 novembre
- Service de Lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale : 8 juin 2005

1.4.5 Publications

- Bardone L., Guio AC, *Pauvreté des travailleurs : Nouveaux indicateurs définis conjointement au niveau européen*, Eurostat, statistiques en bref.
- Guio AC, *Pauvreté monétaire et exclusion sociale dans l'UE25*, Eurostat, statistiques en bref.
- Guio AC, *La privation matérielle dans l'UE*, Eurostat, statistiques en bref.
- « Femmes et hommes en Wallonie. Portrait statistique ». IWEPS et CWEHF, 2005
- Cardelli (R.), Ruyters (Ch.) et Verardi (V.), « *Le capital social à la lumière de la cohésion sociale – Dialectique d'un questionnement* », à paraître dans Houard (Jean) et Jacquemain (Marc) (Eds) (2006), *Capital social et dynamique régionale*, Edition Economie, société, région, De Boeck.
- Ruyters (Ch.), Note introductive au forum « évaluation » dans le cadre de l'E-colloque « *10 ans d'action sociale en Wallonie* » organisé par la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances, septembre-décembre 2005, mise en ligne sur le site <http://www.labiso.be>.
- Ruyters (Ch.), Conclusions du forum dédié au thème de l'évaluation dans le cadre de l'E-colloque « *10 ans d'action sociale en Wallonie* » organisé par la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances, septembre-décembre 2005, mise en ligne sur le site <http://www.labiso.be>.
- Duprez (JP), Gillerot (Y), Mols (M) « EUROCAT Hainaut-Namur, rapport 2003 », février 2005



2 DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

2.1 EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

2.1.1 Indicateurs

L'IWEPS assure la collecte et le traitement de nombreuses données en vue de la construction et de la mise à jour d'indicateurs couvrant les domaines du développement durable (société, économie, environnement, mobilité), de la gouvernance (suivi continu de la situation des finances régionales et locales), de la citoyenneté (vie associative, capital social). Ce travail requiert la sollicitation de chiffres auprès de nombreux organismes – administrations wallonnes et fédérales, Banque DEXIA, producteurs de données primaires (ONSS, INASTI, INS, Banque Nationale etc.) et la consultation de nombreuses sources documentaires.

Ce suivi permanent rencontre des besoins divers : travaux d'évaluation, études socio-économiques, réponse à des « notes vertes », information des citoyens.

Productions en 2005

- Les chiffres clés (juin et décembre)
- L'état des lieux de la Wallonie (décembre 2005)

2.1.2 Evaluation

2.1.2.1 *Evaluation des couveuses d'entreprises, des coopératives d'activités et des incubateurs d'entreprises d'économie sociale marchande*

A la demande du Ministre de l'Economie et de l'Emploi, l'IWEPS a réalisé une évaluation de trois dispositifs d'aide à la création d'entreprises : les couveuses d'entreprises, les coopératives d'activités et les incubateurs d'entreprises d'économie sociale marchande. Cette évaluation ayant été commandée à la fin de l'année 2004, une partie du travail, à savoir le recueil d'information auprès des responsables des structures, avait pu être effectuée avant le début 2005. Le premier trimestre de 2005 a été consacré à la réalisation d'une enquête auprès des bénéficiaires et à la rédaction d'un rapport intermédiaire. Un projet de rapport final a été déposé et discuté au cabinet du Ministre de l'Economie et de l'Emploi dans le courant du mois de mai. Des compléments d'étude ont été demandés à l'IWEPS dans deux directions : étude de rentabilité et étude juridique. A l'initiative du cabinet, le projet de rapport final (version du mois de mai) a été présenté aux responsables des structures concernées en juin. Le rapport final a été remis et approuvé en septembre 2005.

2.1.2.2 *Contrat d'avenir renouvelé/ PST1/PST2/ Actions prioritaires pour l'avenir wallon*

La note au gouvernement wallon du 22 septembre 2005 relative à la « Méthodologie de suivi et d'évaluation des actions prioritaires du Gouvernement » précise le champ de l'évaluation (principalement les Actions prioritaires pour l'Avenir wallon), énonce les principes de base, décrit les éléments constitutifs de l'ensemble du processus d'évaluation et mentionne avec leurs responsabilités respectives les principaux acteurs du suivi et de l'évaluation.

La mission confiée à l'IWEPS dans le cadre de l'évaluation des Actions Prioritaires pour l'Avenir wallon se situe à plusieurs niveaux :

2.1.2.2.1 *Base de données informatique*

La gouvernement a décidé de créer une base de données informatique (décision du 22 septembre 2005) destinée à recevoir les informations sur les actions gouvernementales, les actions des opérateurs et les indicateurs de réalisation et a confié à l'IWEPS la responsabilité de la conception technique de cette base de données. Deux principes sous-tendent les modalités de collecte des données :

- l'encodage des données est réalisé par les acteurs des opérations/actions ;
- un outil de workflow de l'information permet aux responsables et à l'IWEPS de suivre l'évolution tant des mesures que de l'encodage des données nécessaires aux indicateurs.

En tant que coordinateur technique, l'IWEPS joue le rôle d'interface entre les différents acteurs responsables de la mise en place du système de suivi (Cabinet du Ministre-Président et Délégués spéciaux), effectue l'analyse des besoins et gère le suivi quotidien du projet. Ce travail, qui a commencé dès le mois d'octobre 2005, sera poursuivi en 2006 (voir le point 5.4).

2.1.2.2.2 Les indicateurs de réalisation

Au plan des indicateurs de réalisation, l'intervention de l'IWEPS est de nature méthodologique. Selon la décision du gouvernement du 22 septembre 2005, « *Ces mêmes personnes, chargées de mettre à jour les indicateurs de réalisation, seront au préalable impliquées dans la définition de ces indicateurs, avec l'appui méthodologique de l'IWEPS. Plus précisément, la définition des indicateurs de réalisation sera dans un premier temps discutée au sein de groupes de travail comprenant des représentants des Ministres fonctionnellement compétents et de l'IWEPS. Ces groupes de travail proposeront des indicateurs de réalisation, dont la liste sera adoptée par le Gouvernement.* »

Cet appui méthodologique s'est concrétisé de la manière suivante :

- Dans la perspective de situer le travail demandé aux groupes « indicateurs » dans l'ensemble de la démarche d'évaluation et d'assurer l'efficacité de la communication entre les parties prenantes de l'évaluation, l'IWEPS a rédigé à l'attention des participants aux groupes de travail une note de cadrage dans laquelle on peut trouver une description des étapes du processus d'évaluation, une définition des principaux concepts et notions spécifiques ainsi que des recommandations sur la construction des indicateurs.
- Une dizaine de groupes de travail « indicateurs » ont été constitués par le Délégué spécial PST¹¹ selon les axes du plan d'actions prioritaires. Ces groupes thématiques se sont réunis à deux reprises dans le courant des mois de novembre et décembre. L'IWEPS a participé à la réflexion sur la construction des indicateurs en interrogeant la pertinence des indicateurs proposés, d'une part, et leur faisabilité (existence des données nécessaires, qualité de celles-ci), d'autre part.
- L'IWEPS a également construit un modèle standardisé d'encodage de la méta-information relative à chaque indicateur.

2.1.2.2.3 L'évaluation des impacts

En vertu de la note au Gouvernement du 22 septembre 2005, l'évaluation confiée à l'IWEPS est « *l'évaluation des impacts et du degré d'efficacité des mesures, selon une analyse critique permettant de dégager des pistes d'amélioration* » à distinguer du « *suivi (contrôle de manière périodique de l'état d'avancement des actions du gouvernement, des administrations et des opérateurs chargés de la mise en œuvre des mesures adoptées).* »

L'évaluation des impacts aurait lieu en deux temps : une première évaluation est prévue à la mi-2007, une seconde, à la mi-2009. Pour préparer ces évaluations, le cabinet du Ministre-Président a demandé à l'IWEPS de fournir une proposition d'orientations méthodologiques. Une note a été fournie au cabinet du Ministre-Président le 23 décembre 2005. Elle a fait l'objet d'une décision prise par le Gouvernement wallon lors de sa séance du 16 mars 2006.

2.1.3 Séminaires/colloques

- Académie de l'entrepreneuriat : « L'accompagnement en situation entrepreneuriale : pertinence et cohérence », 4^{ème} Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Paris, 24-25 novembre 2005
- « Impacts de l'émergence de la Société de la Connaissance dans les régions de l'Union européenne » 27 janvier : séminaire : systèmes régionaux innovation
- « L'évaluation au niveau régional », colloque organisé par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, 4 mai 2005
- « Budget 2006 », journée d'étude organisée par l'Institut belge des finances publiques, Bruxelles, le 25 novembre 2005
- « Les axes prioritaires pour l'avenir wallon » conférence de Luc Vandendorpe (cabinet du Ministre Marcourt) dans le cadre des *Rencontres économiques du MOC*, 20 décembre 2005
- Participation aux *Ateliers de l'évaluation* organisés par la SWEP
 - Atelier 2 - « Les constats » - 18 janvier 2005, ADE, Louvain-la-Neuve
 - Atelier 3 « L'analyse, les conclusions et recommandations », 15 mars, SPF Affaires étrangères, Bruxelles
 - Atelier 4 « La restitution », 24 mai 2005, IWEPS, Namur
 - Atelier 5 « L'utilité des évaluations, le point de vue du donneur d'ordre », 22 novembre 2005, SPF Affaires étrangères, Bruxelles

¹¹ PST : Plan stratégique transversal

- Participation aux *Petits déjeuners de la SWEP*
 - « Organisme public et évaluation stratégique : mythe ou réalité ? Cas pratique AWEX-OFI », 3 mars 2005
 - « Evaluation et benchmarking – Leçons d'une analyse du système d'intermédiation scientifique et technologique en Région wallonne », 20 octobre 2005
 - « Liège 2020 : histoire d'un diagnostic et de 4 scénarios – Méthodologie d'une prospective territoriale », 25 octobre 2005
- Participation à la journée d'étude « L'évaluation des politiques publiques, entre enjeu politique et enjeu de méthode » organisée à Paris Sciences Po le 24 mai 2005.

2.1.4 Communications/publications

- M. Lefèvre, O. Plasman et B. Van Haepere (2005) : Evaluation des couveuses d'entreprises, des coopératives d'activités et des incubateurs en économie sociale en Région wallonne, Atelier international de recherche « *Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistanat* », Groupe Sup de Co Montpellier et Université de Montpellier 1, Montpellier, 26 mai 2005
- M. Lefèvre, O. Plasman et B. Van Haepere (2005) : Evaluation des couveuses d'entreprises, des coopératives d'activités et des incubateurs en économie sociale en Région wallonne, Rapport d'évaluation, septembre 2005 (79 pages)

2.2 PROSPECTIVE

2.2.1 Prospective démographique

2.2.1.1 Organisation de l'enquête « *Generations and Gender Project Studies (GGPS)* », enquête démographique nationale 2007-2013

En 1999, le programme *Générations & Genre* (GGP) fut lancé par la *Population Activity Unit* (PAU) de la Commission économique de l'Europe des Nations Unies (UNECE). Ce projet vise à décrire et comprendre les nouvelles évolutions démographiques, en prenant en compte les récents développements méthodologiques.

En 2003, l'INS a été désigné comme partenaire chargé d'examiner la faisabilité d'une participation de la Belgique au programme GGP. À l'automne 2004 a été constitué, à l'initiative du Conseil supérieur de Statistique, un groupe de travail en vue d'examiner si une telle participation répond à des besoins existants et si le financement pourrait en être assuré. L'INS a associé des partenaires appartenant tant au monde scientifique que politique. Pour la Région flamande, il s'agit du l'Administratie Planning en Statistiek (APS) du ministère de la Communauté flamande et du Centrum voor Bevolkings- en Gezinsstudie (CBGS, institut scientifique flamand). Pour la Région wallonne, il s'agit de l'IWEPS. Tous les centres universitaires de recherche démographique ont été invités : les universités de Louvain (KULeuven), de Louvain-la-Neuve, de Bruxelles (VUB) et de Liège (Ulg) ont répondu à cette invitation.

Durant l'année 2005, ces partenaires ont mis au point les modalités tant financières que techniques de la réalisation de l'enquête sur le territoire belge. Un protocole d'accord a été rédigé entre les instances politiques fédérale et régionales et une convention liant notamment l'INS et l'IWEPS permettra la réalisation de cette enquête en panel à partir de 2007 (voir le point 5.1.2.3).

Cette enquête apportera un éclairage sur les transformations démographiques qui s'opèrent aujourd'hui et qui nécessitent des adaptations du cadre normatif de la société de la part des décideurs.

Les données issues d'enquêtes constituent souvent la seule ressource possible si l'on veut décrire précisément et caractériser en détail les changements démographiques en cours et surtout les expliquer. La Belgique n'a malheureusement pas de tradition dans le domaine des enquêtes démographiques ; la dernière enquête démographique nationale date de 1966. À la question, lancinante pour le niveau politique, de savoir si la faible natalité persistante dans notre pays relève d'un choix délibéré ou si elle est plutôt la résultante des contraintes dans lesquelles évoluent les jeunes, aucune réponse ne peut pour l'heure être donnée. Les réponses aux questions qui préoccupent les décideurs politiques, de savoir qui doit et qui est à même d'assumer la prise en charge des aînés, et quel sera en l'occurrence le rôle respectif de la famille (dans toutes ses nouvelles formes), du bénévolat et des autorités publiques, restent à ce jour insuffisamment connues pour notre pays.

2.2.1.2 Présentations et publications d'études en démographie

La population wallonne ne déroge pas aux constats généraux de l'évolution des populations européennes : vieillissement et baisse de la natalité. Parmi les régions de Belgique, si la Wallonie connaît les mêmes tendances que la Flandre, elle se positionne mieux face aux défis à relever. Sa plus forte fécondité, mais également et malheureusement sa plus forte mortalité, lui donnent une structure de population légèrement plus jeune que celle de la Flandre. Le scénario central des perspectives de population ne prévoit pas pour la population wallonne une diminution semblable à celle de la population flamande. Ces différences seraient encore plus marquées en l'absence d'hypothèses d'homogénéisation des niveaux de mortalité et de fécondité régionaux. Il n'empêche que des défis plus importants que les conséquences d'une diminution de population devront être relevés par les deux Régions : comment adapter la société future au vieillissement de la population ?

- Marc Debuisson, « La population, un atout pour la Wallonie dans une Belgique vieillissante » dans Claude Gengler (hrsg./dir), *Der demografische wandel in der Grossregion - Les changements démographiques dans la Grande Région*, éditions Saint-Paul 2006, p.45-59. Présentation au colloque « Les changements démographiques » organisé par le Forum Europa du 21 au 22 octobre 2004 à Luxembourg.

- M. DEBUISSON, M. LAMBRECHT, Evolution démographique de la Wallonie : mise en perspective temporelle et géographique, dans *Wallonie*, N°82, mars 2005, CESRW, p. 23-50. Présentation au Colloque « La Wallonie face aux défis démographiques » du Conseil économique et social de la Région wallonne à Liège le 23 mars 2005.

Ces articles visent à éclairer les évolutions récentes et les changements démographiques susceptibles de survenir dans la population wallonne au cours du prochain demi-siècle. Ils se penchent sur les diverses composantes qui déterminent la population. Ils mettent ensuite en évidence, au travers de la structure par âge, les enjeux démographiques du vieillissement qui se profilent. La situation wallonne est comparée aux autres régions du pays.

Quant à l'évolution attendue de la population en âge d'activité, sur le plan prospectif, quelles sont les évolutions attendues des équilibres démographiques entre les générations garant du maintien des transferts de sécurité sociale? Les analyses s'appuient sur des projections de taux d'activité, des scénarios d'évolution du marché du travail dans les cinquante prochaines années, des projections de niveau d'éducation. Elle permet d'évaluer les besoins potentiels de chacune des régions belges (ou des pays européens) et suscite une analyse des bienfaits et des dangers de l'immigration sélective.

- Marc Debuissou, Frédéric Docquier, (IWEPS - IRES-UCL), « Vieillesse : la démographie à la rescousse de la Wallonie et de Bruxelles ? » dans Revue Nouvelle, Dossier spécial sur les Fins de carrière, mars-avril 2006, p.32-37. Recherche présentée au Séminaire organisé à l'IWEPS par Bernard Conter (IWEPS) et Thibault Moulart (Trav-UCL), « Fins de carrière et travailleurs dits âgés » tenu le 17 novembre 2005.

La problématique du vieillissement en Wallonie a été mise en avant par la publication de l'ouvrage de Michel Loriaux et Dominique Rémy (ss dir), « La retraite au quotidien » dans la collection Economie, Société, Région de l'IWEPS aux éditions de Boeck. Cet ouvrage a été suivi tant dans son élaboration que pour sa relecture.

2.2.1.3 Etudes réalisées à la demande du Gouvernement wallon ou d'institutions internationales

- Avril-mai 2005 : contribution à l'élaboration d'un rapport sur la situation démographique, institutionnelle, économique et financière de la Région wallonne en vue d'une rencontre avec la société de notation Moody's. Participation à la rencontre avec les représentants de Moody's. Un état de la démographie wallonne y est présenté.
- Novembre-décembre 2005 : descriptif des politiques de populations menées en Belgique en vue du rapport « Evolution démographique récente en Europe 2005 » du Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- Novembre 2005 : Mission d'évaluation du réseau démographie de l'Association des Universités francophones à Cotonou (Bénin), mission financée par l'AUF pour évaluer le fonctionnement de son réseau de chercheurs en démographie. L'association du réseau se réunissait à Cotonou lors d'un colloque entre le 19 et le 25 novembre 2005 sur les « Villes du Sud : dynamismes, diversités et enjeux démographiques et sociaux ». Un rapport d'évaluation du réseau de démographie co-rédigé par Jean-Michel Hoerner, ancien recteur de l'Université de Perpignan, a été envoyé au Conseil scientifique de l'AUF.

2.2.1.4 Participation à des réunions, formation, colloques et groupes d'études

- Dans le cadre de la Société des démographes francophones de Belgique, une journée a été organisée avec la collaboration de l'IWEPS à l'INS en vue de présenter la nouvelle enquête « Statistique sur les revenus et les conditions de vie » (SILC) à la communauté des démographes de Belgique le 9 décembre 2005.
- Membre du Comité d'utilisateur de la recherche Mobidic (projet Démographie, géographie et mobilité qui étudie l'impact de ces phénomènes sur la pollution et le développement durable) du BfP-UCL-FNDP financée par les services de la politique scientifique (réunion 8 juin 2004 -2 mai 2005)
- Membre du groupe du Conseil supérieur de la statistique constitué pour étudier la possibilité d'organiser une enquête Gender and generations Project en Belgique (depuis 2004).
- Membre du groupe du Conseil supérieur de la statistique constitué pour analyser et améliorer les statistiques sur les ménages.
- Membre du groupe du Conseil supérieur de la statistique constitué pour analyser et améliorer les statistiques sur les populations étrangères et les migrations. Dépôt d'un rapport pour l'amélioration des statistiques de population en collaboration avec Nicolas Perrin du Gedap-UCL.
- Membre du groupe du Conseil supérieur de la statistique constitué pour analyser et améliorer les statistiques sur les naissances et les décès.
- Membre du conseil d'administration du Carrefour interculturel wallon.
- Participation à une journée de travail de l'Observatoire Interrégional du marché de l'emploi, le 1^{er} décembre à Arlon sur le thème Grande Region Demography and Labour Market Prospects. Cette conférence a rassemblé des représentants du réseau de recherche de l'OIE ainsi que des experts de la démographie de la Grande Région. Géry Coomans (directeur de GeoLabour à Dublin), qui réalise pour le compte de l'OIE une étude sur les tendances lourdes de l'évolution future de la population de la Grande Région jusqu'en 2020, en a présenté les premiers résultats.
- Participation à une Réunion à Reims le 26 janvier 2006 sur le chapitre démographie du tableau de bord transfrontalier de santé dont le partenaire belge est l'Observatoire de la Santé du Hainaut. Un rapport d'expertise de ce chapitre avait préalablement été établi.

- Participation au Colloque de la chaire Quetelet du 25 au 28 novembre 2005 sur le thème Histoire de la population de la Belgique et de ses territoires.

2.2.1.5 Diffusion de l'information statistique régionale et des résultats de recherche

2.2.1.5.1 Indicateurs du marché de l'emploi en Wallonie par CSEF : partie démographie Wallonie et supervision des textes démographiques des CSEF

Il s'agit d'un tableau de bord de l'évolution de l'emploi et du non-emploi, entre 1995 et 2002, 2003 ou 2004, sur les territoires wallon, des onze CSEF et de la Communauté germanophone. Les données analysées émanent de l'INS, de l'ONSS, de l'INASTI, de l'ONEM, du FOREM et de l'IWEPS et abordent les thèmes de la population, de la population active, des indépendants et aidants, des salariés et du chômage. Les analyses proposées ont été réalisées selon une méthodologie commune pour toutes les entités. Ce schéma d'analyse identique pour chaque territoire facilite les comparaisons des marchés du travail locaux avec l'ensemble de la Wallonie, mais aussi entre les différentes sous-régions de Wallonie. Cette publication est composée de quatorze cahiers de 40 pages chacun : treize cahiers construits exactement selon la même structure et un cahier méthodologique. L'IWEPS a conçu la publication, sélectionné les sources, effectué les calculs, fourni les données et coordonné l'ensemble du travail d'édition ; les commentaires étant rédigés par les CSEF. Cette publication est le fruit d'une collaboration avec l'OSEC et les CSEF, dans le cadre de l'Observatoire wallon de l'emploi.

Pendant l'année 2004 et 2005, la deuxième édition de cet ouvrage a été mise en chantier. Elle a été complétée par une nouvelle série de données sur la population active, établie par l'IWEPS, et amendée de graphiques et tableaux pour en améliorer la lisibilité. Cette publication, qui sera éditée à 4 200 exemplaires, paraîtra dans le courant de l'année 2006.

2.2.1.5.2 Les Chiffres-clés de la Wallonie : indicateurs sur la démographie wallonne

Cette publication semestrielle se veut un portrait de la Wallonie, reprenant 175 indicateurs (dans sa dernière édition) traitant de la conjoncture, du développement durable (société, économie, environnement, mobilité), de la citoyenneté et de la gouvernance. Elle est tirée à 5 000 exemplaires.

En 2005, sont parus les numéros 5 et 6 de cette collection, amendés de plusieurs nouveaux indicateurs.

2.2.1.5.3 Les indicateurs des communes wallonnes

Magazine du Vif - l'Express, dossier spécial sur les communes, Le Palmarès du Bien-être en Belgique francophone, classement commune par commune, p.38-67.

Un dossier a été publié en juin (n°2814) par Le Vif l'Express sous la plume de sa journaliste Dorothee Klein sur base d'études menées par le Gédap UCL (Thierry Eggerickx, Jean-Paul Sanderson, Paul Hernia) et de l'IWEPS (Valérie Vander Stricht, Laurence Vanden Dooren (OSEC), Jean-Paul Duprez, Marc Debuissou) sur « Le Palmarès du Bien-être en Belgique francophone, classement commune par commune ».

Ce classement des communes wallonnes et belges faisait suite à une demande du cabinet du Ministre-Président : les communes les plus défavorisées sur le plan socio-économique en Wallonie (juin-septembre 2004). L'étude effectuée pour le Vif l'Express a étendu le nombre et les domaines des indicateurs de classement des communes. L'objet de l'étude était le classement des communes wallonnes en fonction d'indicateurs qui permettent de mesurer le concept de « conditions de vie » des habitants. Ces indicateurs étaient résumés dans un indicateur synthétique qui intégrait quatre aspects des conditions de vie (contexte socio-économique, environnemental, logement, présence d'infrastructure). Ce classement à partir d'indicateurs « objectifs » a été confronté à celui issu d'indicateurs subjectifs, qui traduisaient l'opinion des habitants sur leurs conditions de vie.

2.2.1.5.4 Les indicateurs « Femmes et Hommes de Wallonie ».

Participation à la publication « Femmes et hommes en Wallonie : portrait statistique » réalisée en 2005 par l'IWEPS et le Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes. Chapitre 1 démographie.

2.2.2 Participation à des séminaires et colloques sur le thème de la prospective

- Réunion organisée par le CESRW à Liège le 23 mars 2005 avec le Carrefour interculturel wallon sur le thème des discriminations à l'embauche. Rapport du travail sur les indicateurs d'insertion socioprofessionnelle des migrants calculés à partir des données socio-économiques existantes concernant les populations immigrées dans le cadre d'un projet Equal FSE Alameda 2004. Cette réunion faisait suite à une journée sur le thème Interculturalité et accès à l'emploi en Région wallonne, un enjeu pour la cohésion sociale. Celle-ci a été organisée par le carrefour interculturel aux Moulins de Beez le 28 janvier 2005.

- Participation au colloque The Futures of Europeans in the Global Knowledge Society – A meeting Place for Europeans creating Futures organisée par l'Institut Jules Destrée à Louvain-la-Neuve 13-14 avril 2005
- Formation à la prospective à Namur le 25 octobre organisée par l'Institut Jules Destrée et le prospectiviste Hugues de Jouvenelle : Introduction à la prospective au service de l'action
- Prospective économique et développement régional : l'expérience de la Bretagne, conférence organisée par la SWEP, Namur, 17 novembre 2005

2.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.3.1 Indicateurs territoriaux

2.3.1.1 Recherches relatives aux bassins d'emploi

Au début de l'année 2005, le groupe de travail 'bassins d'emploi' (IWEPS, OSEC, Yves de Wasseige) avait décidé de ne poursuivre les développements conceptuels (bassins fonctionnels, bassins partiels, bassins de vie) qu'avec l'arrivée des données de l'enquête socio économique de 2001. Une première livraison eut lieu en septembre mais il est très vite apparu que les données étaient encore trop incomplètes pour permettre une exploitation utile. Une deuxième livraison, en décembre, présentaient quelques améliorations mais celles-ci étaient néanmoins insuffisantes pour autoriser une mise en œuvre significative. Les travaux de l'année 2005 ont dès lors été essentiellement centrés sur une réflexion méthodologique.

2.3.1.2 Participations au suivi des travaux de la Conférence permanente de développement territorial

En début d'année 2005, l'IWEPS a participé au suivi des travaux de la CPDT selon des articulations définies dans le programme de la subvention qui prenait fin en 2006.

Dans le cadre de la nouvelle subvention et des restructurations qui ont été proposées, l'IWEPS, tout en participant au comité d'accompagnement général et jury de la chaire doctorale, joue un rôle actif de pilotage pour l'Observatoire de développement territorial.

2.3.2 Indicateurs de développement humain

En collaboration avec Jean GADREY (Université de Lille) et la Direction de la prospective, du plan et de l'évaluation du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, l'IWEPS travaille depuis 2003 à la construction d'une batterie d'indicateurs de développement durable compatibles avec ceux du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Le PNUD publie depuis 1990 un 'Rapport annuel sur le développement humain dans le monde', où figure l'indicateur IDH (indicateur de développement humain), dont la diffusion mondiale a constitué un succès spectaculaire, au-delà des pays en développement auxquels il était principalement destiné. Cet indicateur est la moyenne de trois indicateurs permettant de classer les pays sur une échelle de 0 à 1 : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction. Par la suite, le PNUD a publié d'autres indicateurs synthétiques tels que l'IPH (Indicateur de Pauvreté humaine), l'IPF (Indicateur de Participation des Femmes à la vie économique et politique).

Dans le cadre de ce travail partenarial avec l'Université de Lille et la Direction de la prospective, du plan et de l'évaluation du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, l'IWEPS a eu pour mission de calculer, pour la Région wallonne, les valeurs actuelles et passées de ces trois indicateurs synthétiques : IDH, IPH et IPF.

Ces travaux ont débouché, en 2005, sur la réalisation d'une publication commune (actuellement sous presse) sous le titre *Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord – Pas de Calais et en Wallonie*. La sortie de cette publication donnera lieu, dans les deux régions, à une manifestation publique dans le courant de l'année 2006.

3 DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE WALLON DE L'EMPLOI (OWE)

3.1 CONCEPTS, NOMENCLATURES, MÉTHODOLOGIES, STATISTIQUES ET INDICATEURS

3.1.1 Les travaux de l'IWEPS

Au cours de l'année écoulée, les principaux travaux de l'IWEPS ont consisté à poursuivre le travail entrepris en matière de nomenclature des métiers, à mettre à jour les statistiques de population active par commune et à produire un ensemble d'indicateurs permettant de décrire et expliquer les évolutions du marché du travail.

3.1.1.1 Nomenclature des Métiers

Au cours de l'année 2005, l'IWEPS a poursuivi, en partenariat avec le FOREM-Conseil, le travail de conception d'une nomenclature de métiers adaptée à la situation du marché du travail en Wallonie. Cette nomenclature devrait progressivement remplacer les nomenclatures actuellement utilisées par les opérateurs du marché du travail. L'utilisation d'une nomenclature partagée par l'ensemble des opérateurs contribuera à l'amélioration de l'information sur ce marché, notamment celle qui concerne les offres et demandes d'emploi, et facilitera la régulation de celui-ci.

Cette nouvelle nomenclature s'appuie sur une nomenclature existante : il s'agit du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois), conçu et utilisé en France. Une partie du travail consiste à adapter les appellations des emplois-métiers du ROME aux appellations en vigueur en Wallonie ; ce travail entamé dans les années antérieures s'est poursuivi en 2005. Les aménagements du ROME ont été étendus aux Référentiels emplois-métiers.

Au cours de l'année écoulée, les partenariats se sont renforcés - une mise en commun et une coordination des moyens ont été engagées avec le FOREM-Conseil - et les collaborations se sont étendues au-delà des six Fonds de formation sectoriels impliqués jusqu'alors dans les travaux pilotes. Cela s'est réalisé par le biais des Fonds de Sécurité d'Existence (FSE) des différentes commissions paritaires ou, lorsqu'il n'y avait pas de FSE, en contactant les partenaires sociaux.

Globalement, le travail a évolué vers une prise en charge des adaptations du ROME par le FOREM-Conseil pour ensuite être validé par les différents intervenants paritaires sectoriels.

Une première version de ces aménagements, réalisés par le FOREM-Conseil, devrait être disponible au cours du premier semestre 2006.

3.1.1.2 Estimation de la population active par commune

Les estimations de l'IWEPS, réalisées en collaboration avec l'OSEC, relèvent d'un effort de mise en correspondance et de synthèse de sources statistiques multiples : ONSS, ONSSAPL, INASTI, FOREM. La majorité des sources de données utilisées revêtent un caractère purement administratif associé au devoir qu'ont les employeurs et/ou les travailleurs d'honorer leurs obligations vis-à-vis de leurs administrations de tutelle. Les données statistiques qui en découlent sont profondément influencées par la réglementation à la base de l'assujettissement et, partant, de la catégorisation des travailleurs, autant que par la procédure de collecte des informations. Elles sont donc hétérogènes et varient au gré des modifications légales et réglementaires qui affectent chacun des régimes de sécurité sociale.

Pour réaliser son estimation de la population active, l'IWEPS reconstruit les différentes catégories composant la population active de façon à répondre au mieux aux critères du Bureau international du Travail (BIT).

En 2005, la mise à jour des données de 2003 et 2004 a été soumise à des problèmes liés aux profondes modifications intervenues dans les données de base (ONSS et INASTI) ; la méthodologie a dû être repensée en conséquence. Des contacts ont été pris avec le Steunpunt ; un groupe de travail mis en place par l'ONEM devrait permettre d'harmoniser la méthodologie pour l'ensemble du pays.

L'IWEPS souhaite que les frontaliers sortants soient estimés sur la base de données en provenance des pays de travail, notamment pour le Luxembourg, et non pas uniquement sur la base des données de l'INAMI comme le faisait jusqu'à présent le Steunpunt. L'IWEPS s'engage à fournir ces données au Steunpunt. D'autre part, la commande des données à l'ONSSAPL se fera par le Steunpunt afin que les données de base de l'estimation soient identiques au Nord et au Sud du pays. Suite à la modification du statut d'aidant, la distinction salariés/non salariés sera remplacée par la distinction salariés/indépendants/aidants. Enfin, l'ONEM souhaite des données plus rapidement et fiables pour l'estimation du taux de chômage chaque mois. Il a été décidé, dans ce cadre, que l'IWEPS ne publierait plus de données trimestrielles mais uniquement des données au 30 juin en utilisant toutefois, comme le Steunpunt, la moyenne annuelle des DEI pour l'estimation des actifs inoccupés.

Au cours de l'année 2005, les données pour la mise à jour des estimations de 2003 et 2004 ont été commandées et pour la plupart vérifiées et prétraitées. Le plus gros problème provenait de l'absence de données de l'ONSSAPL.

3.1.1.3 Indicateurs du marché du travail

L'IWEPS/OWE actualise chaque année un grand nombre d'indicateurs dans les domaines du marché du travail. Ces indicateurs alimentent les travaux et réflexions menés au niveau régional et sous-régional (indicateurs du marché de l'emploi en Wallonie par Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation), national (plan d'action national pour l'emploi) ou international (indicateurs structurels, indicateurs du développement humain du PNUD).

Ces indicateurs sont partiellement publiés dans les sections consacrées à l'emploi et à la formation de diverses publications de l'IWEPS, dont, pour 2005 :

- Annuaire statistique 2004 de la Grande Région : Saar, Lorraine, Luxembourg, Rheinland-Pfalz, Wallonie ;
- Les chiffres clés de la Wallonie ;
- Femmes et hommes en Wallonie. Portrait statistique.

Deux séries d'indicateurs ont fait, en 2005, l'objet d'une attention particulière. Il s'agit des indicateurs du marché de l'emploi en Wallonie par Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation et des indicateurs de suivi du Fonds social européen et de la stratégie européenne pour l'emploi.

3.1.1.3.1 Indicateurs du marché de l'emploi en Wallonie par Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation

Il s'agit d'un tableau de bord de l'évolution de l'emploi et du non-emploi, entre 1995 et 2002, 2003 ou 2004, sur les territoires wallon, des onze CSEF et de la Communauté germanophone. Les données analysées émanent de l'INS, de l'ONSS, de l'INASTI, de l'ONEM, du FOREM et de l'IWEPS et abordent les thèmes de la population, de la population active, des indépendants et aidants, des salariés et du chômage. Les analyses proposées ont été réalisées selon une méthodologie commune pour toutes les entités. Ce schéma d'analyse identique pour chaque territoire facilite les comparaisons des marchés du travail locaux avec l'ensemble de la Wallonie, mais aussi entre les différentes sous-régions de Wallonie. Cette publication est composée de quatorze cahiers de 40 pages chacun : treize cahiers construits exactement selon la même structure et un cahier méthodologique. L'IWEPS a conçu la publication, sélectionné les sources, effectué les calculs, fourni les données et coordonné l'ensemble du travail d'édition, les commentaires étant rédigés par les CSEF. Cette publication est le fruit d'une collaboration avec l'OSEC et les CSEF, dans le cadre de l'Observatoire wallon de l'emploi.

Pendant l'année 2005, l'IWEPS a rassemblé et relu les apports à la publication. Elle paraîtra en 2006.

3.1.1.3.2 Indicateurs de suivi du Fonds social européen et de la stratégie européenne pour l'emploi

Le développement d'indicateurs constitue l'un des moyens privilégiés par l'ENIAC¹² (ESF & NAP Impact Assessment cel) pour analyser la cohérence des interventions du FSE et de la Stratégie européenne pour l'emploi.

Deux sets communs d'indicateurs ont été développés par le passé : les **indicateurs de contexte** et les **indicateurs de suivi**.

Les **indicateurs de contexte** socio-économique ont été développés, notamment, pour permettre aux autorités de gestion, aux services FSE et aux évaluateurs de s'appuyer sur des données similaires.

Le set commun d'**indicateurs de suivi** des programmations FSE a été élaboré en 2004. Il s'agit d'indicateurs de ressources et de résultat couvrant 14 domaines d'activité (formation qualifiante, formation continue, recherche d'emploi, création d'activité, etc.).

Le calcul de ces indicateurs s'appuie sur les données transmises par les opérateurs à l'agence FSE au mois de juin. Le calcul des indicateurs de suivi demande de traiter et d'agrégier les informations fournies par les différents promoteurs (environ 600 projets pour les objectifs 1 et 3). Le calcul des indicateurs de suivi réalisé pour l'année 2003 ayant mis en évidence des écueils méthodologiques (en particulier, le risque de doubles comptages), il a été prévu de remédier aux problèmes en créant à l'Agence FSE, notamment avec le concours de l'IWEPS, une base de données individuelles permettant le suivi longitudinal des personnes au cours de leur parcours d'insertion dans l'emploi. Pour respecter les dispositions légales concernant le respect de la vie privée, il est nécessaire de créer un numéro identifiant codé. Cet identifiant n'est pas encore créé ; des contacts sont en cours avec l'agence FSE. L'IWEPS espère pouvoir calculer en 2006 les indicateurs de l'année 2005 en utilisant cette base de données individuelles. Les indicateurs 2004 seront encore calculés selon l'ancienne méthodologie.

¹² La cellule ENIAC apporte une aide technique à la rédaction du Programme National de réforme (PNR ; anciennement PAN), en particulier s'agissant de l'intervention du FSE. Elle accompagne la réalisation de la programmation FSE Wallonie-Bruxelles (indicateurs, suivi des évaluations, etc).

Par ailleurs, diverses pistes de travail ont été esquissées pour 2006. Il s'agirait de produire ces indicateurs sur une base régionale (les indicateurs portent sur toute la programmation Wallonie-Bruxelles). Cette perspective a suscité l'intérêt de l'agent relais FSE bruxellois et de l'IWEPS.

3.1.2 Expertise, contribution méthodologique/scientifique de l'IWEPS

L'IWEPS entretient des contacts permanents avec les organes statistiques fédéraux et avec les producteurs primaires de données. De plus, l'IWEPS suit les travaux internationaux en vue notamment de disposer de données exploitables au niveau wallon.

- Participation au groupe d'accompagnement du projet AGORA « Codification ISCO des données des travailleurs indépendants de l'INASTI » ;
- Participation au groupe des utilisateurs des données de l'ONSS ;
- Participation au groupe des utilisateurs des données du datawarehouse de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale ;
- Participation au groupe de coordination nationale (INS) sur les statistiques sur l'éducation et la formation, mis en place pour préparer les réunions EUROSTAT. Participation au groupe des utilisateurs belges de l'enquête européenne sur la formation continue en entreprises (CVTS) (terrain en 2006) et de l'enquête sur les forces de travail (annuelle) ;
- Collaboration avec les services des Statistiques de la Communauté française et de la Communauté germanophone et avec l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises pour la mise au point de statistiques comparables et d'indicateurs relatifs à l'éducation et la formation tout au long de la vie ;
- Participation au groupe de travail mis en place au Conseil de l'éducation et de la Formation de la Communauté française sur les indicateurs ;
- Membre du groupe de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes et du groupe technique chargé d'établir un état des lieux régulier de l'alphabétisation (depuis juin 2005) ;
- Suivi des travaux d'EUROSTAT et de l'OCDE sur les indicateurs internationaux de l'enseignement et de la formation. Pour EUROSTAT, l'IWEPS a participé à la réunion annuelle du groupe de travail (*Education and Training Statistics (ETS) Working Group*) avec les délégués des Communautés flamande et française. En plus, l'IWEPS a contribué au suivi des dossiers portant sur les collectes en cours et en projet, la construction d'indicateurs, la mise au point de nomenclatures internationales, la discussion d'une proposition de régulation des collectes de données (caractère obligatoire des enquêtes, domaines privilégiés).
Pour l'OCDE, l'IWEPS a suivi les travaux du réseau B du projet INES (indicateurs de l'enseignement) centré sur les résultats des systèmes éducatifs (transition école / vie active, formation professionnelle continue) et le projet PIAAC (Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes) dans le cadre notamment de la convention de partenariat avec l'ULg (voir plus loin). Réflexion sur les cadres de référence et mise au point d'indicateurs.

3.1.3 Partenariats

L'IWEPS est impliqué dans plusieurs travaux en collaboration avec le Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW).

Partenariat entre le CESRW et le Ministre de la Formation. L'IWEPS intervient pour collecter les données nécessaires et aider à mettre au point des indicateurs sur la formation professionnelle continue à partir de l'enquête sur les forces de travail, des bilans sociaux régionalisés et des statistiques des opérateurs publics ou cofinancés par les pouvoirs publics. Des documents de travail ont été produits en 2005. La coordination des opérateurs wallons en vue d'une harmonisation des statistiques s'est poursuivie.

Collaboration avec le conseil consultatif de la formation en alternance pour l'élaboration d'un état des lieux de l'alternance (2005). Cette demande adressée à l'IWEPS portait sur la réalisation, avec les opérateurs de l'alternance, d'un tableau de synthèse des différents aspects de l'alternance (pas uniquement statistiques) qui devra être utilisé pour le pilotage du dispositif.

L'IWEPS a également contribué aux travaux du CESRW sur le vieillissement démographique de la Wallonie, en particulier par l'étude des travailleurs âgés en Wallonie.

Publication

CONTER B. et MAINGUET C. (2005), La formation professionnelle au secours du taux d'emploi des travailleurs âgés en Wallonie ? in numéro spécial de la revue *Wallonie* du CESRW "La Wallonie face aux défis démographiques" (mars) pp.82-106.

3.1.4 Conventions

- Une convention, avec l'ULG, service de Pédagogie expérimentale, Marcel Crahay porte sur *les indicateurs internationaux de la formation professionnelle et de l'articulation formation – emploi* (y compris transition école / vie active) et estimation des compétences des adultes. La première partie de cette convention a consisté en un relevé des indicateurs utilisés au plan international (UE, OCDE, UNESCO, PNUD) sur ces thèmes et une analyse critique des sources et modes de calcul. Une base de données reprenant ces informations sera mise au point et rendue disponible sur le site de l'OWE en 2006. Dans un second temps, les chercheurs ont travaillé à la mise au point de systèmes d'indicateurs sur la transition école / vie active. Les travaux menés dans le cadre de cette convention ont également porté sur les dimensions d'équité.

- Observatoire interrégional du marché de l'emploi (cfr. 1.3.7.1.2) : convention entre l'IWEPS et INFO-Institut.

Publications

Ariane BAYE, Geneviève HINDRYCKX, Cédric LIBON et Steve JASPAR (2005) *Mesurer la transition entre l'école et la vie active en Wallonie. Cadre conceptuel et canevas d'indicateurs internationaux*, Discussion paper n°0505, IWEPS.

BAYE A., MAINGUET C. & MOSSOUX A.F. (2005). Indicateurs d'équité pour l'enseignement et la formation continue. Canevas général et application à la Wallonie. In DEMEUSE M., BAYE A., STRAETEN M.H., NICAISE J. & MATOUL A. (Eds.). *Vers une école juste et efficace. 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation*. (chap.18, pp.355-390) Collection Economie, Société, Région. De Boeck Université.

3.2 ETUDES DANS LE DOMAINE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

3.2.1 Etudes réalisées par l'IWEPS

L'IWEPS analyse de manière continue les tendances conjoncturelles et structurelles du marché du travail. Ces analyses sont publiées semestriellement dans la revue de conjoncture de l'IWEPS « Tendances Economiques ». Elles contribuent aussi, selon la demande, à d'autres publications : en 2005, une étude conjoncturelle et structurelle du marché du travail wallon a ainsi été publiée dans l'introduction au Budget 2006 ainsi que dans la publication de l'agence Moody's investors services. Depuis 2005, les études du marché du travail peuvent à nouveau considérer la dimension de l'emploi intérieur : les problèmes méthodologiques liés à la saisie des informations nécessaires pour construire cette variable ayant été résolus, on a pu calculer une série de 1995 à 2003. Une étude a été consacrée à ce sujet.

L'année 2005 a vu la poursuite de la réflexion sur les tendances observables dans le champ de la formation professionnelle continue, déjà entamée précédemment et visibilisée sous la forme d'un premier ouvrage publié aux Editions de Boeck en 2003 (Guyot J.L., Mainguet C., Van Haepere B. (éds), *Regards pluriels sur la formation professionnelle continue – L'individu au cœur des dispositifs*, De Boeck, Bruxelles, 2003, 379 pages). C'est dans ce mouvement qu'un deuxième ouvrage a été publié en 2005 et qu'un autre a été mis en chantier cette même année. Le deuxième ouvrage, *La formation professionnelle continue : Enjeux sociétaux* apporte un éclairage sur les enjeux des politiques de formation, sur les dispositifs et structures mis en place et sur le positionnement et les modèles d'action des acteurs collectifs dans des contextes nationaux variés. Le troisième ouvrage *Regards pluriels sur la formation professionnelle continue – Acteurs collectifs et dynamiques organisationnelles* traitera la question de la formation professionnelle continue sur le plan « méso » ; les travaux menés au niveau organisationnel, les recherches réalisées sur les stratégies et investissements des acteurs collectifs (entreprises, agents de l'associatif et du non-marchand, opérateurs de formation, pouvoirs locaux, etc.) et les analyses de dispositifs de formation particuliers y seront privilégiés.

Publications

DEPREZ A., (2005), La validation des compétences : enjeux et mise en perspective, in GUYOT J.L., MAINGUET C., VAN HAEPEREN B. (éds), *La formation professionnelle continue – Enjeux sociétaux*, De Boeck, Bruxelles, pp. 181-206.

MAROY C. et VAN HAEPEREN B. (2005), La structuration du champ de l'insertion en Wallonie: un processus inachevé, in GUYOT J.L., MAINGUET C., VAN HAEPEREN B. (éds) *La formation professionnelle continue – Enjeux sociétaux*, De Boeck, Bruxelles, pp. 37-64

GUYOT, J. L., MAINGUET, C. & VAN HAEPEREN, B. (Eds.) (2005). *La formation professionnelle continue : Enjeux sociétaux*. Collection Economie, Société, Région. De Boeck Université

Valérie VANDER STRICHT - « L'emploi intérieur wallon : situation en 2003 et évolution entre 1995 et 2003 » ; in : *Tendances Economiques* n°29, novembre 2005

VAN HAEPEREN B. (2005), Politique de l'emploi et de la formation professionnelle continue en Région wallonne : enjeux et limites, in GUYOT J.L., MAINGUET C., VAN HAEPEREN B. (éds) *La formation professionnelle continue – Enjeux sociétaux*, De Boeck, Bruxelles, pp. 153-179

A paraître en 2006

GUYOT J.L., L'offre de formation universitaire pour adultes à la lumière des interactions entre université et société civile, in GUYOT J.L., MAINGUET C., (éds), *Regards pluriels sur la formation professionnelle continue – Acteurs collectifs et dynamiques organisationnelles*, De Boeck, Bruxelles

GUYOT J.L., MAINGUET C. (éds), *Regards pluriels sur la formation professionnelle continue – Acteurs collectifs et dynamiques organisationnelles*, De Boeck, Bruxelles

3.2.2 Etudes réalisées en partenariat

En 2005, le projet SIAMT (Système intégré d'anticipation sur le marché du travail) entrait dans sa dernière phase de financement européen. Pour rappel, SIAMT est un projet financé par le programme EQUAL dont l'objectif est de mettre en place en Wallonie un Système intégré d'Anticipation des tendances sur les Marchés du Travail, autrement dit un ensemble cohérent et harmonisé d'informations, dans le but ultime d'améliorer la connaissance et le fonctionnement de ces marchés. Le moment était donc venu de faire le bilan de trois années de collaboration et de diffuser les résultats des travaux entrepris dans avec nos partenaires – FOREM-Conseil, les CSEF, la DG emploi du MRW et huit fonds paritaires sectoriels.

Trois séminaires de clôture ont été organisés entre janvier et avril 2005. Ce fut l'occasion pour l'IWEPS et les partenaires SIAMT de présenter et diffuser les travaux réalisés auprès d'acteurs opérant dans le domaine de l'emploi et de la formation

professionnelle. Plusieurs experts issus du monde académique ou de centres d'études sur l'emploi et la formation, notamment français, ont été invités à faire une communication ; leurs interventions ont enrichi le champ des connaissances sur les plans tant théorique qu'empirique, notamment à travers la description d'expériences étrangères, et ont ouvert des pistes de réflexion et de collaboration. La participation de plusieurs membres des cabinets du Ministre de l'Economie et de l'emploi, et de la Ministre de l'Enseignement et de la formation, et surtout, les interventions de la représentante de la Ministre Arena au premier séminaire et du Ministre Marcourt au 3^{ème} séminaire, ont mis en évidence l'importance des problématiques traitées sur le plan politique. Ces séminaires se sont déroulés aux « Moulins de Beez » et ont attiré un large public (+/- 150 par séminaire).

Trois sujets ont été traités lors de ces séminaires : « Comment connaître - au niveau sectoriel ou régional - les besoins en formation continuée » (séminaire du 27 janvier) ; « Anticiper les évolutions de métiers et de compétences : pourquoi ? Comment ? » (séminaire du 13 mars) ; « Objectiver et analyser les métiers avec difficultés de recrutement : une stratégie partenariale et intégrée » (séminaire du 29 avril).

Les documents de référence rédigés dans le cadre de cette collaboration, ainsi que les textes et/ou présentations des différents orateurs intervenus lors de ces journées d'études sont disponibles sur le site de l'Observatoire wallon de l'emploi à l'adresse suivante : http://observatoire.emploi.wallonie.be/dyn/14/page14.ihtml?ID_SITE=14&ID_CATEGORIE=392&TYPE=&CAT=14. Par ailleurs, dans le cadre du partenariat, l'IWEPS a participé au projet transnational SIAMT-UTOPIA. Une dernière rencontre a eu lieu en mai 2005 : visite de la délégation wallonne à Sulmona ; animation de séminaires relatifs au marché du travail, notamment dans une perspective prévisionnelle (projet excelsior), aux services de proximité et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

3.2.3 Expertise, contribution méthodologique/scientifique

3.2.3.1 Formation

L'IWEPS est membre de plusieurs commissions et comités d'accompagnement auxquels il apporte un soutien méthodologique dont la nature est liée aux missions de ces instances.

En 2005, l'IWEPS a poursuivi l'accompagnement des travaux de *veille des métiers et qualifications* menés dans les *Centres de compétences en Région wallonne* (depuis 2001). En collaboration avec le FOREM, l'IWEPS construit la méthodologie sur laquelle s'appuient les personnes chargées de la veille. En matière de compétence, soulignons aussi la participation (avec voix consultative) de l'IWEPS à la *Commission consultative et d'agrément des Centres de validation des compétences*.

En tant que membre de la Commission d'agrément des chèques formation, l'IWEPS collabore à la sélection des modules et à l'évaluation du dispositif, notamment à la mise au point d'indicateurs de réalisation et de suivi du dispositif.

L'IWEPS participe également au comité d'accompagnement du projet *Insertion des jeunes issus de l'alternance* en Région wallonne (2005/2006) où sont impliqués les deux opérateurs de l'alternance en Région wallonne (IFAPME et SYSFAL pour l'enseignement).

Sur le plan international, l'IWEPS participe aux travaux du groupe de concertation belge francophone sur le processus européen Bruges/Copenhague et sur les objectifs européens de l'éducation (plusieurs réunions par an d'information sur l'intégration des politiques wallonnes dans un contexte européen). De plus, l'IWEPS est membre du réseau belge REFERNET du CEDEFOP depuis 2004.

3.2.3.2 Entrepreneuriat

Les différentes enquêtes menées par l'IWEPS dans ce cadre ont fourni l'occasion à des étudiants de l'Université Mons-Hainaut et de l'Université catholique de Louvain de réaliser des travaux de fin d'études sur le thème des déterminants de l'entrepreneuriat. Une intervention active des chercheurs de l'IWEPS a été sollicitée par les promoteurs de ces travaux (participation aux commissions d'encadrement). Deux mémoires ont ainsi été réalisés en 2005, qui permettent une valorisation supplémentaire des données récoltées.

Ces différentes activités s'accompagnent de la participation à différents réseaux de chercheurs en entrepreneuriat, notamment sur le plan international. Des contacts ont été liés dans l'optique de la mise en place d'un programme de travail européen intitulé « European cooperation between start-ups across the cultural borders of nation, region, profession and sector - SURVIE programme (Start Up Research and Valorization/Valuation of Intra/- and Entrepreneurship in Europe) ». Plusieurs institutions universitaires sont impliquées dans ce programme : University of Ulster at Jordanstown (Irlande du Nord), Montpellier Business School (France), Southampton Business School (Royaume-Uni), University of Eindhoven (Pays-Bas), University of Mainz (Allemagne), University of Ljubljana (Slovénie). Des liens suivis sont également cultivés avec des opérateurs wallons impliqués dans la formation à la création d'entreprise, tel que l'IFAPME et la Fondation pour l'Enseignement et la Recherche en Entrepreneuriat.

3.2.4 Conventions

L'IWEPS a poursuivi, au cours de l'année 2005, diverses recherches et études entamées au cours des années antérieures.

3.2.4.1 Formation

Convention entre l'IWEPS et les Facultés de Namur-FUNDP portant sur **l'évaluation des dépenses publiques en matière d'emploi et de formation continue**. En 2005, le travail a consisté à mettre à jour la base de données constituée pour les dépenses de formation et à créer une nouvelle base de données pour les dépenses consacrées aux mesures en matière d'emploi. La collecte des données couvre la Wallonie et les autres entités du pays. Un des objectifs poursuivis étant de pouvoir réaliser des comparaisons interrégionales et internationales, les données sont organisées de manière à permettre une mise en correspondance avec les données internationales, notamment les données EUROSTAT relatives aux politiques du marché du travail (base de données PMT).

Le travail de collecte de données continuera en 2006. Un discussion paper présentant les principaux résultats est prévu pour le second semestre 2006.

3.2.4.2 Bassins d'emploi

Au début de l'année 2005, le groupe de travail 'bassins d'emploi' (IWEPS, OSEC, Yves de Wasseige) avait décidé de ne poursuivre les développements conceptuels (bassins fonctionnels, bassins partiels, bassins de vie) qu'avec l'arrivée des données de l'enquête socio économique de 2001. Une première livraison eut lieu en septembre mais il est très vite apparu que les données étaient encore trop incomplètes pour permettre une exploitation utile. Une deuxième livraison, en décembre, présentaient quelques améliorations mais celles-ci étaient néanmoins insuffisantes pour autoriser une mise en œuvre significative. Les travaux de l'année 2005 ont dès lors été essentiellement centrés sur une réflexion méthodologique.

3.2.4.3 Dynamique entrepreneuriale en Wallonie

Pour rappel, l'IWEPS poursuit depuis plusieurs années une recherche sur la dynamique entrepreneuriale dont l'objectif est l'identification, d'une part, des caractéristiques (économiques, sociologiques, culturelles, géographiques, etc.) des nouveaux entrepreneurs wallons et, d'autre part, des conditions de réussite de leur projet d'entreprise. Afin d'assurer une intégration avec les travaux de l'Observatoire wallon de l'emploi (approche prévisionnelle des besoins de main-d'œuvre, de qualification et de formations), une attention particulière est portée aux conditions liées aux qualifications, et, de manière plus large, aux compétences de l'entrepreneur et de ses travailleurs (ce qui supposera un éclatement et une redéfinition du concept de qualification). Il s'agit donc de s'intéresser aux logiques d'action de ces entrepreneurs et aux déterminants de celles-ci. Les freins à la création sont également considérés.

L'année 2005 a été consacrée au développement du programme de recherche mené en partenariat depuis 2004 avec le DULBEA, le GEDAP et l'Institut de Sociologie de l'ULB afin de caractériser et de comprendre les logiques d'action des primo-créateurs d'entreprises identifiés grâce à l'enquête exhaustive menée en 2003 auprès de 12 748 entreprises créées entre le 1^{er} juin 1998 et le 31 mai 2000. Ce programme articule des démarches quantitatives et qualitatives, des analyses contextuelles, individuelles et processuelles et combine des approches économiques, sociologiques et géographiques. Durant la première phase du programme, deux types de données ont été traitées : des informations de type administratif et les résultats de deux enquêtes (une enquête exhaustive menée auprès de 3 520 primo-créateurs et une autre menée auprès d'un échantillon représentatif de 8 000 particuliers visant des individus non créateurs). La seconde phase du programme, qui sera réalisée en 2006 s'inscrit dans une perspective plus qualitative et s'appuie sur un série d'entretiens intensifs de primo-créateurs.

L'ensemble des travaux réalisés dans ce cadre donnera lieu à la publication d'un ouvrage édité dans la collection Economie, Société, Région aux éditions De Boeck. Cet ouvrage est en cours de rédaction (co-coordination IWEPS-TEF ULB, convention OWE/AOPN/2005/002).

La question de l'entrepreneuriat est abordée dans d'autres travaux, notamment dans l'enquête sur le capital social et l'identité en Wallonie menée en partenariat avec le CLEO. Le module 2006 de cette enquête sera enrichi d'un module portant sur les thèmes de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'entreprise.

Publications

- Calay V., Capron H., Cincera M., Desmarez P., De Waeghe N., Greunz L., Guyot J.L., Houard J., Lohest O., Vandermotten C., Vandewattynne J., Van Hamme G., Les nouveaux créateurs d'entreprise en Région wallonne et les conditions de leur réussite, mimeo, rapport de recherche dans le cadre de la convention MRW/SES/OWE/AOGPB0206, Dulbea-ULB, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, Bruxelles-Jambes, mars 2005.

- Calay V., Guyot J.L., Van Hamme G., Are human capital and culture the key factors in explaining intra-regional differences? Novice entrepreneurship and geocultural context in the Walloon Region, in Drillon D., Lasch F, Ulijn J. (Eds), *Entrepreneurship, Cooperation and the Firm: The Emergence and Survival of High Tech Ventures In Europe*, Edward Elgar Publishing Ltd, Cheltenham, sous presse.
- Calay V., Guyot J.L., Van Hamme G., Primo-créateurs d'entreprise et contextes locaux : analyse empirique de la situation wallonne, Discussion Paper n° 0503, Institut wallon d'évaluation, de prospective et de statistiques, Jambes, septembre 2005, 55 pages.
- Capron H., Cincera M., Greunz L., Lohest O., Van Hamme G., Les nouveaux créateurs d'entreprise en Région wallonne : profils et logiques d'action, mimeo, rapport de recherche dans le cadre de la convention OWE/AOPN/2005/001, Dulbea-ULB, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, Bruxelles-Jambes, décembre 2005.
- Cincera M., Greunz L., Guyot J.L., Lohest O., Capital humain et processus de création d'entreprise : le cas des primo-créateurs wallons, Discussion Paper, Institut wallon d'évaluation, de prospective et de statistiques, Jambes, en préparation.
- Cincera M., Greunz L., Guyot J.L., Lohest O., *Trajectoires individuelles et profils de compétences : le cas des primo-créateurs d'entreprise wallons*, Relief - Echanges du Céreq, n° 8, mai 2005, pp. 267- 280.
- Guyot J.L., Italiano P., *Entrepreneuriat wallon, identité et capital social*, in Houard J., Jacquemain M. (éds), *Capital social et dynamique régionale*, De Boeck, Bruxelles, 2006, pp. 209-243.

A paraître

- Guyot J.L., Lohest O., Vandewattyne J., Giacomini O., Passage à l'auto-emploi et prise de risque : le cas des primo-créateurs d'entreprise en Wallonie, communication à présenter aux 13èmes journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, LEST, Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 1^{er} et 2 juin 2006, 12 pages.

3.2.4.4 Etude des pratiques basées sur les compétences en entreprise

Cette recherche empirique, terminée en mars 2005, portait sur les différents modes de gestion des compétences effectivement mis en œuvre dans les entreprises. Plus précisément, les matériaux étudiés étaient les représentations et les pratiques basées sur les compétences (recrutement, évaluation, formation, promotion, rémunération, certification d'entreprise ou de fonds de formation...) ainsi que les liens éventuels établis entre ces pratiques.

L'analyse qualitative a procédé par croisement des deux dimensions principales, la dimension contextuelle (entreprise et supra-entreprise) et la dimension des processus politiques mettant en évidence les facteurs contingents de développement des pratiques (interactions entreprise-secteur, négociation sociale...). La dimension contextuelle prenait en considération les pratiques générales de GRH, la gestion des emplois et les différents types de flexibilité, l'organisation du travail en entreprise, le degré de dépendance à l'égard de parties tierces (tels les organismes certificateurs, les clients ou les donneurs d'ordres), les éléments accessibles de la relation salariale, les normes et les pratiques de (non-)régulation sectorielle (les produits de la négociation sociale).

La recherche a débouché sur une typologie des modes de gestion des compétences en trois idéaux-types (la *machine modernisée*, la *croisade* et le *chaos management*).

Le Lentic-ULg a réalisé cette étude d'une durée d'un an, prenant fin avec la publication du rapport final de recherche en mars 2005. Le professeur François Pichault dirigeait l'équipe de chercheurs du Lentic-ULg. La contribution de l'IWEPS a consisté en la définition précise des objectifs de recherche, en l'organisation et la participation à des réunions de travail portant sur les hypothèses, les concepts véhiculés, les liens entre variables et la méthodologie, l'organisation des réunions du comité d'accompagnement à la fin de chaque étape de la recherche, l'organisation conjointe avec le Lentic du séminaire *Faut-il brûler la gestion des compétences ? Exploration et regards croisés sur les pratiques effectives*, organisé aux Moulins de Beez le 9 novembre 2005.

Une publication à partir du rapport final de la recherche est programmée pour l'automne 2006 dans la collection de l'IWEPS aux éditions De Boeck.

Une reconduction de la convention est prévue pour une durée d'un an afin d'approfondir certains aspects de la recherche déjà terminée. Plus précisément, il s'agira d'analyser les évolutions des trajectoires professionnelles faisant suite à la mise en œuvre de pratiques de gestion des compétences dans les entreprises et de comprendre la manière dont les changements effectifs (en matière de conditions d'emploi et de travail) affectent les trajectoires professionnelles. Cette seconde phase devrait être entamée en mai 2006.

Un séminaire portant sur les pratiques de gestion des compétences en entreprise a été organisé conjointement par l'IWEPS et le Lentic-HEC-ULG le 9 novembre 2005 aux Moulins de Beez (*Faut-il brûler la gestion des compétences ? Exploration et regards*

croisés sur les pratiques effectives). Ce séminaire a accueilli environ 130 participants et comptait parmi les intervenants des chercheurs français (IAE de Grenoble, IAE de Paris, IAE de Grenoble, Ecole normale supérieure de Cachan, Centre d'Etudes de l'Emploi) et belges (Lentic-HEC-ULG, UCL, ULB, KUL). Les chercheurs universitaires mais aussi ceux travaillant dans des organisations sociales et les décideurs politiques constituaient les publics cibles de ce séminaire.

3.2.4.5 Insertion durable

Cette convention avec le CERISIS, qui a débuté en juillet 2003, a pour objet l'étude des processus qui, d'une part, favorisent l'insertion sociale et professionnelle de personnes privées d'emploi et, d'autre part, facilitent le maintien en emploi de diverses catégories de travailleurs fragilisés. Cette convention comprend trois volets :

1. Stigmatisation des chômeurs et maintien dans la formation. L'objectif de cette recherche est d'analyser les effets handicapants que la stigmatisation peut produire sur l'apprentissage et l'insertion professionnelle de groupes défavorisés et la recherche de procédures susceptibles d'être construites par les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle pour y pallier.
2. Soutien social et maintien dans l'emploi. Ce deuxième volet est consacré à la primo-insertion professionnelle. La recherche vise à révéler les stratégies psychosociales mises en œuvre par de jeunes chômeurs pour faciliter leur entrée sur le marché du travail. Cette problématique est envisagée sous deux aspects : d'une part, l'identification des variables psychosociales (soutien social, identité(s) sociale(s)) qui prédisent l'accès et, d'autre part, l'analyse des répercussions de la situation de chômage sur la santé mentale des jeunes restés sans emploi et du rôle protecteur que peut avoir le soutien institutionnel reçu.
3. Conditions de maintien en emploi des travailleurs de plus de 50 ans. Ce volet de la recherche vise à comprendre, dans une perspective psychosociale, les attitudes et les comportements professionnels susceptibles d'être adoptés par les travailleurs identifiés comme « âgés » dans le monde du travail, en lien avec la question de la gestion de la fin de carrière.

Cette convention prendra fin en juin 2006. De nombreuses contributions ont d'ores et déjà été réalisées, sous forme de publications scientifiques ou de communications, notamment au colloque organisé par le CERISIS à Dampremy (18 octobre 2005) sur le thème : « A la recherche de solidarités dans les domaines de l'économie sociale, de l'enseignement et de l'insertion sociale et professionnelle ». Enfin, les principaux résultats de ces recherches seront rassemblés dans un ouvrage de la collection de l'IWEPS aux éditions De Boeck. Cet ouvrage, en préparation, est prévu pour la fin 2006.

3.2.4.6 Cadastre de « l'Emploi soumis aux accords du non marchand »

Convention IWEPS- Centre de Sociologie Travail Emploi Formation (ULB) Cadastre de l'emploi pour la DGASS, la DGEE et l'AWIPH – Région wallonne

L'objectif de cette convention est la mise en place d'une base de donnée « en ligne », alimentée par des informations en provenance des institutions de sécurité sociale et des employeurs et la conception d'un tableau de bord récurrent.

Un état des lieux des travaux a été présenté par Olivier Plasman (IWEPS) lors d'une réunion qui s'est tenue le 30 novembre 2005 au sujet du cadastre des organismes agréés ou subsidiés par la Communauté française et /ou la Région wallonne.

Ces travaux se poursuivront en 2006.

3.3 PARTICIPATION À DES COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES

3.3.1 Communications

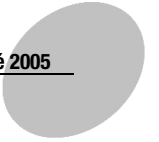
- Cardelli R., Conter B., Veinstein M., L'inscription de la formation continue dans les trajectoires professionnelles. Analyse exploratoire du Panel belge des ménages 1997-2002, Communications aux XX^{èmes} journées du Longitudinal, *Construction et valorisation des compétences : l'apport des analyses longitudinales*, Toulouse, mai 2005.
- Cincera M., Greunz L., Guyot J.L., Lohest O., *Caractéristiques socio-économiques des primo-créateurs d'entreprise : le cas de la Wallonie*, communication présentée au colloque « Entrepreneuriat, Démographie d'entreprises : facteurs de succès » organisé par le Service central de la Statistique et des Etudes économiques (Statec), le Centre de Recherche Public Henri Tudor et l'Observatoire de la Compétitivité, CRP Henri Tudor, 15 novembre 2005, Luxembourg.
- Cincera M., Greunz L., Guyot J.L., Lohest O., Trajectoires individuelles et profils de compétences : le cas des primo-créateurs d'entreprise wallon, communication présentée aux 12^{èmes} journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, LIRHE, Université des Sciences Sociales, Toulouse 26 et 27 mai 2005, 12 pages.
- Conter B., Oriane J.F., « L'employabilité : un impératif de concurrence », Communication aux Journées juridiques Jean Dabin *Quel modèle de sécurité sociale pour demain ?*, Louvain-la-Neuve, 16 décembre 2005.
- Conter B., « La stratégie européenne pour l'emploi : un discours à décoder », communication au colloque de la FCSS, Europe et politiques sociales : comprendre pour agir, Bruxelles, 7 décembre 2005.
- Conter B., Moulaert T., « Les politiques wallonnes de l'emploi et de la formation face à l'exigence d'élévation du taux d'emploi : évitement ou alternative ? » communication aux XX^{èmes} Journées de l'AES, *L'économie du vieillissement*, Paris, septembre 2005.
- Conter B., Mainguet C., « La formation continue au secours du taux d'emploi des âgés ? », journée d'étude du Conseil économique et social wallon (CESRW), *La Wallonie face aux défis démographiques*, mars 2005.
- Van Haepelen Béatrice, Le marché du travail en Wallonie : un tableau en clair-obscur, in J. Hindriks (ed) *Le malaise économique wallon*, Regards économiques, n° 31, juin 2005.
- Van Haepelen B., Modèles économiques et flexibilité: quelles leçons européennes?, communication au colloque « Société flexible, sociétés de services. Quelle Europe sociale pour demain ? », Louvain-la-Neuve, 12 septembre 2005.
- Van Haepelen B., Commentaires sur les rapports de A. Gevers et A. Peeters « Flexibiliteit en/of rigiditeit van arbeidsmarktregulering in België » et de S. Devisscher et A. Van Pelt « Impactanalyse van het systeem van loopbaanonderbreking/tijdskrediet in België », colloque *Evaluation de la politique de l'emploi en Belgique*. Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, Bruxelles, 26 octobre 2005.

3.3.2 Participation sans communication

- Conférence : « L'orientation client : quels impacts sur le travail, l'entreprise et les acteurs sociaux, quelles perspectives ? », Paris-Bagnolet, 24 et 25 octobre 2005.
- Louvain-La-Neuve (2005). Séminaire sur les mutations socio-économiques contemporaines et les politiques d'éducation et de formation FOPES (2 mars).
- Bruxelles (2005) *50 ans de l'évolution du travail*. Dans le cadre des 50 ans de l'institut des sciences du travail de l'ULB (28 avril).
- Bruxelles (2005). *L'évaluation au niveau régional : enjeux et perspectives*. Organisé par le Parlement de la Région de Bruxelles –Capitale (4 mai).
- Toulouse (2005). *Construction et valorisation des compétences : l'apport des analyses longitudinales*. 12^{èmes} journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail : CERECQ, LIHRE (26-27 mai).
- Frameries (2005) Clôture de la consultation sur le plan stratégique capital humain (3 juin).
- Bruxelles (2005). *Evaluation micro et macro économique des allègements de la (para)fiscalité en Belgique*. Matinée d'études organisée par l'IRES à l'occasion des 60 ans de la sécurité sociale et de l'ONSS (5 octobre).
- Charleroi (2005). Conférence débat sur *Le sort de la Wallonie. Fait-on tout ce qu'il faut ?* Centre PME (18 octobre).
- Colloque à l'ULB : 50 ans d'évolution du travail, le 28 avril 2005.

3.3.3 Divers

- Présentation du marché du travail wallon lors d'une formation relative à la gestion des fonds structurels européens réalisée par le FOREM. Public cible : responsables polonais, nombre de participants : environ 15, Bruxelles.
- Un **séminaire** rassemblant une vingtaine de chercheurs de différentes universités autour du thème des fins de carrières, a été organisé en décembre à l'IWEPS. Un numéro spécial de la *Revue nouvelle* présente les différents papiers discutés à ce séminaire.



4 DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE WALLON DE LA MOBILITE (OWM)

4.1 GENÈSE ET MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE WALLON DE LA MOBILITÉ

L'Observatoire wallon de la mobilité (OWM) a été créé par arrêté du Gouvernement wallon du 6 décembre 2001.

La finalité de la création de l'OWM est de contribuer à mieux comprendre l'évolution des comportements de la population wallonne en matière de mobilité, de rassembler et diffuser les différentes informations recueillies, tant pour le transport de personnes que des marchandises, en vue d'optimiser l'usage de chaque mode de transport dans une perspective de développement durable.

L'OWM est constitué de trois organes¹³, à savoir : la Cellule administrative, le Comité de coordination et le Conseil d'orientation. La Cellule administrative, incorporée à l'IWEPS depuis le 1^{er} janvier 2004, est chargée de l'exécution du programme de travail, de répondre aux questions du Gouvernement, d'assurer le secrétariat du Comité de coordination et peut également servir d'interface entre la Région et le monde scientifique.

Le programme pluriannuel de travail de l'OWM, approuvé par le Gouvernement wallon le 4 mars 2004, s'articule autour des différentes missions telles que définies dans l'article 1 §2 de l'arrêté et présente pour chacune d'elles les objectifs à poursuivre, les moyens à mobiliser et une série de commentaires et interrogations. Les missions de l'OWM, tant pour le transport de personnes que des marchandises, sont les suivantes :

1. rassembler, analyser et diffuser les données relatives à la mobilité au plan local, régional, fédéral et européen ;
2. établir et tenir à jour un ensemble d'indicateurs destinés à caractériser les systèmes de mobilité à un échelon local, régional et fédéral, et à évaluer leurs performances et leurs interactions ;
3. établir un diagnostic de la mobilité en Région wallonne ;
4. contribuer à mieux comprendre les comportements et leur évolution en matière de mobilité ;
5. améliorer les capacités de prévision de mobilité.

Les activités de l'Observatoire pour l'année 2005 peuvent être résumées comme suit :

- poursuite de la récolte de données et de la construction d'indicateurs en vue d'une mise à jour du diagnostic de la mobilité ;
- exploitations des résultats de l'enquête régionale sur la mobilité des ménages (ERMM) mars 2002 - février 2003, encadrement et suivi de la réalisation de l'enquête ERMM novembre 2004 - octobre 2005, réflexions en vue d'une révision du questionnaire et de la méthodologie utilisée ; utilisation de la base de données pour répondre aux demandes ponctuelles.
- soutien aux enquêtes ponctuelles ou récurrentes, dépouillement et traitement des enquêtes réalisées dans le cadre des plans de déplacements scolaires (PDS 2004-2005) et des plans de déplacements des travailleurs ;
- information, formation, participation à des colloques, aux comités d'accompagnement de la CPDT (Conférence permanente du développement territorial), des études portant sur l'impact des transports, de l'étude pour le suivi des PCM (Plan communal de mobilité), synergies avec les différentes administrations de la Région, collaboration avec les outils existants, etc.

Chacune de ces activités est détaillée ci-dessous.

¹³ Selon le contexte, quand on parle de l'Observatoire, on fait référence soit à l'ensemble de ces trois organes, soit à la seule cellule administrative.

4.2 BASE DE DONNÉES DOCUMENTAIRE

Les objectifs poursuivis par la première mission de l'OWM sont les suivants : disposer de données fiables et tenues à jour sur la situation en matière de mobilité, faire l'inventaire de données utiles pour les indicateurs nécessaires au diagnostic de la mobilité, les critiquer et réfléchir aux types de données qui permettraient une meilleure appréhension de la mobilité réelle, et, de ce fait, pouvoir répondre aux questions posées. Les travaux de l'OWM prennent en compte l'ensemble des différents réseaux de transport : routier, fluvial, aérien, ferroviaire et pipeline. En matière de déplacement de personnes, on distingue notamment les deux-roues motorisés, le vélo et la marche. Le niveau de désagrégation des données (régionales, locales, bassin d'emploi, etc.) dépendent de la nature des données récoltées.

L'OWM a, en 2005, poursuivi son travail de consolidation des différentes bases de données constituées, à savoir :

- poursuite de l'inventaire des sources et données disponibles afin d'avoir une meilleure coordination et homogénéité dans la collecte de données « mobilité », une analyse critique des données disponibles, etc. ;
- poursuite de l'inventaire des études et des publications disponibles. L'OWM a connaissance des travaux de la Politique scientifique fédérale, de l'INS et du SYGIT (cellule base de données de la CPDT), de la Commission européenne, etc. ;
- 'veille scientifique' et mise à jour de l'inventaire des enquêtes de déplacements et modèles de mobilité existants ;
- valorisation de la connaissance acquise via une participation active à des réseaux d'échange d'informations ou à différents comités d'accompagnement de projets relatifs à la mobilité.

L'OWM a consolidé, en 2005, sa collaboration avec les outils existants, par exemple, le réseau des conseillers en mobilité (CEM) et son centre de documentation, etc. afin de compléter ses différents inventaires et d'ainsi obtenir une amélioration quantitative et qualitative des bases de données et d'études existantes.

L'OWM a poursuivi son travail de centralisation des données produites et mises à jour par les différentes administrations de la Région wallonne. Les contacts et synergies, initiés en 2004, se sont notamment consolidés avec les services suivants :

- les services mobilité du Service public fédéral de la mobilité et du transport (SPFMT) au niveau des différentes statistiques fédérales : recensements de la circulation, base de données réalisée dans le cadre de la loi fédérale imposant la réalisation d'un diagnostic mobilité aux entreprises de plus 100 travailleurs, etc. ;
- le service Transport de l'INS, au niveau, par exemple, des résultats de l'enquête sur le transport routier de marchandises ; un complément d'informations sur ce sujet a également été obtenu de la Direction Energie et Transport d'EUROSTAT ;
- le service Stratégie et Développement de la SNCB, afin d'obtenir les données de transport ferroviaire 'voyageurs' et 'marchandises' au niveau régional et de parfaire notre compréhension de la logique employée pour la comptabilisation des différents trafics ;
- les services de la Direction générale des ressources naturelles et de l'énergie (DGRNE) du MRW et l'équipe en charge du tableau de bord de l'environnement pour un échange de points de vue à propos des impacts environnementaux du transport et de la rédaction du chapitre transport dans l'Etat de l'Environnement wallon.

L'Observatoire reste, par ailleurs, attentif aux différents travaux menés en Région wallonne et à l'étranger, ayant un lien ou un impact en termes de mobilité, afin d'en valoriser les enseignements dans certaines démarches ou méthodologies existantes et de leurs applications sur le terrain.

Il procède aussi à une veille réglementaire portant sur les aspects fiscaux liés à l'utilisation au quotidien d'une voiture privée ou de société et, de manière générale, il s'intéresse à l'ensemble des paramètres (fiscaux, psychologiques, etc.) qui influencent les comportements en matière de mobilité. Les aspects psychologiques liés au choix modal sont plus particulièrement visés par les enquêtes 'mobilité' (voir infra). L'Observatoire se tient également au courant des éléments pouvant avoir un impact sur le transport des marchandises, comme par exemple, les nouvelles technologies de communication et d'information (ICT), l'évolution de l'économie nationale, l'évolution du secteur des transports et de la logistique, etc.

L'OWM a notamment pris connaissance de divers documents, dont voici une liste non exhaustive :

- documents de l'OCDE, du Bureau fédéral du Plan relatifs aux indicateurs et politiques de développement durable ;
- conclusions de la Conférence européenne des Ministres des Transports relatives, par exemple, aux aspects financiers et fiscaux des transports routiers, au transport intermodal et logistique, au renforcement du transport par voies navigables, etc. ;
- analyses SWOT des régions logistiques belges, issues par exemple de « European Distribution Report » de Cushman & Wakefield healey & Baker (2004) ;

- rapports de l'Agence européenne pour l'environnement : les indicateurs 'TERM' permettant d'évaluer les progrès des politiques européennes d'intégration en matière de transport et d'environnement ;
- documents relatifs aux statistiques des transports (EUROSTAT, etc.) : indicateurs de développement durable, tendances des transports routiers de marchandises, etc.
- études de la Commission européenne (DG TREN), projets de modification de la législation européenne au niveau du règlement portant sur les obligations de services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et route ou de la directive sur la tarification de l'usage des infrastructures routières, etc. ;
- rapports et informations liés aux programmes européens ayant trait à la tarification des transports, à la problématique des transports urbains et durables ... ou encore aux émissions des transports ;
- dossiers relatifs aux énergies renouvelables : documents ou rapports de l'ADEME, de la CWAPE et de l'Institut pour un Développement Durable traitant des enjeux économiques et des impacts environnementaux, par exemple les biocarburants ;
- état d'avancement des travaux et recherches menées dans le cadre du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres 2002-2003 (PREDIT3, France).
- publications de la CPDT.

4.3 CONSTRUCTION DES INDICATEURS POUR LE DIAGNOSTIC DE LA MOBILITÉ

L'OWM a également pour objectif de développer un outil permettant un diagnostic de la mobilité en Région wallonne. Ce dernier doit fournir les éléments permettant de cerner les problèmes, d'évaluer l'impact des mesures envisagées et d'estimer les progrès des mesures déjà menées. La finalisation d'un système d'observation bien alimenté par un ensemble d'indicateurs facilite en effet une meilleure compréhension des comportements et de l'évolution des problématiques de mobilité.

4.3.1 Etablir et tenir à jour un ensemble d'indicateurs nécessaires à l'élaboration du diagnostic de la mobilité en Région wallonne

En 2004, un choix d'indicateurs pertinents a été effectué pour décrire les différents aspects et impacts de la mobilité. Ce travail s'est réalisé en tenant compte des caractéristiques de l'indicateur (pertinence, pérennité, existence et modalité de récolte des données, etc.) et de son existence ou non dans d'autres régions ou d'autres pays, ceci en vue d'une analyse comparative avec les régions voisines et également en vue de tenir compte des orientations et plans d'action définis à d'autres niveaux, notamment européen.

L'année 2005 a vu une consolidation des collaborations existantes avec d'autres observatoires ou outils de statistiques de Belgique ou d'Europe. Citons, par exemple, le lien existant entre le diagnostic de la mobilité et les autres tableaux de bord wallons pour une homogénéisation des indicateurs existants, ou encore les apports des travaux réalisés à l'étranger.

Le choix s'est porté, dans un premier temps, sur des indicateurs prioritaires reflétant une évolution visible à très court terme d'un phénomène. Durant l'année écoulée, d'autres indicateurs qui complètent l'information principale ont été identifiés et pourraient devenir prioritaires à condition de remédier aux imperfections des données existantes (méthodologie, etc.).

L'OWM a poursuivi en 2005 la constitution de la base de données reprenant les résultats de l'enquête régionale sur la mobilité des ménages (ERMM) et de l'enquête de déplacements réalisée dans le cadre des plans de déplacement scolaires (PDS), voir infra, ce qui lui permet de nourrir les différents indicateurs de comportements et d'améliorer ces deux outils. L'OWM a par ailleurs investi le « know how » acquis dans, par exemple, la validation scientifique des indicateurs locaux dans le cadre du projet d'évaluation des plans communaux de mobilité des grandes villes wallonnes,

4.3.2 Etablir un diagnostic annuel de la mobilité en Région wallonne

Durant l'année 2005, l'OWM a amélioré et complété les informations contenues dans le diagnostic de la mobilité en Wallonie finalisé et transmis à Monsieur le Ministre des Transports en octobre 2004. Le diagnostic est principalement destiné au Gouvernement et aux institutions régionales, sa finalité étant d'alimenter le débat et la réflexion sur les enjeux de la mobilité dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux.

La structure du document s'inscrit dans une double démarche. D'une part, il est important de développer un outil permettant de déterminer l'évolution et les besoins de mobilité des Wallons, les tendances du transport de marchandises, de mettre en évidence les menaces pour une mobilité durable. D'autre part, il convient d'évaluer l'impact de ces phénomènes sur les politiques menées ou mesures prises par le Gouvernement wallon ainsi que de donner la possibilité de vérifier si les options prises par la Région wallonne sont en accord avec les orientations prônées dans différents documents d'orientation régionaux et internationaux.

Le découpage en chapitres selon une approche systémique et les considérations introductives de chaque chapitre relèvent de la première démarche, à savoir : identifier les objectifs et les leviers d'action, les indicateurs potentiels. A cette structure, sont attachées des fiches décrivant les indicateurs qu'il a été possible de réaliser à ce jour ; elles portent sur le transport de personnes et de marchandises, les enseignements issus de l'enquête mobilité des ménages, des dépenses liées au transport, des émissions de polluants atmosphériques, ... A ces différents éléments on peut également ajouter les informations sur le transport issues des indicateurs du chapitre « mobilité » des Chiffres clés (publication IWEPS) et de nouvelles données pour une meilleure prise en compte du transport de voyageurs.

Le cadre géographique d'étude est la Wallonie bien que certains phénomènes de mobilité s'accommodent mal de cette échelle régionale. On ne peut considérer les déplacements domicile - travail sans tenir compte des échanges avec les régions voisines, Bruxelles en particulier. On ne peut s'intéresser au transport routier de marchandises sans s'intéresser au trafic de transit. Comment identifier et comptabiliser la voiture de société, immatriculée par une entreprise flamande et mise à la disposition d'un ménage wallon ? Et à quelle région imputer le CO₂ produit par le touriste néerlandais qui, revenant de vacances en France, traverse la Wallonie après avoir fait le plein au Grand-Duché de Luxembourg ?

Les chiffres de trafic sont généralement calculés sur une base territoriale. Les données d'équipement et de comportement concernent plutôt les résidents, particuliers ou entreprises, dont la mobilité peut dépasser les frontières wallonnes. La

combinaison de données provenant de sources différentes est souvent un exercice périlleux, en raison notamment de leur portée géographique différente.

Matière transfrontalière s'il en est, la mobilité est aussi une matière transversale si l'on se place sur le terrain des domaines traditionnels de l'action politique et administrative. Développement et gestion des infrastructures, localisation des pôles d'activité, organisation des transports en commun, accessibilité et qualité de vie dans les centres urbains, mesure des impacts sur l'environnement, sont autant de facettes qui impliquent des acteurs différents et nécessitent des collaborations multiples.

Cette transversalité se retrouve au niveau de la production et de l'utilisation des données et des indicateurs. Le travail a été réalisé avec le concours des administrations wallonnes et des services publics fédéraux producteurs de données.

4.4 ENQUÊTE RÉGIONALE PERMANENTE SUR LA MOBILITÉ DES MÉNAGES (ERMM)

La Région wallonne a, jusqu'à présent, financé deux enquêtes sur la mobilité des ménages (ERMM) en Wallonie, la première de mars 2002 à février 2003 et la deuxième de novembre 2004 à octobre 2005. La méthodologie adoptée s'inspire de celle utilisée dans le cadre de l'enquête nationale MOBEL (1999).

L'objectif est de cerner le comportement de la population wallonne en matière de déplacements. Les enquêtes comportent deux volets principaux : les habitudes de déplacement des personnes interrogées pour leurs différents trajets (travail, école, ...) et la description de tous leurs déplacements au cours d'une journée déterminée. Des données relatives au type de logement et aux véhicules dont dispose le ménage complètent l'ensemble.

L'OWM a pris en charge en 2004 l'encadrement de l'enquête sur la mobilité des ménages, sa réalisation étant sous-traitée à la société PHONECOM.

L'exploitation des données et l'interprétation des résultats de l'ERMM 2002 (un nouvel encodage ayant eu lieu en juin 2004) sont assurées par l'OWM, tâches qui se sont poursuivies en 2005. Les informations obtenues ont permis la confection d'indicateurs pour le diagnostic (part des différents modes dans les déplacements, ...) et ont été utilisées pour répondre à plusieurs demandes ponctuelles.

En 2005, l'OWM a également suivi la bonne mise en œuvre de la deuxième ERMM, enquête achevée en octobre, et a procédé aux premières vérifications et tests de qualité de l'encodage des questionnaires. Cette deuxième ERMM porte sur un échantillon d'environ 3 300 ménages répondants tiré sur l'ensemble du territoire Wallon.

Les enseignements acquis lors de ces deux expériences et le veille scientifique sur les travaux existants en la matière sont utiles pour le développement d'un outil efficace en vue d'une meilleure compréhension des comportements en matière de mobilité et de ce fait, en assurer le plus rapidement possible l'efficacité et la pérennité.

4.5 ENQUÊTE DANS LE CADRE DES PLANS DE DÉPLACEMENTS SCOLAIRES (PDS) ET DES PLANS DE DÉPLACEMENTS DES TRAVAILLEURS

4.5.1 Plans de déplacements scolaires

Le décret du 1^{er} avril 2004 relatif au transport et aux plans de déplacements scolaires détermine la procédure à suivre pour l'élaboration de plans de déplacements scolaires subventionnés par la Région wallonne. Cette procédure comporte un diagnostic des comportements de mobilité des différents publics scolaires englobant les éléments tels que la distance entre le domicile et l'établissement scolaire, la répartition modale, l'intérêt pour l'utilisation d'un autre mode, la durée du trajet et autres questionnements croisés.

L'Observatoire a fourni un support méthodologique et technique pour l'élaboration et le dépouillement de questionnaires communs, afin de garantir une homogénéité de contenu et de qualité des informations obtenues dans les différentes entités concernées. Quatre questionnaires différents ont été élaborés à l'initiative de l'Observatoire : deux questionnaires pour les élèves du primaire et du secondaire, deux questionnaires pour les parents du primaire et du secondaire.

L'OWM possède l'outil informatique et a développé la compétence pour effectuer lui-même le dépouillement de ces questionnaires et la consolidation de la base de données. Il peut aussi, de manière autonome, élaborer et mettre en œuvre de nouvelles enquêtes.

Le début de l'année 2005 a vu la fin du dépouillement des questionnaires et des analyses (résultats par type d'enseignement et par établissement scolaire) réalisés dans le cadre des PDS engagés en 2004. Il n'y a pas eu de nouveaux PDS en 2005. La collaboration avec la Direction Générale des Transports du MET a cependant été entretenue en vue des futures enquêtes des PDS à mettre en œuvre en 2006.

4.5.2 Plans de déplacements des travailleurs

Les compétences acquises dans le traitement et l'élaboration d'enquêtes ont également été valorisées dans le cadre de projets ayant trait aux déplacements des travailleurs.

Une nouvelle collaboration a vu le jour en 2005 avec l'Union des villes et communes de Wallonie et la Direction Générale des transports du MET pour la réalisation d'une enquête sur le comportement des travailleurs dans le cadre du projet pilote « Plan de déplacements des travailleurs des administrations publiques » (PDA 2005-2006) ; l'enquête a débuté en novembre et l'OWM aura la charge du dépouillement des questionnaires et de la réalisation de premières analyses par entités administratives. Ce projet pilote est à situer dans le cadre plus général de la loi fédérale demandant un diagnostic mobilité à toutes entreprises de plus de 100 personnes. L'OWM est d'ailleurs en contact, à ce sujet, avec la Direction Mobilité du SPFMT qui est chargée de centraliser les données pour l'ensemble de la Belgique et avec, dans une moindre mesure, la SNCB qui a développé un outil similaire (MOBIPOL).

En 2005, un suivi des études en cours dans les plans de mobilité des zones d'activité (PMZA) a également été effectué, l'Observatoire ayant en 2004 (à la demande de l'ICEDD) traité les questionnaires portant sur les habitudes de déplacement des travailleurs et visiteurs des différentes entités présentes sur le site du Sart Tilman à Liège (une des quatre zones des PMZA).

4.6 PARTICIPATIONS ET COLLABORATIONS MISES EN PLACE

L'OWM participe à différents comités ce qui lui permet, à travers ces différents lieux de réflexion, de donner une plus grande visibilité à ses travaux, consolider les collaborations existantes et valoriser les informations ou compétences qu'il a acquises.

- Comités d'accompagnement thématiques de la Conférence permanente du développement territorial

- Thème 1 - Mutations spatiales et structures territoriales : les trois sous-thèmes d'étude sont l'Observatoire des mutations spatiales, les stratégies d'affectation dans les quartiers de gare en vue de favoriser le report de mode et l'étude sur la recomposition des fonds de vallées.
- Thème 2 - Kyoto- contribution du développement territorial à la réduction de l'effet de serre. Il s'articule autour des points suivants : énergie et urbanisme, transports et urbanisme, modélisation des émissions de CO2 issues du transport dans différents scénarios d'aménagement, influence de l'isolation sur la consommation énergétique, synthèse des travaux pouvant devenir un outil d'aide à la décision, réflexions sur la problématique des zones d'aménagement différé (ZAD).
- Thème SyGIT - Système de gestion des informations territoriales : thème dans lequel s'insère notamment l'élaboration du tableau de bord du développement territorial. Dans une optique de cohérence entre les tableaux de bord, l'Observatoire collabore à la conception des différents indicateurs de la finalité 3 'Améliorer l'accessibilité du territoire wallon et gérer la mobilité afin de structurer l'espace wallon' de ce tableau de bord.

- Projet 'Elaboration d'un outil de suivi de la mise en œuvre des plans communaux de mobilité (PCM) et application à 4 communes'

L'exposé des motifs du projet de décret relatif à la mobilité et à l'accessibilité locales, adopté par le Gouvernement le 22 janvier 2004, prévoit que l'Observatoire apporte un appui méthodologique à la réalisation d'indicateurs lorsque ceux-ci intéressent les pouvoirs locaux et régionaux dans leur processus d'évaluation des politiques menées. C'est également dans cette optique que l'OWM collabore avec la DG3-MET à l'étude financée par la Région, dont un des objectifs est de déterminer les indicateurs permettant à la commune de mener à bien sa politique de mobilité et à la Région d'avoir une image de son évolution sur l'ensemble de son territoire. Les communes bénéficieront ainsi du même outil et utiliseront la même méthodologie pour répondre aux demandes formulées par le décret 'Mobilité et accessibilité locales'.

- Comité d'accompagnement de l'étude relative à la « Caractérisation de la mobilité des transports routiers en Wallonie par catégorie de véhicules en vue de l'évaluation de son impact sur les émissions atmosphériques

- Comité d'accompagnement de la Convention « Régionalisation des perspectives énergétiques de long terme pour la Belgique (i.e. régionalisation du PP95) »

- Comité de pilotage de la « Plate-forme wallonne d'information des acteurs locaux de la mobilité »

- Comité des utilisateurs du Projet MOBIDIC – Convention avec le SPP Politique Scientifique

- Comité d'accompagnement des Cellules Mobilité des Syndicats et de l'Union Wallonne des Entreprises

- Comité d'accompagnement de la convention liant le Centre interuniversitaire d'études de la mobilité (CIEM) et la Direction de la politique foncière et de la mobilité

- Collaborations avec les services de la DGRNE et de l'IGEAT au niveau des indicateurs de mobilité du tableau de bord de l'environnement wallon et pour la rédaction de chapitres dans l'Etat de l'Environnement Wallon

- Collaborations avec la Direction Générale des Transports du MET dans le cadre des PDS et des PDA (collaboration dont fait également partie la Cellule mobilité de l'UVCW).

4.7 COLLOQUES ET SÉMINAIRES

Durant l'année 2005, l'OWM a participé aux colloques ou séminaires suivants, qui lui ont donné accès à des travaux, réflexions ou expériences en cours en Wallonie et à l'étranger. Ces rencontres ont en outre été l'occasion de nouer des relations de travail avec d'autres organismes belges ou étrangers ayant des objectifs similaires à ceux de l'Observatoire.

Colloque « Rail meets road, les rencontres de la logistique et de l'intermodalité », Bruxelles, 17 janvier 2005.

Séminaire du GRT « Présentation du didacticiel de formation à la modélisation des transports », Namur 24 janvier 2005.

16ième Congrès des Economistes belges de langues françaises, « les finances publiques : défis à moyen et long termes, Mons 16-17 février 2005.

Midis de l'Urbanisme, « Les nouvelles orientations régionales en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de logement, de mobilité et d'énergie », Ottignies, 25 février 2005.

Séminaire du GRT « Trafic research at KUL », Namur 7 mars 2005.

Colloque CGSP-SNCB, « Investissements ferroviaires – new passengers », Namur 11 mars 2005.

Carrefour à mi-parcours du PREDIT, programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres 2002-2003 (PREDIT3), « Quels transports pour demain », Clermont-Ferrand 15-17 mars 2005.

Journée des conseillers en mobilité, Namur, mars 2005.

Séminaire CIEM, Visite de l'aéroport de Zaventem et des installations du port de Bruxelles, Bruxelles 25 mars 2005.

Séminaire GRT, « Les mobiles (PC et téléphone portable) vont-ils changer notre mobilité », Namur 14 avril 2005.

Séminaire CIEM, « Le port de Bruxelles dans le cadre de la relance de la relance du transport fluvial en Europe », Bruxelles 26 avril 2005.

Séminaire CIEM, « Le transport en commun en milieu urbain (STIB) », Bruxelles 2 mai 2005.

Séminaire CIEM, « TGV français à l'exportation », Bruxelles 10 mai 2005.

Séminaire CIEM, « Metro ou tramway, de l'effet des densités de population et des répartitions modales à Bruxelles », Bruxelles 18 mai 2005.

Journée de l'OPVN et visite du Port autonome de Liège, Liège 31 mai 2005.

Chaire Tractebel, « AUTO-NEO-ECO-MOBILITES- Le développement durable à l'épreuve de la mobilité généralisée », Louvain-La-Neuve, 2-3 juin 2005.

City Freight, « évolution du transport de marchandises dans les agglomérations européennes », CE Vième programme Cadre, 9 juin 2005.

Rendez-vous de progrès 2005, « Le financement des transports publics de la STIB », Bruxelles 16 juin 2005.

Séminaire « Les chaînes de déplacements : points d'ancrage pour une mobilité durable », Projet du PADD 2, Bruxelles 23 juin 2005

Thèse « Structuration spatiale des marchés fonciers et production de l'urbanisation morphologique. Application à la Belgique et à ses nouveaux espaces résidentiels », Halleux J-M (Ulg), Liège 24 juin 2005

Colloque de l'Union wallonne des entreprises sur « Gestion des déplacements du personnel d'entreprise », Louvain-La-Neuve, 27 septembre 2005.

Séminaire CIEM, Visite des ports d'Anvers et de Zeebrugge, octobre 2005.

European Transport Conference, Strasbourg 3-5 octobre 2005

Développement durable et ressources renouvelables - conférence FNDP, Namur 14 octobre 2005.

Groupement Redéploiement Economique liégeois, « Les axes de développement économique liégeois » et « territoire, bien-être et inclusion sociale », Liège 20 octobre 2005.

Séminaire CIEM, « Union International des transports publics », Bruxelles 7 novembre 2005.

Séminaire CIEM, « Le transport fluvial de marchandises », Bruxelles 21 novembre 2005.

Séminaire de l'OPVN, « Le transport de conteneurs », Liège novembre 2005.

Benelux Interuniversity Association of Transport Economists - BIVÉC-GIBET, Transport research Day 2005, Hasselt 30 novembre 2005.

Séminaire du GRT « La consolidation des analyses sur la mobilité par l'utilisation de plusieurs sources de données d'enquêtes », Namur 19 décembre 2005.

Séminaire CIEM, « Tarification en Suisse », Bruxelles 19 décembre 2005.

4.8 ACTIVITÉ DES ORGANES DE L'OWM

L'OWM est constitué de trois organes, à savoir : la Cellule administrative, le Comité de coordination et le Conseil d'orientation. Le comité de coordination se compose des représentants des différentes administrations wallonnes concernées par la mobilité et le conseil d'orientation quant à lui regroupe des représentants du monde économique et social, des universités, des associations, d'instances fédérales (SPFMT, SNCB).

Bien qu'aucune réunion de ces deux organes n'ait eu lieu en 2005, les contacts et collaborations se poursuivent durant l'année écoulée avec, notamment, les différents membres gestionnaires de bases de données utiles à la confection du diagnostic de la mobilité. Il faut savoir que l'intégration de la Cellule administrative de l'OWM à l'IWEPS implique une réorganisation des différents organes de l'OWM.

4.9 CONTACTS AVEC LES SERVICES PRODUCTEURS DE DONNÉES STATISTIQUES

Contacts avec le service du SPF Mobilité et Transports en charge de la confection des statistiques du trafic routier, fluvial, du diagnostic fédéral sur la mobilité des travailleurs.

Contacts avec les services Eurostat-D4 Energy and Transport au sujet notamment des données de transport routier de marchandises.

Contacts avec les services de la SNCB au sujet des statistiques ferroviaires de voyageurs et de marchandises.

Participation à un groupe de travail de l'INS sur l'inventaire des statistiques, pour ce qui concerne le secteur des transports et de la mobilité (données du recensement 2001).

Contacts avec les différentes administrations wallonnes productrices de données en lien avec les transports et la mobilité des personnes et des marchandises.

Contacts avec les administrations wallonnes et fédérales en charge des inventaires des émissions de GES.

4.10 FORMATIONS

En 2005, les membres de l'OWM ont suivi les formations suivantes :

- Formation continue des conseillers en mobilité (CEM) : la signalisation de police, les zones 30 aux abords des écoles, gérer l'impact des implantations commerciales... ;
- Formation en droit administratif, en langue étrangère.

4.11 RÉPONSES À DES DEMANDES PONCTUELLES

L'Observatoire a notamment pour mission de répondre aux demandes émanant du Gouvernement et des différentes administrations régionales (art. 5 de l'arrêté du 6/12/2001). Il privilégie donc ce type de demandes.

Toute une série de demandes, en 2005, concernaient les données issues de l'ERMM :

- Répartition modale et distance de déplacement, fréquence de l'utilisation combinée des transports en commun et de la voiture, demande de la SRWT ;
- Données de trafic routier, du kilométrage parcouru par les véhicules, du nombre de déplacements selon le motif domicile-travail, informations limitées au territoire du Brabant wallon, demande de SONECOM et du TEC Brabant wallon ;
- Données portant sur l'utilisation des transports en commun par les femmes, demande émanant du bureau d'études Etopia.
- Données concernant les déplacements scolaires, demande du bureau d'études ICEDD.

L'ERMM a fait l'objet de deux articles. Le premier intitulé « Les enquêtes sur les déplacements des ménages en Wallonie » (B. JORET, 2005) a été rédigé à la demande de l'Association belge de la Route et est repris dans les actes du XX^e Congrès belge de la Route qui a eu lieu à Bruxelles du 28 au 30 septembre 2005 ; cet article expose les caractéristiques et premiers résultats de

l'enquête mobilité auprès des ménages wallons. Le deuxième sera intégré dans le futur rapport « Etat de l'Environnement wallon » à éditer en 2006.

L'Observatoire a également répondu à d'autres demandes, telles que celles émanant de l'association Inter-environnement Wallonie (IEW) et de la Cellule mobilité des Syndicats, qui ont sollicité l'avis de l'OWM ainsi que des éléments de réflexion (études, statistiques...) sur son projet d'une brochure de sensibilisation aux coûts réels des déplacements destinée à tous citoyens. L'avis de l'OWM a également été sollicité par la Ville de Liège dans le cadre du volet mobilité de son Projet de Ville.

5 DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DE LA STATISTIQUE

5.1 GESTION DE LA STATISTIQUE REGIONALE

5.1.1 Collecte et organisation des données, construction de bases de données

Dans un premier temps, l'IWEPS s'est consacré, en matière statistique, à collecter l'ensemble des données disponibles, au niveau (sous-)régional, auprès des organismes publics producteurs directs ou indirects de statistique :

- INS : population, population active, statistiques fiscales, occupation du sol, chiffres d'affaires, exportations et investissements selon les déclarations à la TVA, etc. ;
- ONEM, FOREM, INAMI, INASTI, ONSS : population active, emploi, chômage ;
- BNB : Centrale des Bilans ;
- etc.

L'ensemble de ces données sont recueillies au niveau le plus désagrégé possible, idéalement les communes, afin de pouvoir procéder à tous les traitements, regroupements ou croisements souhaitables. Cet effort se heurte cependant à l'exigence du 'secret statistique', qui pousse fréquemment les producteurs à agréger eux-mêmes certaines données afin d'en rendre impossible l'identification individuelle.

5.1.2 Réalisation d'enquêtes

5.1.2.1 Enquête de conjoncture auprès des ménages wallons

Dans le domaine de la conjoncture, l'IWEPS réalise, depuis 1995, une *enquête téléphonique trimestrielle auprès d'un panel tournant par quotas de 1 000 ménages wallons* pour les interroger sur :

- leur perception de la situation et de l'évolution économiques générales en Wallonie ;
- leur perception de la situation et des perspectives du ménage (revenus, épargne, consommation).

Après dix ans d'existence, cette enquête semble donner des résultats relativement robustes.

5.1.2.2 Enquête sur les intentions d'embauche et les besoins de qualification des entreprises

En 1999, l'IWEPS, dans le cadre de l'Observatoire wallon de l'emploi, a réalisé en Wallonie une enquête prototype harmonisée au niveau international sur les intentions d'embauche et les besoins de qualification des entreprises du secteur marchand.

Les années 2003 et 2004 ont été consacrées à une réflexion approfondie, alimentée par les résultats de l'enquête pilote réalisée en 2002, sur les modalités les plus adaptées de saisie prévisionnelle des tendances réelles de l'offre et de la demande de travail en Wallonie.

Cette réflexion débouchera, à l'automne 2006, sur la mise en place d'un outil permanent de collecte et de traitement rapides de ce type d'informations dans le secteur marchand wallon.

Les objectifs principaux de cette enquête sont :

- l'identification et la comptabilisation des postes vacants sur le territoire wallon ;
- la caractérisation des profils d'embauche associés à ces postes ;
- l'examen des difficultés de recrutement associées aux caractéristiques de ces postes.

La périodicité de cette enquête est semestrielle. Les thèmes abordés dans ce questionnaire sont :

- **type d'emploi** : contrat, durée ;
- **profil de l'emploi** : profession, étude, compétences (langues, informatique), formation ;
- **difficultés de recrutement** ;
- **stratégies de recrutement**.

5.1.2.3 Enquête 'Generations and Gender Panel Study'

Considérant que pour mener une politique cohérente en matière de dénatalité et de vieillissement de la population aussi bien que dans les domaines de la famille, de l'émancipation et des aides aux personnes, il est nécessaire – en complément des statistiques de population officielles – d'investiguer les évolutions démographiques et les intentions de la population au moyen d'une enquête périodique par interview ; l'Etat belge, la Communauté flamande et la Région flamande, la Région wallonne ont

décidé de réaliser de concert une enquête périodique par interview, ci-après dénommée Generations and Gender Panel Study en Belgique, ou, en abrégé, Enquête GGPS.

Cette enquête recueillera, notamment, des renseignements sur la relation entre les partenaires de vie (époux, cohabitants non mariés) et sur les relations entre les générations (la relation de parent à enfant et d'enfant à parent, la fécondité, la prise en charge des générations précédentes et suivantes). En outre, ladite enquête collectera des informations sur les conséquences économiques et sociales de la dénatalité et du vieillissement de la population, de même que sur l'impact qu'ont les évolutions démographiques sur les mouvements (entrée et sortie) au sein du marché du travail et sur les systèmes de retraite. Elle fournira aussi des renseignements sur l'influence que l'environnement social, économique et politique exerce sur les développements démographiques et sur les intentions de la population.

L'Enquête GGPS comportera trois vagues de sorte que les intentions des personnes interrogées, et la réalisation de ces intentions, de même que les facteurs propres à favoriser ou à contrarier la réalisation de ces intentions, puissent être suivis dans le temps. La première vague de l'Enquête GGPS sera réalisée en 2007. Les deuxième et troisième vagues auront lieu respectivement en 2010 et 2013.

Pour chaque vague, le questionnaire standardisé international sera traduit et adapté à la situation belge.

Le travail de terrain de la première vague consistera à interroger, par voie d'entretien, un échantillon d'individus âgés de 18 à 79 ans. Pour les deuxième et troisième vagues, les mêmes personnes seront interrogées, cependant que de jeunes adultes seront ajoutés à l'échantillon.

Les commanditaires de l'Enquête GGPS sont l'Etat belge (SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie), la Communauté flamande, la Région flamande et, pour la Région wallonne, l'IWEPS.

Un 'Comité d'accompagnement scientifique' auquel participe l'IWEPS a pour mission d'accompagner scientifiquement l'exécution de l'Enquête GGPS, c'est-à-dire de donner des appréciations sur l'approche retenue, le plan de sondage, les questionnaires utilisés, les indicateurs à calculer, l'analyse statistique et la rédaction des rapports.

5.1.2.4 Enquête sur l'image du Hainaut

A la demande du Ministre-Président du Gouvernement wallon, l'IWEPS a réalisé une enquête auprès de 3 600 personnes afin de dresser une première évaluation de l'image du Hainaut auprès des populations wallonne, hennuyère, flamande, bruxelloise et du Nord de la France en termes de notoriété de ses emblèmes, de représentations mentales, de perception de ses caractéristiques, de sentiment d'appartenance ou de proximité.

Les enquêtes ultérieures permettront de mesurer l'évolution de cette image, suite aux actions menées dans les prochains mois.

Un autre objectif poursuivi par l'enquête est le suivi de la campagne de presse destinée à la revalorisation de l'image du Hainaut dans le cadre de l'Objectif I.

Les résultats de cette enquête sont disponibles dans le « Rapport de l'enquête sur l'image du Hainaut, juin 2005 », IWEPS, Françoise VANDERKELEN, juin 2005.

5.1.2.5 Enquête sur la notoriété du CAWA

Une deuxième enquête sur la notoriété du « Contrat d'avenir » s'est déroulée du 30 mai au 4 juin 2005¹⁴. Il s'agit d'une enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 918 personnes de plus de 18 ans habitant en Wallonie. L'objectif de cette enquête est d'obtenir une deuxième évaluation de la perception qu'ont les ménages wallons du « Contrat d'avenir pour la Wallonie ». Ce que nous désirions connaître pour cette deuxième approximation est la proportion de personnes connaissant ou même simplement ayant entendu parler du « Contrat d'avenir », et, pour celles-ci, le niveau de pouvoir et les ministres auxquels elles l'associent. L'analyse met en perspective les résultats avec ceux de l'enquête précédente et étudie l'évolution de la perception lorsque ceci est possible. En effet, plusieurs nouvelles questions ont été ajoutées telles que celles sur le canal par lequel elles ont pris connaissance du « Contrat d'avenir » ou sur les personnalités du domaine public associées ou non au « Contrat d'avenir ».

Les résultats de cette enquête sont disponibles dans le « Rapport de l'enquête sur la notoriété du « Contrat d'Avenir », une deuxième évaluation », Françoise Vanderkelen, IWEPS, été 2005.

5.1.2.6 Enquête « EUROCAT » des malformations congénitales à la naissance

La Direction générale des affaires sociales de la Région wallonne (DGASS) est le partenaire wallon du projet européen EUROCAT, qui assure depuis une vingtaine d'années le suivi des malformations congénitales observées à la naissance. La base de données

¹⁴ Une première enquête sur la notoriété du « Contrat d'avenir » s'est déroulée lors de l'automne 2004. On trouvera une présentation des résultats de cette enquête dans un rapport interne de l'IWEPS : « Rapport de l'enquête sur la notoriété du Contrat d'Avenir », Françoise Vanderkelen, IWEPS, Automne 2004.

concerne pour la Wallonie les maternités de la province de Namur et de l'Est de la province de Hainaut. L'Institut de Pathologie et de Génétique de Lovreval est le partenaire wallon du projet et l'IWEPS assure le traitement informatique et statistique de la base de données.

5.1.2.7 Enquête sur la qualité de l'habitat

L'IWEPS a été sollicité par la Division du Logement du Ministère de la Région Wallonne afin de leur fournir un appui méthodologique lors de l'élaboration du cahier des charges de la nouvelle enquête sur la qualité de l'habitat en Région wallonne qui débutera dans le courant de l'année 2006.

Un représentant de l'IWEPS participera au Comité d'accompagnement de cette enquête.

5.1.2.8 Enquête EFT/OISP

Dans le cadre des subventionnements des Entreprises de formation par le travail (EFT) et des Organismes d'insertion professionnelle (OISP), afin d'évaluer les coûts et les financements des formations, la direction de la formation professionnelle, le cabinet de la Ministre Maria Arena et l'IWEPS ont collaboré afin de mener une enquête auprès de organismes concernés.

Les données récoltées portent sur les années 2000 à 2004 (période couverte par le questionnaire).

Les résultats de l'enquête administrée à l'ensemble du secteur mi-janvier 2005 devront permettre d'objectiver les propositions et de finaliser l'arrêté d'exécution du décret du 1^{er} avril 2004.

L'analyse des résultats de cette enquête ont permis de mettre en évidence les coûts et les subsides des formations par filière de formation.

Les premiers traitements sur les données relatives aux filières de formation fournissent notamment : les nombres de stagiaires, d'organismes, d'heures de formation, d'ETP en personnel de formation et d'encadrement, le coût salarial, le coût lié aux rémunérations et indemnités des stagiaires, le coût horaire brut par heure de formation, les taux d'encadrement, les chiffres d'affaires, les subsides à charge de la Région, les coûts horaires nets par heure de formation dispensée, etc.

5.1.3 Participation au groupe de suivi de l'Observatoire wallon du tourisme

Le Ministre wallon de l'Economie, ayant le tourisme dans ses attributions, a décidé d'instaurer un « Observatoire wallon du tourisme ». L'objectif de cet observatoire est de mettre sur pied un système d'informations sur le tourisme wallon et plus particulièrement sur le poids économique de ce secteur, fiable et utile à l'ensemble des professionnels du secteur. Cet observatoire regroupe les services wallons actifs dans le domaine du tourisme, en l'occurrence le Commissariat général au tourisme et l'Office de promotion du tourisme, des professionnels du secteurs par thème (HORECA, tourisme rural, attractions, etc.) ou par localisation (Fédération de la province du Luxembourg, des cantons de l'est, BEPN, etc.) ainsi que des représentants des institutions nationale (INS) et régionale (IWEPS) de statistique.

5.1.4 Actions externes

L'IWEPS a noué ou consolidé des relations de collaboration avec plusieurs des producteurs de données mentionnés plus haut dans le but de coordonner et d'harmoniser les démarches aux niveaux fédéral, régional et communautaire en matière de méthodologie de collecte et de traitement des statistiques pertinentes :

- Service public fédéral de l'Emploi et du Travail et Bureau fédéral du Plan (population active, taux d'activité) ;
- ONEM, FOREM, ONSS, INAMI (emploi sectoriel, emploi salarié et indépendant, chômage, taux de chômage) ;
- point d'appui Travail-Emploi-Formation (ULB) et Steunpunt Werkgelegenheid-Arbeid-Vorming (KUL) : méthodologies conjointes de construction des (bases de) données ;
- INS (amélioration de l'enquête sur les forces de travail, groupe de travail du Conseil supérieur de statistique chargé d'établir l'inventaire des besoins en statistiques dans les années futures, suivi de l'enquête socio-économique générale) ;
- Banque Carrefour (couplage de bases de données relatives à la sécurité sociale) ;
- etc.

En ce qui concerne les statistiques sociales, les collaborations se déroulent de manière efficace. C'est pourquoi nous souhaitons consacrer les sections qui suivent à deux importants producteurs de statistiques, y compris régionales, l'INS et la BNB.

5.1.4.1 Collaboration avec l'INS

Dans l'état institutionnel actuel des choses, la collaboration avec l'INS est cruciale pour l'avenir de la statistique wallonne.

Cette collaboration s'articule autour de cinq grands axes :

1° accès général de l'IWEPS aux données individuelles 'anonymisées' dont dispose l'INS au niveau régional et sous-régional ;

- 2° accès de l'IWEPS aux méthodologies, grilles d'enquête, plans de sondage et questionnaires utilisés par l'INS ;
- 3° possibilité pour l'IWEPS, dans le cadre d'enquêtes par sondage actuellement réalisées par l'INS, de financer l'élargissement de l'échantillon en Wallonie afin de rendre les résultats exploitables au niveau (sous-)régional ;
- 4° possibilité pour l'IWEPS de 'commanditer' à l'INS des enquêtes nouvelles intéressant la Région wallonne ;
- 5° à terme, et plus précisément lorsqu'aura été approuvé le projet d'arrêté modifiant la loi sur le secret statistique dans le sens d'une extension aux Régions et Communautés des droits et obligations découlant de celui-ci, accès de membres de l'IWEPS qui auraient prêté le serment de respect du secret statistique, dans le cadre de programmes précis, aux données individuelles non anonymisées.

Il est évident que l'institutionnalisation d'une telle collaboration dans le cadre d'un accord de partenariat permet à l'IWEPS de profiter de l'effet de levier 'logistique' de l'INS pour progresser vers son objectif d'appropriation (conception, suivi, exploitation) de la statistique wallonne, avant même que ne soit éventuellement révisée dans le sens d'une fédéralisation la loi sur la statistique publique qui confère le monopole de celle-ci à l'INS.

L'accord-cadre s'est déjà concrétisé par la signature de deux conventions de collaboration offrant à l'IWEPS l'accès aux données individuelles anonymisées :

- de l'enquête sur les forces de travail ;
- de l'enquête sur les budgets des ménages.

5.1.4.2 Collaboration avec la BNB

On sait que, dans le cadre de l'Institut des Comptes nationaux (ICN) créé en 1994, la BNB joue désormais un rôle prépondérant dans la production d'au moins deux statistiques essentielles pour la connaissance de l'état et de l'évolution de l'économie régionale :

- les comptes régionaux : en fait, actuellement 'valeurs ajoutées régional(is)ées', auxquelles la BNB a l'intention d'adjoindre bientôt une régionalisation des revenus du travail, des investissements et de l'emploi ;
- le commerce extérieur régionalisé.

Dans les deux cas, il s'agit de statistiques partiellement régionalisées à partir des agrégats nationaux, au moyen de diverses 'clés' : elles sont donc sujettes à un certain nombre de biais.

Il est donc important que les régions aient accès aux méthodologies utilisées pour construire ces statistiques et, si possible, qu'elles soient associées à la conception de celles-ci, ce qui n'est pas le cas actuellement.

L'objectif de l'IWEPS est d'entamer une collaboration d'ordre méthodologique avec la BNB en matière tant de commerce extérieur que de comptes régionaux.

Il est, par ailleurs, important de noter qu'en termes institutionnels les Régions et Communautés sont actuellement représentées dans les organes fédéraux suivants compétents en matière de statistiques et/ou d'études les intéressant :

- Conseil supérieur de Statistique (M. Jean HOUARD)
- Comité de coordination de l'INS (M. Jean HOUARD)
- Conseil supérieur de l'Emploi (MM. Etienne MICHEL et Jean-Pierre MÉAN)
- Comité d'orientation de l'Institut des Comptes nationaux (M. Michel MIGNOLET)
- Comité scientifique de l'Institut des Comptes nationaux sur le budget économique (M. Francis MOSSAY).
- Comité scientifique de l'Institut des Comptes nationaux sur les comptes nationaux et régionaux (M. Jean HOUARD).

5.2 ORGANISATION INFORMATIQUE DE L'IWEPS

Les maîtres mots de l'informatique de l'IWEPS sont l'ouverture et l'autonomie. En vertu du principe d'ouverture, le service tient, dans la mesure du possible, à fournir aux utilisateurs tout accès à des logiciels, à des ressources, à des périphériques, et, bien sûr, à de l'information statistique. En vertu du principe d'autonomie, ces éléments sont mis à disposition en présupposant de la part de l'utilisateur une connaissance ou un apprentissage de ses propres outils, qu'il s'agisse des logiciels statistiques ou économétriques, ou qu'il s'agisse des données consultées. Bien que des règles de comportement strictes soient nécessaires pour assurer le bien-être collectif, il n'y a pas, en théorie, de restriction liée à une uniformisation ou standardisation, hormis pour l'aspect administratif (traitement de texte, antivirus, etc.).

En conséquence, le travail informatique au sein de l'IWEPS poursuit quatre objectifs :

- mettre à la disposition du personnel une infrastructure matérielle et logicielle adaptée à ses besoins (informatique générale) ;
- développer l'accès aux données nécessaires à la réalisation d'études et à leur publication (bases de données et accès à celles-ci) ;
- développer la diffusion de l'information, notamment en intranet et sur internet ;
- définir et, au besoin, réaliser les travaux de programmation en rapport avec la gestion et l'exploitation des bases de données (outils informatiques).

5.2.1 Informatique générale

L'IWEPS dispose de quatre serveurs (de fichiers, de bases de données, de domaines et de gestion administrative) et d'ordinateurs à base de Pentium, comme équipement individuel. Les serveurs fonctionnent sous Windows 2000 Advanced Server, les PC sont configurés en environnement Windows XP professionnel.

Les tâches récurrentes d'informatique générale sont sous l'entière responsabilité de l'IWEPS. Rappelons-les brièvement :

- la définition des besoins individuels et collectifs en équipement matériel et logiciel ;
- l'installation et le suivi des systèmes d'exploitation, des logiciels réseau et des applications sur les ordinateurs individuels ;
- l'assistance et les dépannages informatiques ;
- la gestion du parc informatique (répartition du matériel, organisation des supports collectifs...) et des utilisateurs IWEPS ;
- la gestion des serveurs et du réseau.

5.2.1.1 Les données

Les données disponibles à l'IWEPS peuvent être classées en trois catégories :

- données collectées à l'extérieur : proviennent essentiellement des producteurs de données statistiques belges, BNB, INS, INAMI, INASTI, FOREM, ONEM, ONSS, etc., et internationales, OCDE, EUROSTAT, etc. ;
- données originales : données primaires propres à l'IWEPS ou à l'administration wallonne (sans traitement préalable), résultats d'enquêtes menées par l'IWEPS ou la Région, finances publiques wallonnes, données administratives, comptabilité des communes, etc. ;
- données calculées : résultats de recherches, de compilations ou mises en cohérence de données de différentes sources, des reconstitutions de données. Citons par exemple la population active, la comptabilité régionale, les prévisions, estimations, projections, etc.

Ces données se présentent sur différents supports :

- papier : listings, revues et publications statistiques centralisées à la bibliothèque de l'IWEPS ;
- CD, DVD ;
- accès en ligne à des serveurs ;
- sites Internet.

Il apparaît indispensable de travailler à la constitution d'un système d'information qui permette l'exploitation aisée des données collectées ou simplement accessibles, ainsi que leur diffusion à travers les canaux anciens (publications, disquettes...) ou nouveaux (intranet, internet...). Ce système devra être suffisamment souple pour s'adapter sans trop de difficultés aux changements de la technologie informatique.

5.2.1.2 Les bases de données

L'élément indispensable à toute activité de l'IWEPS est bien évidemment de disposer d'informations statistiques. L'éventail des données utiles se caractérise par l'hétérogénéité tant du mode d'accès à l'information que de la manière dont elle est structurée. Pour laisser à la recherche toute sa liberté, l'information disponible doit être ouverte : toute information jugée pertinente doit

pouvoir être accessible. Pour laisser à la recherche son esprit critique, l'information doit être disponible dans son état primaire : l'accès à la source de la production de la donnée est privilégié.

5.2.1.3 Les modalités d'accès

Trois possibilités existent :

1. rapatrier toutes les données jugées utiles et les stocker dans une base de données locale où elles sont consultées par l'équipe de l'IWEPS ;
2. recourir, en qualité de client, aux services des différents producteurs d'informations statistiques, en leur demandant de livrer ponctuellement l'information nécessaire. Le producteur joue, s'il l'accepte, le rôle de serveur plus ou moins compétent et plus ou moins préparé à satisfaire ce type de demande ;
3. aller chercher l'information là où elle est, et, de là, gérer soi-même les modalités d'accès, avec la collaboration des services concernés, dont on prend soin de faire des partenaires, et développer ainsi les capacités d'accès de l'IWEPS plutôt que ses capacités de stockage.

Cette troisième voie répond aux deux préoccupations majeures d'ouverture et d'accès à une information brute la plus proche de la source. C'est d'ailleurs cette philosophie qui a présidé à la conceptualisation d'un système d'information pour l'IWEPS.

Toute information statistique pertinente pour la recherche est constituée de la source, la documentation et la donnée. En d'autres termes, un système d'information doit obligatoirement fournir :

- la mention du lieu de la production originel de la donnée ;
- la raison de sa production (pratique administrative, comptable, etc.) ;
- l'information rendant intelligible son contenu (formulaires administratifs de base, législation, etc.) ;
- la donnée chiffrée elle-même.

Cette vision de l'information conduit à envisager un système d'information en termes de réseau, tournant autour d'un noyau dur, plaque tournante pour obtenir :

- la documentation la plus complète sur les données ;
- l'information sur les modalités d'accès :
 - direct producteur/consommateur dans le meilleur des cas ;
 - différé par le biais d'un fournisseur de données (Belgostat, DRI, OCDE, etc.) ;
 - par copie plus ou moins conforme à l'original stocké en interne ;
 - par des applications proposées par les producteurs ou organismes intermédiaires en vue de l'utilisation de leur information par un plus large public (DVD BNB, etc.) ;
- les exécutables permettant ces accès à la source, à la documentation, à la donnée elle-même ;
- les procédures permettant d'extraire des tableaux utilisables par des tableurs ou d'autres logiciels à finalité statistique.

Pour réaliser concrètement ce système, il convient de structurer ces données dans une base de données (sous Oracle) et de construire les requêtes de consultation des bases de données, et enfin de produire les normes (XML) pour l'échange de données statistiques ainsi que des DTE (ou schémas XML) pour la diffusion de celles-ci.

5.2.1.4 Structuration des données

Le point de départ est le constat que les données sont hétérogènes, et que, plutôt que d'harmoniser, il s'agit de garder les fichiers dans leur état le plus brut possible. L'expérience montre en effet que deux recherches traitent rarement les données de la même manière. Il est donc dangereux et réducteur de vouloir adapter une structure à un traitement particulier, outre l'appauvrissement de l'information que constitue une structuration arbitraire.

Tout comme précédemment, c'est l'accès aux données sources qui est favorisé, l'objectif poursuivi est donc le développement de normes XML pour l'échange de données entre les différentes administrations productrices d'information statistique régionale.

5.2.1.5 La diffusion de l'information

Le site internet de l'institut, *statistiques.wallonie.be* ou *iweeps.wallonie.be*, est le canal essentiel de la mise à la disposition du public de l'information statistique wallonne. Ce site Internet fournit en outre un accès aux publications, aux études, aux événements de l'IWEPS.

L'IWEPS, service public, ne peut cependant se limiter à répondre aux besoins des privilégiés, de plus en plus nombreux cependant, qui accèdent la mégapole de l'information qu'est l'internet.

Il faudra donc envisager, dans un proche avenir, de mettre à disposition du public toutes les données disponibles sur le réseau, sur d'autres supports : papier, disquettes, CD, etc.

5.3 LE SITE THEMATIQUE WALLON : STATISTIQUES

Au cours de la précédente législature, le groupe thématique « Statistique » de la cellule e-gov avait pris la décision de faire du site de l'IWEPS le portail wallon en matière de statistique.

Les actions consistant à définir le site de l'IWEPS comme portail statistique de la Région et mettre ce site en place ont déjà été réalisées.

Le portail statistique existe en effet depuis de nombreux mois, 490 tableaux statistiques sont actuellement disponibles sur le site <http://statistiques.wallonie.be>.

Toutes les actions futures consisteront à améliorer ce site dans ses différentes dimensions.

Les actions à mener dans le cadre du thème « Statistiques » sont :

- le recensement des données à caractère statistique ;
- la structuration de tableaux statistiques ;
- la définition des schémas XML ;
- la mise en exploitation de l'information statistique sur le site 'Statistiques' de l'IWEPS ;
- la mise au point des procédures d'échanges et de mise à jour de cette information.

Ces actions sont à mener par et pour toutes les administrations wallonnes pour lesquelles de l'information statistique devrait être présentée sur le site thématique Statistiques IWEPS, en étroite collaboration avec l'IWEPS.

Une action préliminaire consistera à définir, pour chacune des administrations concernées :

- les publics cibles ;
- les types d'information statistique attendue par ces publics.

Ce préliminaire pourrait être réalisé par le biais d'enquêtes ou de réunions d'experts, ou de représentants des publics concernés.

Dans un premier temps, ce plan d'action est réalisé dans le cadre d'une expérience pilote conduite par l'IWEPS avec la DGTRE et la DGRNE. Cette expérience permettra tout à la fois de construire et de valider la démarche proposée dans ce plan d'action, et d'établir un modèle de fonctionnement et de collaboration à l'usage des autres administrations.

Les actions se découpent selon deux grands axes :

- le cadre de définition des statistiques (public cible, information attendue, tableaux) ;
- le processus de production de documents XML.

La philosophie sous-jacente à ce projet est que tout ce qui concerne la création, la collecte, la production de tableaux de données propres à l'administration est, et reste, sous la responsabilité ultime de l'administration. La définition des schémas XML, des structures d'accueil, des normes méthodologiques de présentation, des normes d'échanges et de transferts de données est sous la responsabilité de l'IWEPS.

5.4 L'OUTIL INFORMATIQUE DE SUIVI DU PLAN D'ACTION PRIORITAIRE

Le processus d'évaluation du Plan d'actions prioritaires pour la Wallonie comprend un **volet « Evaluation de fond »** et un **volet « Tableaux de bord »**.

Les tableaux de bord doivent permettre de répondre à tout moment aux questions suivantes :

- Quelles sont les actions qui au temps t ont déjà été initiées ?
- Quel est, le cas échéant, leur état d'avancement ?
- Quels sont leurs résultats directs (indicateurs de réalisation) ?
- Où les retards se situent-ils et comment s'expliquent-ils ?

L'établissement et surtout la tenue à jour de ces tableaux de bord impliquent une masse de travail très importante compte tenu du nombre d'actions concernées, du nombre d'acteurs impliqués, des démarches de relance à multiplier, etc. Ils exigent également une excellente coopération entre les intervenants : Cabinets, Délégués spéciaux, administrations et autres opérateurs, IWEPS.

Compte tenu des caractéristiques du travail de suivi des mesures (ampleur du travail, nécessité de rigueur, multiplicité d'acteurs impliqués, échanges d'informations systématiques), le Cabinet du Ministre Président a demandé à l'IWEPS de réaliser et de mettre en place un système d'échange informatisé où chaque personne partie prenante au suivi aurait accès, via Internet, à l'information qu'elle serait chargée de consulter ou d'alimenter. En d'autres termes, il s'agit d'une base de données gérée par extranet.

Ce système comporterait de nombreux avantages. Entre autres, il allègerait fortement le travail de collecte de données (demandes périodiques de chiffres, relances, intégration des informations...) et obligerait à expliciter le rôle de chaque intervenant de manière très rigoureuse. Authentique tableau de bord, cet extranet nous permettrait aussi d'accéder à tout moment aux informations sur l'avancement de telle ou telle action du Plan d'actions prioritaires. Il épargnerait de nombreuses tâches répétitives aux acteurs impliqués, les laissant se concentrer sur des aspects plus qualitatifs et constructifs de l'évaluation.

Un modèle de fiche de suivi à la fois gouvernemental et opérationnel a été élaboré conjointement par le Cabinet du Ministre-Président, le Délégué Spécial PST1 et l'IWEPS.

Ce modèle de fiche a été conçu, à ce stade, de façon à structurer et à partager la mise en œuvre et le suivi (à la fois gouvernemental et opérationnel) réalisé par l'ensemble des acteurs liés au dispositif de mise en œuvre du PST1, en priorité des Actions Prioritaires ; à savoir le Comité Ministériel, le Délégué Spécial et la Task Force administrative.

Ce modèle a été présenté et discuté en Task Force administrative PST1 du 17 octobre.

Les divers échanges ont permis d'aboutir à une fiche de suivi, relativement finalisée dans son volet opérationnel.

Parallèlement un modèle de fiche « indicateur » a été élaboré et soumis aux membres de la Task-force, elle présente les différents champs de la méta-information des données de la future base de données « indicateurs ».

6 DIRECTION DU SERVICE D'APPUI

6.1 BUDGET ET ADMINISTRATION

6.1.1 Gestion budgétaire

- Préparation des budgets et des feuillets d'ajustement ;
- Gestion des commandes et des factures (livres, revues, journaux, données statistiques, etc.) ;
- Traitement des dossiers de frais de transport et de déplacements ;
- Encodage dans le programme budget de l'IWEPS (détail des dépenses) ;
- Correspondance budgétaire ;
- Etablissement des comptes annuels.

6.1.2 Gestion des marchés publics

- Préparation des cahiers de charges pour les missions à attribuer sous forme de marchés publics
- Procédure d'attribution des marchés ;
- Suivi de l'exécution et contrôle des paiements.

6.1.3 Gestion du personnel

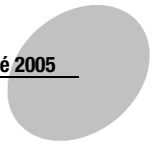
- Transmission régulière au SEPAC des informations nécessaires au calcul de la paie ;
- Formalités vis-à-vis de l'ONSS, assurance accidents de travail, prévention et médecine du travail ;
- Gestion des dossiers administratifs du personnel ;
- Gestion des horaires et des prestations ;
- Réunions du comité de concertation de base avec les représentants syndicaux.

6.1.4 Gestion administrative

- Encodage dans l'indicateur de l'IWEPS de toutes les pièces entrantes et sortantes ;
- Dactylographie de notes internes et externes ;
- Classements divers (notes administratives, etc.) ;

6.1.5 Gestion logistique

- Poursuite des démarches en vue de l'installation dans de nouveaux locaux ;
- Gestion des commandes internes (fournitures de bureau, mobilier, demandes de service, etc.) ;
- Gestion du matériel de bureau (photocopieur, fax, etc.) ;
- Gestion des missions à l'étranger (réservations, frais de déplacement, hôtels, restaurants, etc.)



6.2 COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Suite à la mise en place de l'IWEPS le 1^{er} janvier 2004, il était indispensable de lui conférer une identité visuelle spécifique. Non seulement doter l'institut d'un logotype, mais également d'une charte graphique complète, projet global visant à asseoir sa visibilité et son identité.

Cette démarche, initiée à l'automne 2003 et poursuivie pendant l'année 2004, s'est soldée par la rédaction d'une charte graphique, reprenant l'ensemble des règles graphiques (traitement typographique, graphisme et code-couleur), adoptées par l'Institut afin d'homogénéiser les déclinaisons visuelles de son logo sur les supports papiers, numériques et publiés.

L'année 2005 a permis d'asseoir véritablement l'identité visuelle de l'IWEPS, par la création d'une farde de présentation et la diffusion de l'ensemble des publications de l'Institut, totalement mis en conformité avec la nouvelle charte graphique.

Une fois mise en place, il convient de veiller à la diffusion et au suivi de l'application des règles de la charte graphique, mission quotidienne et permanente.

6.3 DIFFUSION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE ET DES INFORMATIONS STATISTIQUES RÉGIONALES

6.3.1 Collection 'Economie, Société, Région'

Créée à l'initiative de l'IWEPS et dirigée par celui-ci aux Editions De Boeck – Université, cette collection poursuit un triple objectif.

D'abord, replacer les problématiques régionales dans leur contexte économique et social. Trop souvent, en effet, le fait régional est observé comme s'il existait de manière autonome, à la lumière de la théorie dite du 'développement régional'. Or, une bonne compréhension de la dimension régionale implique l'insertion de celle-ci dans l'ensemble national et international dont elle est partie constitutive. En outre, l'ensemble des outils d'analyse et d'interprétation dont disposent les sciences humaines doivent lui être appliqués.

Ensuite, pour chacun des domaines envisagés, offrir à l'ensemble des chercheurs qui y sont actifs la possibilité de publier les résultats de leurs travaux. L'objectif est de disposer ainsi, en chaque matière abordée, de la gamme d'informations et d'éclairages la plus vaste possible.

Enfin, diffuser, auprès d'un public large et varié, les résultats acquis des recherches, mais aussi, susciter le plus grand nombre de réactions susceptibles d'alimenter et d'enrichir le débat.

En 2005, la collection totalise seize titres et s'est vue enrichie de sept nouveaux volumes :

- S. BOUTILLIER, Dimitri UZUNIDIS (sous la direction de), Travailler au XXI^e siècle. Nouveaux modes d'organisation du travail ;
- M. BUISSON, D. MIGNOT (Eds), Concentration économique et ségrégation spatiale ;
- M. DEMEUSE, A. BAYE, M.-H. STRAETEN, J. NICAISE, A. MATOUL (Eds), Vers une école juste et efficace, 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation;
- J.-L. GUYOT, Ch. MAINGUET, B. VAN HAEPEREN (Eds), La formation professionnelle continue. Enjeux sociétaux ;
- J. HOUARD, M. JACQUEMAIN (Eds), Capital social et dynamique régionale ;
- M. LORIAUX, D. REMY (Eds), La retraite au quotidien. Modes de vie, représentations, espoirs et inquiétudes des personnes âgées ;
- M. MIGNOLET (Ed.) Le fédéralisme fiscal. Leçons de la théorie économique et expérience de 4 Etats fédéraux.

6.3.2 Discussion Papers de l'IWEPS

Les Discussion Papers constituent un des canaux de diffusion privilégiés des résultats des recherches personnelles menées par les membres de l'IWEPS. Les langues d'usage sont le français ou l'anglais. Les Discussion Papers ont pour but de stimuler la recherche scientifique auprès des membres de l'IWEPS dans les domaines auxquels ils portent un intérêt particulier. De ce fait, ils incitent les chercheurs à maintenir un contact avec les développements de la recherche fondamentale, ce qui garantit un travail scientifique de qualité.

En 2005, l'IWEPS a publié cinq de ces documents de travail, à raison de 700 exemplaires par numéro, avec une maquette de mise en page conforme à la nouvelle charte graphique :

- n°0501 – WEICKMANS G., DESCHAMPS R., *Une estimation des dépenses publiques de formation professionnelle continue en Belgique*
- n°0502 - DUSSART L., LEFÈVRE M., *L'identification des crédits budgétaires publics affectés à la recherche & développement : regard critique au départ du cas de la Région wallonne*
- n°0503 - CALLAY V., GUYOT J.L., VANHAMME G., *Primo-créateurs d'entreprise et contextes locaux : analyse empirique de la situation wallonne*
- n°0504 - DE WASSEIGE Y., LAFFUT M., RUYTERS C., VANDEN DOOREN L., *Bassins d'emploi et régions fonctionnelles. Analyse structurelle des bassins d'emploi majeurs en Région wallonne : évolution de l'emploi salarié entre 1993 et 2002*
- n°0505 - BAYE A., HINDRYCKX G., LIBON C., JASPAR S., *Mesurer la transition entre L'école et la vie active en Wallonie : Cadre conceptuel et canevas d'indicateurs internationaux.*

6.3.3 Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne :

- au niveau international, plus particulièrement le commerce mondial, les échanges et les prix des matières premières, les Etats-Unis, le Japon, l'Asie, l'Union européenne, les PECO, l'Allemagne, la France, la politique monétaire ;
- en Belgique : consommation et investissements des ménages, consommation et investissements publics, investissements des entreprises, activité, productivité, rentabilité des entreprises, prix, commerce extérieur, marché du travail, finances publiques et politique budgétaire ;
- en Wallonie : consommation et investissements des ménages, consommation et investissements publics, activité, productivité, rentabilité et investissements des entreprises, globalement et par secteur d'activité, marché du travail, finances publiques et politique budgétaire.

Des prévisions sont établies pour les agrégats économiques belges et wallons suivants :

- consommation privée ;
- consommation publique ;
- investissements (entreprises, ménages, pouvoirs publics) ;
- exportations ;
- importations ;
- PIB.

En mai, ces prévisions concernent l'année en cours. En novembre, elles couvrent également l'année suivante.

En 2005, l'IWEPS a publié deux numéros de *Tendances économiques*, à raison de 2 100 exemplaires par numéro, dont la maquette de mise en page a été adaptée afin de se conformer à la nouvelle charte graphique de l'Institut :

- n° 28, juin 2005

Tendances conjoncturelles, pp. 1-74

Etude spéciale, pp. 75-103: Géraldine WEICKMANS et Robert DESCHAMPS, FNDP, Une estimation des dépenses publiques de formation professionnelle continue en Belgique ;

- n° 29, novembre 2005

Tendances conjoncturelles, pp. 1-64

Etude spéciale, pp. 65-92 : Valérie VANDER STRICHT, L'emploi intérieur wallon situation en 2003 et évolution entre 1995 et 2003, p.67- 92.

6.3.4 Note mensuelle de conjoncture wallonne

Cette brochure mensuelle présente en huit pages les principaux indicateurs conjoncturels.

Une vingtaine de séries statistiques sont mises à jour mensuellement et présentées sur graphiques afin de permettre aux lecteurs de suivre aisément, même en dehors des périodes d'analyse, l'évolution des principaux indicateurs des divers domaines de la conjoncture. Ce cahier, dont le premier exemplaire a vu le jour en 1998, sert d'outil préparatoire aux analyses conjoncturelles. Les graphiques remis à jour mensuellement permettent de juxtaposer les courbes aux évolutions dépendantes, ou encore d'analyser les séries selon divers indices conjoncturels.

Ces graphiques permettent aux spécialistes de chacun des domaines de localiser rapidement les tendances et les évolutions qui méritent une attention particulière. Une analyse approfondie peut alors avoir recours à d'autres données plus détaillées. Cette note permet une synthèse rapide et périodique des évolutions économiques conjoncturelles de la Wallonie. Tous les mois, un bref commentaire des données chiffrées complète cet outil d'aide à la décision articulé autour de cinq grands domaines :

- l'évolution globale de l'économie wallonne
- l'activité et les investissements des entreprises
- le commerce extérieur
- la consommation et les investissements des ménages
- la situation du marché du travail.

Cette brochure est l'une des deux publications on-line figurant sur notre site internet.

6.3.5 Les Chiffres-clés de la Wallonie

Cette publication semestrielle a vu le jour en mars 2003.

Elle comprend un ensemble d'indicateurs socio-économiques d'intérêt général. Les éditions de juin et décembre 2005 comptent entre 170 et 180 indicateurs répartis en quatre chapitres :

Chapitre 1 : Conjoncture.

Chapitre 2 : Développement durable, subdivisé en quatre parties : Société, Economie, Environnement et Mobilité.

Chapitre 3 : Citoyenneté

Chapitre 4 : Gouvernance.

Les indicateurs du chapitre consacré à la conjoncture sont construits à partir de données mensuelles ou trimestrielles ; ils sont donc actualisés à chaque édition. Les autres chapitres présentent des données annuelles, mises à jour à divers moments de l'année ; une partie des indicateurs est donc actualisée à chaque édition.

6.3.6 Annuaire statistique de la Wallonie

L'annuaire statistique de la Wallonie est l'outil de diffusion d'ensembles thématiques de statistiques constitués par l'IWEPS sur les divers aspects de la vie économique et sociale en Wallonie. Chacun de ces ensembles est publié dans un des quatre modules de l'Annuaire :

- général : 2ème édition en 2003 ;
- marché du travail : 2ème édition en 2004 ;
- économique : 3ème édition en 2007 ;
- infra-régional : 1ère édition en 2006.

6.3.6.1 Module infrarégional de l'Annuaire statistique de la Wallonie

En 2004 et 2005, ont été réalisées la conception et la mise au point d'une maquette de présentation d'ensemble des tableaux, graphiques et cartes reprenant les thèmes du module général présenté sous la forme de cahier de 32 pages. Chaque cahier reprend les données disponibles pour une province ou un arrondissement.

Destiné à offrir une image chiffrée d'ensemble de la Wallonie, de ses provinces et arrondissements, ce module comportera seize thèmes :

- Présentation générale
- Occupation du sol
- Réseau de transport et parc de véhicules
- Population
- Mouvements de la population
- Population active
- Emploi intérieur salarié
- Emploi intérieur indépendant
- Demandeurs d'emploi
- Revenus d'intégration
- Revenus
- Enseignement et formation
- Logements
- Démographie des entreprises
- Performances des entreprises
- Tourisme

La parution de ce module est prévue dans la deuxième moitié de 2006.

6.3.7 Wallonie, quelques repères

Par cette publication, nous proposons de découvrir la Wallonie en quelques chiffres. Sont ainsi présentées des données territoriales, démographiques, sur l'emploi et la vie active, sur les performances économiques des entreprises wallonnes, le bilan énergétique, les revenus des ménages wallons, les caractéristiques des logements en Wallonie et le budget de l'administration wallonne.

Durant l'année 2005, l'ensemble de ces données ont été actualisées pour une parution à la mi 2005. Cette publication, traduite en anglais, est imprimée en 21 000 exemplaires.

6.3.8 Indicateurs du marché de l'emploi en Wallonie par Comité subrégional de l'emploi et de la formation (CSEF)

Il s'agit d'un tableau de bord de l'évolution de l'emploi et du non-emploi, entre 1995 et 2002, 2003 ou 2004, sur les territoires wallon, des onze CSEF et de la Communauté germanophone. Les données analysées émanent de l'INS, de l'ONSS, de l'INASTI, de l'ONEM, du FOREM et de l'IWEPS et abordent les thèmes de la population, de la population active, des indépendants et aidants, des salariés et du chômage. Les analyses proposées ont été réalisées selon une méthodologie commune pour toutes les entités. Ce schéma d'analyse identique pour chaque territoire facilite les comparaisons des marchés du travail locaux avec l'ensemble de la Wallonie, mais aussi entre les différentes sous régions de Wallonie. Cette publication est composée de quatorze cahiers de 40 pages chacun : treize cahiers construits exactement selon la même structure et un cahier méthodologique. L'IWEPS a conçu la publication, sélectionné les sources, effectué les calculs, fourni les données et coordonné l'ensemble du travail d'édition, les commentaires étant rédigés par les CSEF. Cette publication est le fruit d'une collaboration avec l'OSEC et les CSEF, dans le cadre de l'Observatoire wallon de l'emploi.

Pendant l'année 2005, la deuxième édition de cet ouvrage a été mise en chantier. Elle a été complétée par une nouvelle série de données sur la population active, établie par l'IWEPS, et enrichie de graphiques et tableaux pour en améliorer la lisibilité. Cette publication paraîtra dans le courant de l'année 2006.

6.3.9 Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie

Cette brochure reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir des données de la STAT92 du FOREM et les données annuelles du marché de travail, calculées sur la base des données du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Les données du chômage sont ainsi présentées selon la catégorie de demandeurs d'emploi, la province et l'arrondissement, la direction subrégionale du FOREM, le sexe, la durée d'inoccupation, l'âge, le niveau de diplôme et la branche d'activité d'origine. Outre les séries brutes des 12 derniers mois exprimées en chiffres absolus et en variations annuelles, les tableaux proposent également les moyennes annuelles depuis 1996, exprimées tant en chiffres absolus qu'en variations annuelles.

Quant aux données annuelles du marché du travail, elles comprennent les taux de base calculés par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, l'évolution de l'emploi intérieur par secteur calculée par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, l'évolution de l'emploi salarié par secteur sur la base des données de l'ONSS, l'évolution de l'emploi indépendant par secteur calculée sur la base des données de l'INASTI, ainsi que les taux de base par région et par âge calculés sur la base de l'enquête sur les forces de travail.

Cette publication de 32 pages est mensuellement remise à jour et disponible sur notre site internet.

6.3.10 La Grande Région : Statistique en bref

La « Grande Région » regroupe la région française de Lorraine, le Grand-Duché de Luxembourg, les Länder allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat occidental et la Wallonie. Dans ce cadre, s'est constitué un Groupe de travail statistique réunissant, en vue d'une collaboration régulière, des représentants de l'INSEE Lorraine, du STATEC luxembourgeois, des Statistisches Landesamt de Sarre et de Rhénanie-Palatinat et du SES pour la Wallonie, qui est venu s'associer à ce groupe en 1993.

C'est à partir de 1991 que la collaboration statistique transfrontalière a véritablement démarré, les directeurs des Offices statistiques concernées ayant alors arrêté un programme de publications ambitieux, destiné à mieux satisfaire les besoins de plus en plus pressants exprimés par les décideurs politiques, chercheurs, entreprises et bureaux d'études.

Une réunion annuelle des directeurs de ces Offices statistiques définit le programme d'activité à court et à moyen termes. L'objet des travaux est la constitution d'une information statistique pertinente et harmonisée pour l'ensemble de la Grande Région. Un groupe de travail d'experts est en charge de la collecte des données, des travaux d'harmonisation des concepts, de la réalisation des publications, des actions de relations publiques et de tout autre travail ayant trait aux activités communes des cinq offices statistiques.

La brochure « Statistique en bref » représente un extrait de la nouvelle base de données statistiques de la Grande Région qui alimentera le portail statistique en création. Elle est structurée par thème en suivant le schéma de navigation du futur portail. Les données se réfèrent en principe à l'année 2004. Les exceptions sont indiquées en bas de page. Il n'a pas toujours été possible de calculer un indicateur 'Grande Région' à cause des différences méthodologiques entre les cinq régions. Dans quelques cas, on l'a pourtant ajouté pour montrer les ordres de grandeur. Nous avons renoncé volontairement à fournir des méta-données détaillées. Le lecteur est invité à les consulter dans l'annuaire statistique 2004 disponible sur le site www.grande-region.lu.

Cette brochure a été réalisée par les offices statistiques de la Grande Région, à savoir Statistisches Landesamt Saarland, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Service central de la statistique et des études économiques

(STATEC), Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz et Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). Le site Internet de la Grande Région www.grande-region.lu est à la disposition du public.

6.3.11 Participation au projet d'atlas transfrontalier

En 2004, l'IWEPS a signé avec la Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nord-Pas-de-Calais, la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP) du Ministère de la Région wallonne, la Direction Régionale de l'Équipement Nord-Pas-de-Calais, la Direction de la Prospective, du Plan et de l'Évaluation du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et la Direction régionale de l'INSEE Nord-Pas-de-Calais, une convention de partenariat, confiant à l'IWEPS la participation belge à la rédaction des cahiers « Emploi-Qualification » et « Activités économiques » d'un Atlas transfrontalier, englobant la totalité des territoires belges, luxembourgeois et Nord-Pas-de-Calais, ainsi qu'une partie de la Picardie, de la Champagne-Ardenne, de la Lorraine, du sud des Pays-Bas et de l'ouest de l'Allemagne. Les travaux ont débuté en septembre 2004 et le cahier « Activités économiques » est paru en 2005, celui concernant « Emploi-Qualification » est attendu pour 2006. Au cours de la réalisation de ces deux premiers cahiers, est apparu la nécessité de constituer un troisième volume à cette série. Intitulé « Culture et tourisme », ce troisième cahier paraîtra en 2006.

6.3.12 Femmes et hommes en Wallonie : portrait statistique

En 2005, répondant à la demande du Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes (CWEHF), l'IWEPS a été chargé par le Ministre-Président de réaliser une publication de statistiques différenciées selon le genre. Dans le cadre de sa collaboration avec le CWEHF, l'IWEPS a reçu pour missions d'actualiser les statistiques sélectionnées par le CWEHF et de garantir la fiabilité et la pertinence des indicateurs qui ont été sélectionnés. Plusieurs membres du service ont participé à la réalisation de cette publication.

Les statistiques présentées dans cette publication concernent, entre autres :

- l'emploi ;
- la formation ;
- la santé ;
- la participation sociale et culturelle ;
- la présence des femmes en politique...

Le choix des indicateurs qui ont été sélectionnés dans cette publication et, de manière plus large, celui des thèmes abordés fera l'objet d'une réflexion, en interne, afin de développer ou compléter certaines thématiques, importantes à envisager dans une perspective de genre.

La publication « Femmes et hommes en Wallonie » est amenée à devenir une publication annuelle de l'IWEPS, réalisée cependant en étroite collaboration avec le CWEHF.

6.4 BIBLIOTHÈQUE DE L'IWEPS

6.4.1 Gestion de la bibliothèque

La bibliothèque de l'IWEPS comporte trois départements distincts au niveau de l'organisation du classement.

6.4.1.1 *Les livres*

Le fichier comporte à ce jour quelque 4 450 ouvrages répertoriés.

6.4.1.2 *Les revues par abonnement annuel*

Près de 200 abonnements sont en cours.

Un programme informatique de gestion des revues permet notamment l'encodage des revues par numéro, par titre et par auteur d'articles. L'interface utilisateurs de ce programme offre à ceux-ci des possibilités de recherche à la fois souples et rapides.

6.4.1.3 *Les documents*

Cette rubrique comprend :

- les publications statistiques ;
- les documents ponctuels ;
- les supports informatiques ;
- les CD-ROM ;
- les supports originaux des bases de données acquises.

6.4.2 Services rendus aux utilisateurs

Il s'agit, en ordre principal, des collaborations logistiques, ponctuelles ou régulières, aux missions du service :

- dépouillement, encodage et classement des revues et ouvrages entrants et sélection thématique en fonction des recherches en cours ;
- recherche de documents nécessaires pour les membres de l'Institut
- échanges avec les autres centres de documentation du Ministère de la Région wallonne ;
- prêts inter - bibliothèques de monographies et photocopies d'articles ;
- participation à l'organisation, la fusion et l'enquête de réactualisation des fichiers d'adresses des abonnés aux publications de l'IWEPS ;
- mise à jour du fichier « presse » et du fichier « destinataires prioritaires » ;
- gestion et expédition des commandes de publication de l'IWEPS via le « Téléphone vert », la Librairie du MRW, le site Internet de l'Institut, les demandes par téléphone ainsi que la gestion du fichier pour les exemplaires gratuits;
- mise à jour de la base de données de la bibliothèque ;
- gestion des commandes du service et réception – distribution ;
- accueil des personnes extérieures à l'IWEPS (autres départements des Ministères de la Région wallonne, étudiants, etc.).

7 CONSEIL WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE

Comme indiqué dans l'avant-propos, le décret du 14 décembre 2003 portant création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique a également instauré le Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, dont les missions sont les suivantes :

Art. 4. Le Conseil rend au Gouvernement un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut et sur le rapport annuel d'activités de celui-ci.

Le Conseil fait au Gouvernement, d'initiative ou sur demande, toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.

Le Conseil assure un rôle d'avis et d'assistance scientifique vis-à-vis de l'Institut.

Le Conseil est composé des recteurs des universités francophones, de quatre membres proposés par le Conseil économique et social de la Région wallonne, d'un membre proposé par le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable et de cinq membres émanant des corps scientifique, académique ou assimilé des institutions d'enseignement universitaire ou supérieur.

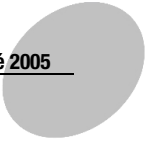
La composition du Conseil, arrêtée en avril 2004, était la suivante :

BOUCHER	Serge	Recteur	FPMs	Membre
COULIE	Bernard	Recteur	UCL	Membre
DELPORTE	Christian	Recteur	FUCAM	Membre
de MARET	Pierre	Recteur	ULB	Membre
LAMBERT	Jean-Paul	Recteur	FUSL	Membre
LEGROS ¹⁵	Willy	Recteur	ULg	Président
LUX	Bernard	Recteur	UMH	Membre
SCHEUER	Michel	Recteur	FUNDP	Membre
THEWIS	André	Recteur	FUSAGx	Membre
CODDENS	Cécile		UWE	Membre
FOURNY	Michèle		CWEDD	Membre
LOULTCHEFF	Tania		EWCM	Vice-Présidente
DAWANCE	Jean-Pierre		Service d'études du CEPAG	Membre
SIMAR	Luc		Service d'études de la CSC	Membre
HOUARD	Jean	Administrateur général	IWEPS	Membre consultatif
ISTACE	Evelyne		IWEPS	Secrétaire

En 2005, le CWEPS a concentré son travail sur le projet de programme de travail de l'IWEPS.

L'IWEPS tient ici à remercier les membres du Conseil pour le constant soutien qu'ils apportent à ses travaux.

¹⁵ Remplacé en septembre 2005 par Bernard Rentier, son successeur au rectorat de l'ULg.



8 EFFECTIFS DE L'INSTITUT WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2005

Le 31 décembre 2005, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique bénéficiait du concours de :

- Caroline ALBESSART, attachée scientifique
- Olivier BIERNAUX, attaché
- Rébecca CARDELLI, attachée scientifique
- Olivier COLICIS, attaché scientifique
- Bernard CONTER, attaché scientifique
- Marc DEBUISSON, attaché scientifique
- Anne DEPREZ, attachée scientifique
- Isabelle DESPAGNE, assistante principale
- Frédéric DOCQUIER, attaché scientifique (1/10 temps)
- Jean-Paul DUPREZ, attaché scientifique
- Laurence DUSSART, attachée scientifique
- Anne-Catherine GUIO, attachée scientifique
- Jean-Luc GUYOT, attaché scientifique
- Didier HENRY, premier gradué
- Jean HOUARD, administrateur général a.i. (décédé le 24/01/2006)
- Evelyne ISTACE, experte
- Bernadette JORET, directrice
- Julien JUPRELLE, premier attaché
- François LAENEN, gradué
- Michel LAFFUT, directeur scientifique (3/5 temps)
- Martine LEFEVRE, attachée scientifique
- Olivier LOHEST, attaché scientifique
- Christine MAINGUET, attachée scientifique
- Abdeslam MARFOUK, attaché scientifique
- Olivier PLASMAN, attaché scientifique (détaché au Gouvernements fédéral et de la Communauté française depuis le 01/03/2005)
- Christine RUYTERS, attachée scientifique
- Chantal SIMON, assistante
- Béatrice VAN HAEPEREN, attachée scientifique
- Françoise VANDERKELEN, attachée scientifique
- Valérie VANDER STRICHT, attachée scientifique
- Juanita VAN STRAETEN, premier adjoint
- Laurent VERLY, gradué principal

